

N° 81-595-M au catalogue — N° 092

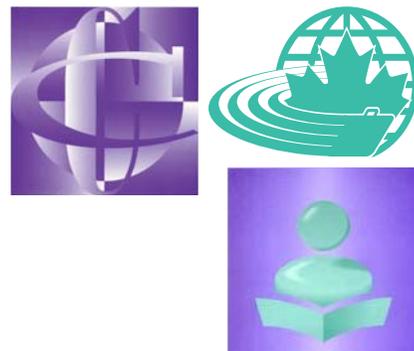
ISSN : 1711-8328

ISBN : 978-1-100-97828-4

## Documents de recherche

**Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation**

# **Profil des élèves et des écoles des groupes linguistiques minoritaires au Canada : résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2009**



par Lisa Shipley

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation

Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382 Télécopieur : 1-613-951-1333

 Statistique Canada  
Statistics Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-595-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Profil des élèves et des écoles des groupes linguistiques minoritaires au Canada : résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2009

**Lisa Shipley**  
Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2011

N° 81-595-M n° 092 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1711-8328

ISBN 978-1-100-97828-4

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-M No. 092).

Statistique Canada

## Remerciements

L'auteur tient à remercier tous les membres du personnel de Statistique Canada (STC), Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et le Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC) qui ont participé à l'élaboration et à la production, au Canada, du Programme international pour le suivi des acquis des élèves et l'Enquête auprès des jeunes en transition.

De nombreuses personnes ont fourni une aide inestimable pour la production du présent document de recherche. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation et le groupe de recherche en politique de la Direction générale de la politique sur l'apprentissage de RHDC pour leurs commentaires et suggestions. Nous remercions tout spécialement Tamara Knighton, Ginette Grégoire, Rosemarie Andrews et Danielle Baum pour leur aide dans la production de ce document.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Acronymes

Les acronymes suivants sont utilisés dans ce document :

CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
EJET	Enquête auprès des jeunes en transition
EVML0	L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle
OCDE	l'Organisation de coopération et de développement économiques
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves

## Acronymes pour les variables et les indices

ABGROU	Nom de la variable pour l'indice de regroupement par aptitude entre les classes
ATSCHL	Nom de la variable pour l'indice d'attitude à l'égard de l'école
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CULTPOSS	Nom de la variable pour l'indice de patrimoine culturel familial
ENJOY	Nom de la variable pour l'indice de plaisir de la lecture
FAMSTRUC	Nom de la variable pour l'indice de structure familiale
HEDRES	Nom de la variable pour l'indice de ressources éducatives familiales
HISEI	Nom de la variable pour le statut professionnel le plus élevé des parents
HOMEPOS	Nom de la variable pour l'indice de patrimoine familial
IMMIG	Nom de la variable pour l'indice d'ascendance allochtone
IRATCOMP	Nom de la variable pour l'indice de taux d'informatisation
PARED	Nom de la variable pour le niveau de formation le plus élevé des parents converti en années d'études d'après la CITE
RESPCURR	Nom de la variable pour l'indice de responsabilité des établissements dans le choix des programmes et des évaluations
RESPRES	Nom de la variable pour l'indice de responsabilité des établissements dans l'affectation des ressources
SCES	Nom de la variable pour le statut économique, social et culturel
SCMATEDU	Nom de la variable pour l'indice des ressources éducatives de l'établissement
STIMREAD	Nom de la variable pour l'indice d'encouragement de l'engagement des élèves dans la lecture par les enseignants
STUDBEHA	Nom de la variable pour l'indice des facteurs liés aux élèves affectant le climat scolaire
STUDREL	Nom de la variable pour l'indice de relations entre enseignants et élèves
WEALTH	Nom de la variable pour l'indice de richesse familiale

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>2.</b>	<b>Élèves et écoles des groupes linguistiques minoritaires en contexte</b>	<b>9</b>
<b>3.</b>	<b>Élèves des groupes linguistiques minoritaires</b>	<b>14</b>
3.1	Élèves, famille et vie à la maison	14
3.2	La vie des élèves de 15 ans	22
3.3	Études et rendement scolaire	31
3.4	Rendement aux évaluations des compétences du PISA	38
3.4.1	Rendement en compréhension de l'écrit	40
3.4.2	Rendement en mathématiques et en sciences	43
3.5	Vers l'avenir – Cheminements de carrière et études postsecondaires	45
<b>4.</b>	<b>Écoles des systèmes scolaires linguistiques minoritaires</b>	<b>52</b>
4.1	Écoles et collectivités	52
4.2	Dans les écoles	53
<b>5.</b>	<b>Incidences des caractéristiques des élèves et des écoles sur les scores obtenus au test du PISA</b>	<b>62</b>
<b>6.</b>	<b>Conclusion</b>	<b>72</b>
	<b>Notes en fin de texte</b>	<b>73</b>
	<b>Références</b>	<b>74</b>
	<b>Annexes</b>	
Annexe 1	Tableaux détaillés (comprenant toutes les catégories de variables)	75
Annexe 2	Programme international pour le suivi des acquis des élèves – Qu'est-ce que le PISA de 2009?	134
Annexe 3	Renseignements sur les indices utilisés dans le présent rapport	137
Annexe 4	Renseignements sur les groupes provinciaux linguistiques minoritaires visés dans le présent rapport	143
	<b>Index cumulatif</b>	<b>166</b>

## 1. Introduction

En 2009, l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) a été mise en œuvre au Canada pour la quatrième fois. Effort collectif des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le PISA est conçu pour fournir des indicateurs stratégiques des compétences et des connaissances des élèves de 15 ans. Au Canada, il est mené dans le cadre d'un partenariat entre Ressources humaines et Développement des compétences Canada, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada.

Les données réunies dans le cadre du PISA font la lumière sur divers facteurs qui contribuent à la réussite des élèves, des écoles et des systèmes d'éducation. Elles permettent également d'étudier la manière dont le rendement varie d'une population à l'autre ainsi que les facteurs qui influent sur ce rendement au sein des différents sous-groupes et entre ceux-ci. Le présent rapport résume les conclusions du PISA de 2009 concernant les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires au Canada dans les sept provinces qui ont déclaré des données relatives à leurs systèmes scolaires français et anglais (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique).

Les analyses qui suivent ont pour objectif d'établir un profil des élèves des groupes linguistiques minoritaires au Canada (francophones à l'extérieur du Québec, anglophones au Québec) et des écoles qu'ils fréquentent. Les élèves de 15 ans membres des groupes linguistiques minoritaires visés par le rapport comprennent les élèves des écoles qui répondent à la définition citée à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Cet article :

« reconnaît le droit des citoyennes et citoyens canadiens appartenant à la minorité de langue française ou de langue anglaise dans une province/un territoire de faire instruire leurs enfants au niveau primaire et secondaire dans cette langue, là où le nombre de ces enfants le justifie, [...] dans des établissements de la minorité linguistique, financés à même les fonds publics.<sup>1</sup> »

Les résultats dont il est fait état ici reflètent donc les données concernant les élèves fréquentant des écoles qui répondaient à la définition de la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que de la *Loi sur les langues officielles* et qui ont reçu un financement en conséquence, là où l'enseignement était offert en français à l'extérieur du Québec et en anglais au Québec.

## Qu'est-ce que le PISA?

La mise en œuvre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) a commencé en 2000. Le Programme est axé sur les capacités des jeunes de 15 ans qui achèvent leur scolarité obligatoire. Le volet du PISA portant sur l'évaluation des compétences mesure les capacités des élèves de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences, compétences dont l'acquisition est généralement reconnue comme un résultat clé de l'éducation. L'évaluation met l'accent sur les habiletés des jeunes à utiliser leurs connaissances et compétences pour relever les défis du monde réel. Le PISA fait état des résultats dans ces domaines tous les trois ans, et il présente des résultats plus détaillés pour l'un de ces domaines l'année où celui-ci constitue le domaine principal à l'étude.

Comme ce fut le cas en 2000, le principal domaine d'évaluation du PISA en 2009 a été la lecture, l'accent étant mis sur la compréhension globale (ou combinée) de l'écrit et sur les trois sousdomaines de la lecture (accès et repérage, intégration et interprétation ainsi que réflexion et évaluation). En ce qui concerne les mathématiques et les sciences, étant donné qu'il s'agissait de domaines secondaires du PISA en 2009, seules des mesures globales ont été produites.

L'évaluation du PISA de 2009 a été menée dans les écoles, durant les heures normales de cours, en avril et en mai 2009. Quelque 23 000 élèves de 15 ans sélectionnés dans environ un millier d'écoles des dix provinces ont pris part au programme. Ce vaste échantillon canadien s'imposait pour produire des estimations fiables relatives à chaque province ainsi qu'aux systèmes scolaires anglophones et francophones de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Le test du PISA s'est déroulé en anglais ou en français, selon le système scolaire.

L'évaluation des compétences a pris la forme d'un test papier-crayon d'une durée de deux heures. Les élèves ont également rempli un questionnaire de fond de vingt minutes permettant de recueillir des renseignements à leur sujet et sur leur vie à la maison ainsi qu'un questionnaire de dix minutes sur la technologie de l'information et des communications, tandis que les directeurs ont rempli un questionnaire de vingt minutes portant sur leur école. Dans le cadre du PISA de 2009, le Canada a choisi d'ajouter comme composante nationale un questionnaire de base de vingt minutes à faire remplir par les élèves afin de recueillir des renseignements plus complets sur l'expérience scolaire des jeunes de 15 ans, sur leur travail et sur leurs relations avec autrui.

## 2. Élèves et écoles des groupes linguistiques minoritaires en contexte

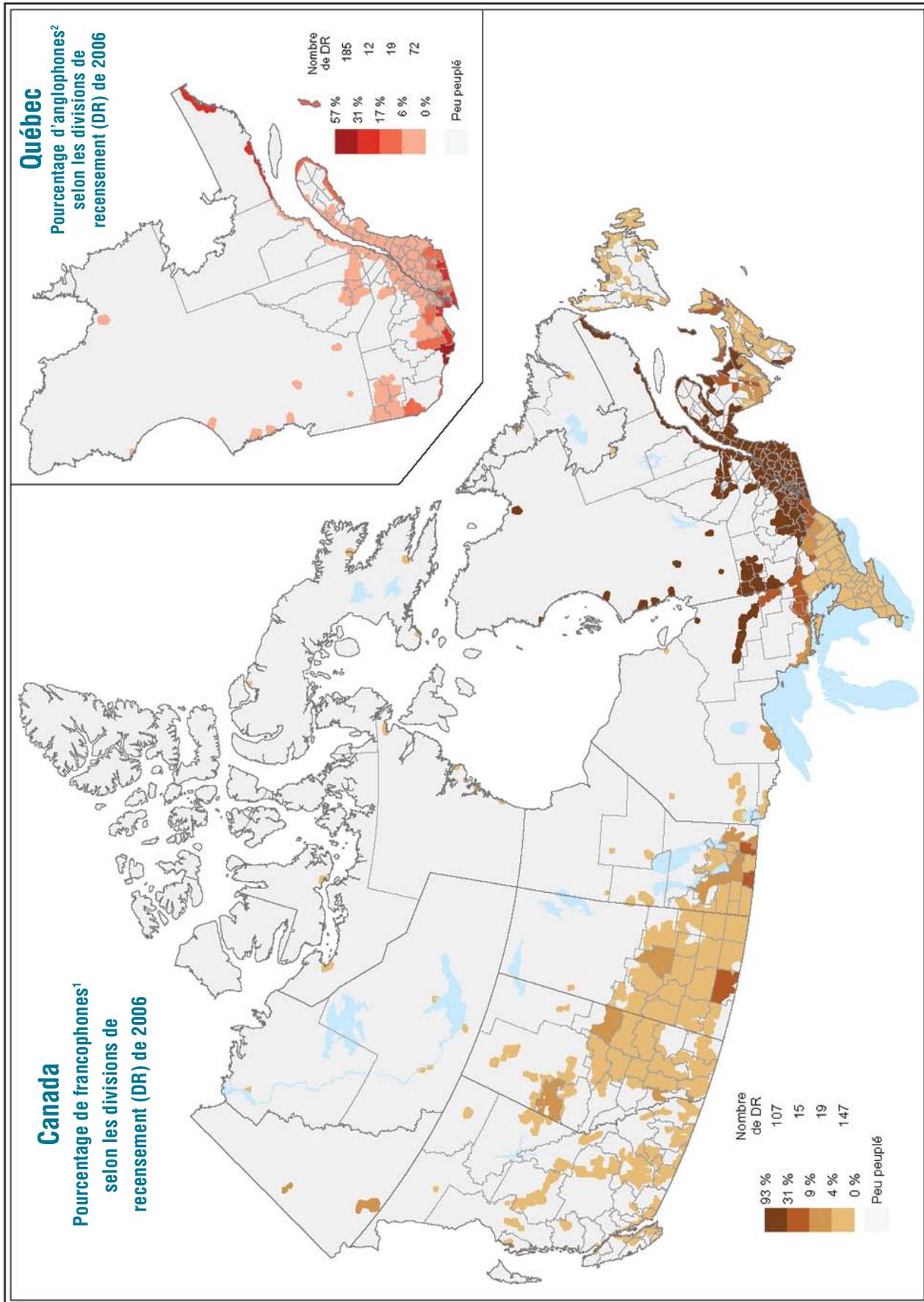
Les données du PISA sur les élèves des groupes linguistiques minoritaires qui avaient 15 ans en 2009 et sur les écoles fréquentées par ces élèves doivent être replacées dans le contexte plus large des groupes linguistiques minoritaires et majoritaires au Canada. La présente section offre un survol du contexte dans lequel évoluent les répondants au test du PISA et les écoles qu'ils fréquentent.

Les systèmes scolaires linguistiques minoritaires au Canada témoignent des caractéristiques démographiques uniques du pays. Des populations d'anglophones et francophones coexistent dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, mais la densité de population des groupes linguistiques minoritaires varie. La capacité de participer à la culture linguistique d'un groupe fluctue selon la présence des individus qui partagent cette culture et l'offre d'activités connexes. Or, la densité de population a une incidence sur ces éléments. En outre, comme le précise l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*, l'éducation dans la langue de la minorité doit être offerte « là où le nombre le justifie ». Ainsi, la densité de population détermine donc également l'offre des services éducatifs dans la langue de la minorité.

La densité de population relativement aux collectivités linguistiques minoritaires varie considérablement d'une province à l'autre, comme on peut le voir sur la carte. Par exemple, la population minoritaire anglophone au Québec est davantage concentrée dans les grands centres urbains, plus particulièrement à Montréal et du côté québécois de la région de capitale nationale. En revanche, la collectivité francophone minoritaire de l'Ontario est fortement concentrée dans la partie nord-est de la province, une région où les centres de population sont plus petits.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)<sup>2</sup> de 2006 a montré que la proportion relative du groupe francophone minoritaire au sein d'une population était étroitement liée à l'usage de la langue de la minorité et au sentiment d'identification au groupe linguistique minoritaire (tableau 1.1). Par exemple :

à l'extérieur du Québec, 39 % des adultes de langue française résident dans des municipalités où ils forment moins de 10 % de la population. En général, dans ces municipalités, on constate que seulement 25 % ont déclaré avoir le français comme langue principale comparativement à 59 % qui ont déclaré être plus à l'aise en anglais qu'en français et 16 % qui ont indiqué être aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre.<sup>3</sup>



1. Francophones : population ayant le français comme langue maternelle.  
2. Anglophones : population ayant l'anglais comme langue maternelle.

Source : Recensement du Canada de 2006. Produit par la Division de la géographie, Statistique Canada, 2007.

**Tableau 1.1**

**Langue principale utilisée par les adultes de langue française dans leurs activités quotidiennes, selon la proportion qu'ils représentaient dans leur municipalité de résidence, Canada moins le Québec, 2006**

Langue principale utilisée dans les activités quotidiennes	Proportion d'adultes de langue française dans la municipalité de résidence					Total
	<10	10 à 29,9	30 à 49,9	50 à 69,9	70 ou plus	
	pourcentage					
Français	25	48	51	69	91	47
Anglais	59	34	32	20	5	39
Français et anglais également	16	18	17	12	5	14
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

D'autre part, au Québec, les données de l'EVMLO montrent ceci :

Alors que près des deux tiers d'entre eux [des adultes de langue anglaise] déclarent faire une utilisation prépondérante de l'anglais dans leurs activités quotidiennes, cette proportion atteint 85 % lorsqu'on tient compte de ceux qui déclarent utiliser l'anglais et le français à égalité. [...] Même lorsqu'ils ne forment qu'entre 10 % et 30 % de la population au sein de leur municipalité de résidence, 60 % des adultes de langue anglaise utilisent l'anglais de façon prépondérante dans leurs activités quotidiennes.<sup>4</sup>

Les habitudes linguistiques des adultes de langue minoritaire dont il est question ci-dessus se reflètent dans l'utilisation que font leurs enfants de l'anglais et du français. Les données de l'EVMLO montrent que les enfants des minorités francophones utilisaient davantage l'anglais que le français avec leurs amis, sur Internet et dans leurs lectures en 2006 (tableau 1.2).

**Tableau 1.2**

**Langue utilisée par les enfants<sup>1</sup> des groupes linguistiques minoritaires dans différentes situations, Canada, 2006**

Langue utilisée	Enfants des minorités francophones			Enfants des minorités anglophones		
	Lecture	Internet	Amis	Lecture	Internet	Amis
	pourcentage			pourcentage		
Anglais uniquement	29,3	45,4	52,6	17,5	40,3	41,7
D'avantage l'anglais que le français	21,2	24,7	24,8	31,7	26,1	31,7
Anglais et français également	19,4	16,2	0,4	22,5	17,4	0,7
D'avantage le français que l'anglais	15,3	6,1	20,5	16,1	8,0	23,8
Français uniquement	13,7	5,4	1,1	11,1	6,3	0,4
Autre	1,2	2,2	0,6	1,1	2,0	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Enfants de moins de 16 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

Les écoles des minorités linguistiques évoluent également dans le milieu scolaire général. Entre les années scolaires 2000-2001 et 2008-2009, le nombre total d'inscriptions dans les écoles primaires et secondaires au Canada a reculé d'environ 4,5 %. Pendant cette période, les inscriptions aux programmes linguistiques de base<sup>5</sup> ont régressé de presque 7,0 %. D'autre part, les inscriptions aux programmes d'immersion<sup>6</sup> ont bondi de plus de 14,0 % (tableau 2.1).

Le nombre d'inscriptions dans les écoles des minorités linguistiques a également diminué d'environ 4,4 % entre 2000-2001 et 2008-2009. Toutefois, le pourcentage varie considérablement selon la province. Au Nouveau-Brunswick et au Québec, ces inscriptions ont fléchi de 18,9 % et de 6,4 % respectivement pendant la période visée, tandis qu'elles ont affiché d'importantes hausses relatives de 40,3 % et de 52,3 % en Alberta et en Colombie-Britannique respectivement (tableau 2.2).

**Tableau 2.1**

**Effectifs selon le genre de programme de langue seconde et de la minorité, secteur des jeunes, commissions et districts scolaires (dénombrement), Canada, 2000-2001 à 2008-2009**

	Année									Variation en pourcentage 2000-2001 à 2008-2009
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>2 792 676</b>	<b>2 747 594</b>	<b>2 717 721</b>	<b>2 690 956</b>	<b>2 669 909</b>	<b>2 645 723</b>	<b>2 751 535</b>	<b>2 724 208</b>	<b>2 667 322</b>	<b>-4,5</b>
Programme régulier de langue seconde <sup>1</sup>	2 260 055	2 214 422	2 183 291	2 156 369	2 130 185	2 101 136	2 200 112	2 167 881	2 106 238	-6,8
Programmes d'immersion de langue seconde <sup>1</sup>	277 841	278 691	280 219	282 839	288 970	295 197	304 292	311 051	317 590	14,3
Programmes d'enseignement dans la langue de la minorité <sup>1</sup>	254 780	254 481	254 211	251 748	250 754	249 390	247 131	245 276	243 494	-4,4

1. Comprend toutes les provinces et tous les territoires.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS).

**Tableau 2.2**

**Effectifs dans les programmes de langue de la minorité, secteur des jeunes, commissions et districts scolaires (dénombrement), Canada et certaines provinces, 2000-2001 à 2008-2009**

	Année									Variation en pourcentage 2000-2001 à 2008-2009
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>254 780</b>	<b>254 481</b>	<b>254 211</b>	<b>251 748</b>	<b>250 754</b>	<b>249 390</b>	<b>247 131</b>	<b>245 276</b>	<b>243 494</b>	<b>-4,4</b>
Nouvelle-Écosse (Français)	4 109	4 029	4 059	4 153	4 121	4 153	4 124	4 256	4 358	6,1
Nouveau-Brunswick (Français)	38 387	37 103	36 025	35 070	34 326	33 460	32 353	31 725	31 119	-18,9
Québec (Anglais)	105 591	106 902	107 928	108 161	107 715	106 361	104 129	101 285	98 842	-6,4
Ontario (Français)	93 335	92 838	92 351	90 138	89 839	90 075	90 217	91 071	91 830	-1,6
Manitoba (Français)	5 367	5 309	5 274	5 242	5 207	5 250	5 338	5 378	5 323	-0,8
Alberta (Français)	3 745	3 280	3 474	3 619	3 871	4 138	4 737	5 161	5 254	40,3
Colombie-Britannique (Français)	2 771	2 873	2 930	3 146	3 455	3 632	3 816	3 964	4 221	52,3
Uniquement pour la 9 <sup>e</sup> , la 10 <sup>e</sup> et la 11 <sup>e</sup> année dans le contexte du PISA (uniquement pour les provinces énumérées ci-dessus)	51 359	51 041	50 819	51 647	53 548	54 984	56 407	57 027	56 645	10,3

1. Comprend toutes les provinces et tous les territoires.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS).

Les données de l'EVMLO indiquaient également que les parents qui ont le droit d'inscrire leurs enfants dans une école de la minorité n'exercent pas tous ce droit. Environ 26,2 % des parents de langue française minoritaire qui n'avaient pas inscrit leurs enfants dans une école de la minorité ont indiqué ne pas l'avoir fait en raison de la proximité (ou la distance) de l'école et 18,9 % ont déclaré qu'aucune école de la minorité n'était disponible (tableau 3).

**Tableau 3**

**Raisons pour lesquelles les parents<sup>1</sup> n'ont pas inscrit (ou ne pouvaient pas inscrire) leurs enfants à une école de la minorité linguistique**

Raisons <sup>2</sup>	pourcentage
Qualité du programme ou de l'école	16,7
Proximité de l'école	26,2
Disponibilité de l'école	18,9

1. Ayants droit uniquement au Canada excepté au Québec.

2. Les réponses multiples étaient acceptées pour cette question.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006.

### 3. Élèves des groupes linguistiques minoritaires

Les caractéristiques individuelles des élèves, notamment le sexe, le statut d'immigrant et le statut économique de la famille, se sont révélées liées à leur réussite personnelle et scolaire. En outre, certains contextes familiaux, comme l'accès aux ordinateurs et à Internet ou le fait de disposer d'un endroit calme pour étudier, ont aussi été associés à la réussite scolaire. L'élaboration d'un profil des élèves des groupes linguistiques minoritaires au Canada nous permet d'approfondir notre compréhension de la situation et des caractéristiques de ces élèves ainsi que d'examiner de quelles façons ils peuvent différer sensiblement des élèves des groupes linguistiques majoritaires. Les sections qui suivent tracent le profil des élèves fréquentant les écoles de la minorité en utilisant ces caractéristiques. Cela renforce la capacité de prendre des décisions concernant des politiques et des programmes appropriés à cette population.

#### 3.1 Élèves, famille et vie à la maison

Les expériences de vie au secondaire et les taux de réussite scolaire peuvent varier considérablement entre les garçons et les filles selon la question à l'étude - interruption ou décrochage des études secondaires, styles d'apprentissage, etc.<sup>7</sup> L'équilibre entre les sexes au sein d'un effectif scolaire influe nécessairement sur les questions dont les autorités scolaires doivent tenir compte et sur la réussite relative des élèves. La répartition des garçons et des filles dans les effectifs scolaires des minorités ne différait pas de manière significative de celle des effectifs scolaires des majorités. Dans les deux cas, cette répartition était à peu près égale. Il est évident que les parents d'enfants ayant droit à une éducation dans la langue de la minorité ne prennent pas la décision d'inscrire leurs enfants dans une école de la minorité en fonction du sexe des élèves. Par conséquent, les écoles des groupes linguistiques minoritaires font face aux mêmes situations fondées sur le sexe, notamment le décrochage scolaire, que les écoles des groupes majoritaires (tableau 4).

Les élèves membres des groupes linguistiques minoritaires étaient beaucoup plus susceptibles, et souvent dans une mesure considérable, d'être nés au Canada ou d'avoir au moins un parent né au Canada par rapport aux élèves des groupes linguistiques majoritaires (85,0 % et 74,8 % respectivement). Un écart considérable entre les élèves des minorités et ceux des majorités au regard de cette caractéristique était manifeste dans l'ensemble du Canada ainsi qu'au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, selon les données du PISA (tableau 4).

La structure familiale des élèves des groupes linguistiques minoritaires était typique des familles canadiennes d'aujourd'hui. En effet, la vaste majorité de ces élèves (plus de 83,0 %) vivaient dans un environnement familial nucléaire

traditionnel en 2009, tandis qu'environ 16,0 % vivaient dans des familles monoparentales. Les autres élèves vivaient dans des situations familiales mixtes. Bien que ces pourcentages soient comparables à ceux des élèves des groupes linguistiques majoritaires, les élèves des minorités affichaient une tendance légèrement plus prononcée quant au nombre d'entre eux qui étaient issus de familles nucléaires traditionnelles plutôt que de familles monoparentales par rapport au reste des élèves dans leurs provinces spécifiques. Toutefois, cette différence n'était significative qu'au Nouveau-Brunswick, qui présentait le taux le plus élevé de familles monoparentales dans la population scolaire de la majorité linguistique de toutes les provinces visées dans le présent rapport. Néanmoins, la proportion de familles monoparentales dans la population scolaire de la minorité au Nouveau-Brunswick était comparable à celle des autres provinces chez les groupes d'élèves de la majorité et de la minorité linguistique (tableau 4).

Nous escomptions que le niveau de scolarité des parents serait élevé compte tenu du niveau de scolarité croissant atteint à chaque génération successive de Canadiens. Dans l'ensemble, plus de 70,0 % des élèves de 15 ans au Canada avaient en 2009 au moins un parent ayant poursuivi des études postsecondaires (EPS). La proportion d'élèves ayant au moins un parent ayant fait des EPS avait tendance à être légèrement supérieure chez les élèves des groupes linguistiques minoritaires en général, la seule province affichant une différence significative au regard de cette caractéristique étant la Colombie-Britannique. Dans cette province en effet, plus de 86,0 % des élèves dans les écoles de la minorité ayant pris part au PISA avaient déclaré avoir au moins un parent ayant poursuivi des EPS par rapport à 70,9 % de ceux fréquentant les écoles de la majorité linguistique (tableau 4).

Une proportion plus petite d'élèves de 15 ans membres des minorités linguistiques (12,4 %) avaient indiqué qu'un de leurs parents était à la maison à temps plein comparativement à leurs camarades des majorités linguistiques (14,1 %). En Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, un écart considérable s'observait sous ce rapport, un pourcentage plus élevé d'élèves des majorités linguistiques ayant un parent à temps plein à la maison en 2009 (tableau 4).

**Tableau 4**  
**Profil démographique des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Sexe		Statut d'immigrant des élèves				Structure familiale				Plus haut niveau de scolarité des parents		Activité des parents sur le marché du travail	
	Femmes		Autochtones <sup>2</sup>		Deuxième génération <sup>3,4</sup>		Famille nucléaire		Famille monoparentale		Au moins un parent a fait des études postsecondaires		Au moins un parent ne travaille pas	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>														
Minorité	50,2	(0,68)	85,0	(0,84)*	10,0	(0,67)*	83,1	(0,80)	15,9	(0,77)	72,0	(1,00)	12,4	(0,76)
Majorité	49,6	(0,50)	74,8	(1,41)*	14,1	(0,88)*	81,7	(0,47)	16,9	(0,44)	71,4	(0,74)	14,1	(0,48)
<b>Nouvelle-Écosse</b>														
Minorité	55,6	(3,10)	96,7	(1,38)	F	...	86,2	(2,34)	13,4	(2,30) <sup>E</sup>	71,3	(2,85)	F	...
Majorité	49,0	(1,28)	95,3	(0,69)	1,9	(0,44) <sup>E</sup>	78,8	(1,18)	19,5	(1,15)	67,1	(1,46)	13,6	(0,94)
<b>Nouveau-Brunswick</b>														
Minorité	50,2	(0,53)	98,4	(0,46)*	F	...	82,0	(1,21)	16,3	(1,14)*	63,7	(1,78)	9,8	(1,01)
Majorité	49,7	(0,82)	95,4	(0,87)*	1,2	(0,39) <sup>E</sup>	77,0	(1,41)	21,6	(1,37)*	67,0	(1,88)	11,2	(1,21)
<b>Québec</b>														
Minorité	49,9	(1,18)	82,7	(1,42)	12,4	(1,16)	83,1	(1,23)	16,0	(1,16)	71,6	(1,58)	15,3	(1,29)
Majorité	50,5	(0,85)	85,4	(2,23)	8,2	(1,34)	81,8	(1,01)	17,1	(0,96)	68,2	(1,16)	11,7	(0,82)
<b>Ontario</b>														
Minorité	50,3	(0,60)	83,4	(1,16)*	10,3	(0,88)*	83,0	(1,19)	16,0	(1,17)	76,4	(1,33)	9,0	(0,80)*
Majorité	49,5	(1,09)	66,7	(2,75)*	19,4	(1,71)*	82,0	(0,87)	16,9	(0,86)	75,5	(1,42)	13,9	(0,92)*
<b>Manitoba</b>														
Minorité	56,2	(2,06)	95,2	(1,20)*	F	...	87,3	(2,34)	12,3	(2,21) <sup>E</sup>	67,2	(4,26)	7,9	(1,99) <sup>E</sup>
Majorité	50,3	(1,39)	79,7	(1,45)*	9,0	(0,87) <sup>E</sup>	81,8	(1,12)	16,4	(1,00)	62,9	(1,11)	13,7	(1,12)
<b>Alberta</b>														
Minorité	47,8	(1,87)	72,2	(3,64)	9,0	(2,38) <sup>E</sup>	85,3	(2,95)	14,7	(2,95) <sup>E</sup>	72,2	(4,49)	9,2	(1,59)* <sup>E</sup>
Majorité	50,3	(0,56)	78,7	(2,05)	10,8	(1,20)	81,6	(0,90)	16,2	(0,85)	70,9	(1,64)	15,7	(0,98)*
<b>Colombie-Britannique</b>														
Minorité	46,6	(3,32)	63,6	(5,32)	20,6	(5,18) <sup>E</sup>	84,8	(3,13)	14,2	(2,99) <sup>E</sup>	86,5	(3,69)*	F	...
Majorité	48,5	(0,74)	65,3	(2,74)	18,6	(1,86)	82,2	(0,99)	16,1	(0,87)	70,9	(1,46)*	18,6	(1,14)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Autochtones – Élèves nés au Canada ou dont au moins un des parents est né au Canada et élèves nés à l'étranger, mais dont au moins un des parents est né au Canada.

3. Deuxième génération : Élèves nés au Canada, mais dont les parents sont nés dans un autre pays.

4. Première génération (ne figure pas dans le tableau) : Élèves nés dans un autre pays de parents également nés dans un autre pays.

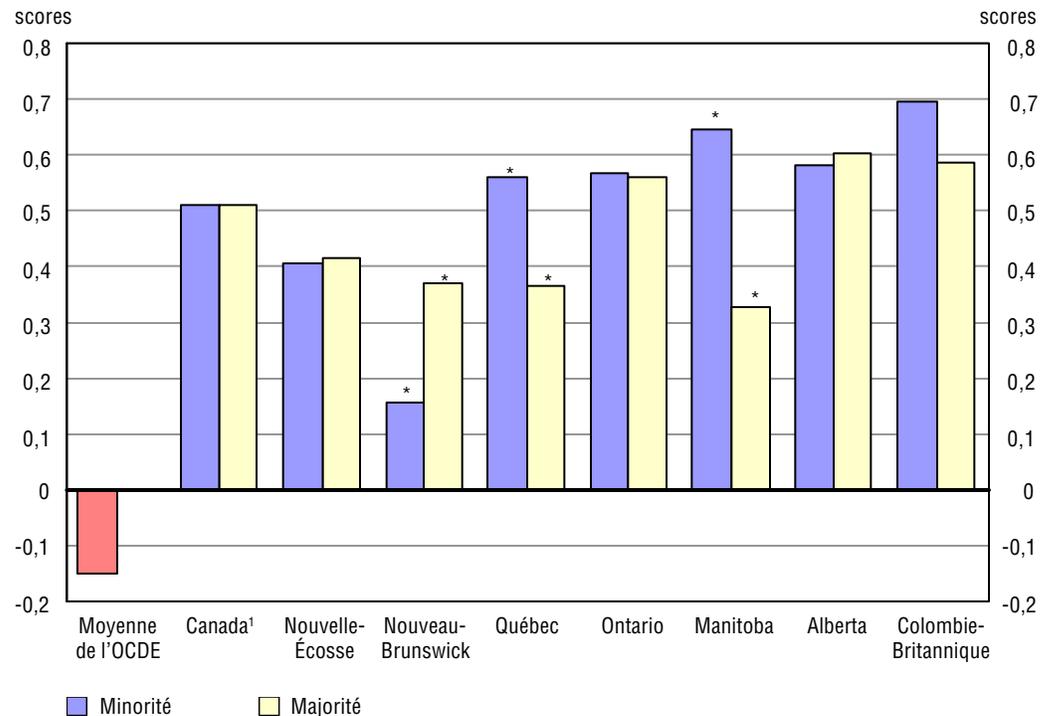
Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Le statut social, culturel et économique des familles, mesuré à l'aide des données du PISA, est une combinaison des indicateurs du statut professionnel et du niveau de scolarité les plus élevés des parents ainsi que des biens que l'on retrouve dans la maison, qui reflètent la richesse relative, le patrimoine culturel (livres et œuvres d'art à la maison) et l'accès aux ressources éducatives à la maison (livres de référence et Internet). Des scores plus élevés à cet indice indiquent un niveau supérieur de richesse, un plus grand nombre de biens à la maison et un meilleur accès aux ressources éducatives à la maison pour l'élève.

Les scores du Canada étaient bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE à cet égard, et aucune différence globale ne ressortait entre les élèves de 15 ans issus de la minorité et de la majorité à ce niveau géographique (graphique 1). Les écarts provinciaux étaient cependant évidents, certains d'entre eux témoignant d'un éloignement considérable entre les deux groupes. Au Nouveau-Brunswick, les scores des élèves de la minorité linguistique étaient considérablement moins élevés à cet indice que ceux des élèves de la majorité linguistique, tandis qu'on observait la situation inverse au Québec et au Manitoba. En Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, les mesures de la richesse des familles n'avaient fait ressortir aucune différence significative entre les groupes d'élèves des minorités et des majorités (graphique 1).

### Graphique 1

**Scores à l'indice du statut social, culturel et économique, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, OCDE, Canada et certaines provinces, 2009 (un score élevé indique un statut social, économique et culturel élevé)**



\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province.  
 1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

### Indices du PISA

Les indices dont il est question dans le présent rapport suivent une structure semblable. Le score final de chaque indice est basé sur une combinaison de réponses fournies par les participants au PISA concernant un certain nombre d'éléments (voir l'annexe 3 pour la description des éléments qui composent chaque indice). Au total, ces éléments se combinent pour créer un concept d'ensemble que le titre de l'indice reflète. Le score final est basé sur une distribution standardisée des scores avec une moyenne de zéro et un écart-type de 1 dans tous les pays de l'OCDE. Le score « 0 » a été établi avec des réponses aux éléments combinés lorsque l'indice a d'abord été utilisé dans les données du PISA. En règle générale, les valeurs élevées du score à l'indice sont associées à des réponses plus positives aux éléments combinés. Par exemple, des valeurs élevées à l'indice du statut social, culturel et économique dénotent un niveau de scolarité plus élevé des parents, davantage d'éléments de richesse à la maison sous l'angle des biens et un statut professionnel supérieur des parents.

Les parents sont une importante source de soutien et d'encouragement et jouent un grand rôle dans la réussite personnelle et scolaire de l'élève. En général, plus de 80,0 % des élèves de 15 ans des deux groupes, minoritaire et majoritaire, disaient avoir une relation étroite avec leurs parents, prenant leurs repas ensemble et discutant plusieurs fois par mois ou plus. Les études n'étaient cependant pas le principal sujet de discussion, puisque la proportion d'élèves indiquant avoir discuté avec leurs parents plusieurs fois par mois ou davantage de leur rendement scolaire chutait à environ six élèves sur dix ou moins, tant pour les groupes minoritaires que pour les groupes majoritaires. Les parents des élèves inscrits dans des systèmes scolaires linguistiques minoritaires étaient habituellement moins enclins à discuter de rendement scolaire que leurs homologues des majorités linguistiques, sauf au Québec, où l'inverse était vrai. À ce chapitre, la différence entre les deux groupes était significative au Québec, en Ontario et au Manitoba (tableau 5).

**Tableau 5**  
**Interaction parents-élèves, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Parents et élèves prennent un repas ensemble		Les parents prennent du temps tout simplement pour parler avec l'élève		Les parents discutent du rendement scolaire de l'élève	
	Plusieurs fois par mois ou davantage					
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	85,5	(0,78)	79,9	(1,05)	61,3	(1,04)*
Majorité	84,8	(0,41)	81,0	(0,40)	66,1	(0,57)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	82,3	(2,60)	80,1	(3,13)	58,9	(3,99)
Majorité	79,2	(1,28)	77,9	(1,34)	66,8	(1,63)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	80,1	(1,34)	79,1	(1,39)	60,3	(2,02)
Majorité	78,2	(1,39)	78,2	(1,71)	67,0	(1,95)
<b>Québec</b>						
Minorité	87,4	(1,13)*	81,0	(1,70)	65,9	(1,57)*
Majorité	91,7	(0,76)*	84,6	(0,83)	59,6	(1,37)*
<b>Ontario</b>						
Minorité	84,7	(1,24)	78,3	(1,45)	54,2	(1,57)*
Majorité	84,0	(0,77)	81,2	(0,78)	69,0	(1,12)*
<b>Manitoba</b>						
Minorité	83,9	(2,92)	79,5	(4,16)	43,0	(3,42)*
Majorité	80,6	(1,21)	78,1	(0,92)	61,9	(1,48)*
<b>Alberta</b>						
Minorité	82,9	(2,64)	76,1	(3,16)	58,2	(3,65)
Majorité	82,6	(0,98)	78,4	(0,85)	66,2	(1,01)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	84,1	(3,53)	82,9	(4,31)	65,1	(4,81)
Majorité	82,8	(1,11)	79,6	(0,88)	68,7	(1,05)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Les données concernant la langue parlée le plus souvent à la maison par les élèves des minorités linguistiques revêtent un intérêt particulier. Les données de 2009 autorisaient une comparaison de la langue parlée à la maison et de la langue d'enseignement (qui est aussi la langue dans laquelle le test du PISA a été administré). À l'échelle du Canada, un élève sur dix seulement dans les systèmes scolaires linguistiques majoritaires utilisait plus souvent à la maison une langue différente de la langue d'enseignement. Cette proportion passait à un élève sur trois pour les groupes linguistiques minoritaires.<sup>8</sup> La différence relative ayant trait à la langue d'enseignement et à la langue utilisée à la maison pour les élèves des majorités et des minorités était significative pour toutes les unités géographiques visées dans le présent rapport. Dans certains cas, les différences étaient extrêmes. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, la proportion d'élèves des minorités linguistiques utilisant à la maison une autre langue que la langue d'enseignement était supérieure à 50,0 %, soit un élève sur deux. Par comparaison, ce pourcentage était constamment inférieur à 15,0 % chez les élèves des majorités linguistiques, sauf en Colombie-Britannique, où il atteignait 19,5 % (tableau 6).

Les données de l'EVMLO, dont il a été question plus haut, confirment que les élèves instruits dans la langue de la minorité n'ont pas nécessairement, en dehors de l'école, l'environnement linguistique complémentaire de la langue utilisée à l'école. Selon le degré de non-concordance entre la langue d'enseignement à l'école et la langue utilisée à la maison, dans Internet, pour la lecture et avec les amis, il pourrait être difficile de trouver de l'aide pour faire ses devoirs et pour avoir accès à des documents d'appui dans la langue de l'école et d'avoir des occasions d'exploiter et de renforcer les compétences linguistiques acquises à l'école.

**Tableau 6**

**Langue utilisée à la maison par rapport à la langue d'enseignement, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Langue utilisée le plus souvent à la maison par rapport à la langue d'enseignement			
	Même langue		Langue différente <sup>2</sup>	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	67,0	(1,10)*	33,0	(1,10)*
Majorité	86,6	(0,88)*	13,4	(0,88)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	42,8	(5,63)*	57,2	(5,63)*
Majorité	97,2	(0,50)*	2,8	(0,50)* <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	87,1	(0,89)*	12,9	(0,89)*
Majorité	94,3	(0,96)*	5,7	(0,96)* <sup>E</sup>
<b>Québec</b>				
Minorité	76,5	(1,80)*	23,5	(1,80)*
Majorité	88,3	(1,68)*	11,7	(1,68)*
<b>Ontario</b>				
Minorité	47,0	(1,71)*	53,0	(1,71)*
Majorité	85,3	(1,55)*	14,7	(1,55)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	49,2	(3,26)*	50,8	(3,26)*
Majorité	86,7	(1,48)*	13,3	(1,48)*
<b>Alberta</b>				
Minorité	49,0	(6,46)*	51,0	(6,46)*
Majorité	87,9	(1,39)*	12,1	(1,39)*
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	25,2	(4,63)* <sup>E</sup>	74,8	(4,63)*
Majorité	80,5	(1,90)*	19,5	(1,90)*

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Dans la plupart des cas, lorsque la langue d'enseignement n'était pas la même que celle utilisée le plus souvent à la maison, cette dernière était l'autre langue officielle pour les élèves des minorités linguistiques et une langue non officielle (ni le français ni l'anglais) pour les élèves des majorités linguistiques. Les données concernant l'« autre langue officielle » et une « langue non officielle » ont dû être regroupées en raison des faibles valeurs des cellules relatives aux langues non officielles pour les élèves des minorités linguistiques et à l'autre langue officielle pour les élèves des majorités linguistiques.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Quelle que soit la langue du système scolaire, plus de 95,0 % des jeunes de 15 ans disaient vivre dans un milieu familial propice à l'apprentissage et favorisant la vie typique des adolescents canadiens. Il n'y avait pas de différence significative entre les groupes d'élèves des minorités et des majorités linguistiques dans l'une ou l'autre des provinces pour ces éléments de style de vie. Les élèves de cet âge au Canada ont généralement un endroit tranquille pour faire leurs travaux scolaires, et ils disposent d'un ordinateur et des logiciels éducatifs nécessaires pour faire leurs devoirs. Ils vivent dans des environnements qui appuient la littératie et la lecture (avec plus de 100 livres à la maison) et disposent à la maison d'au moins un des appareils électroniques modernes que sont les lecteurs de DVD, les téléphones cellulaires, etc (tableau 7).

**Tableau 7**

**Caractéristiques de la vie à la maison, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	L'élève dispose d'une salle d'étude, d'une chambre privée ou d'un endroit calme pour étudier à la maison		L'élève dispose d'un ordinateur, de logiciels éducatifs ou d'un accès à Internet à la maison pour faire ses travaux scolaires		L'élève dispose au moins d'un lecteur de DVD, d'un baladeur numérique ou d'un téléphone cellulaire à la maison		Il y a plus de cent livres à la maison	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	99,4	(0,17)	97,9	(0,41)	99,9	(0,05)	96,2	(0,70)
Majorité	99,2	(0,11)	98,4	(0,15)	99,9	(0,03)	97,1	(0,21)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	98,7	(0,75)	98,7	(0,75)	100,0	(0,00)	98,3	(0,87)
Majorité	98,9	(0,30)	97,3	(0,43)	99,9	(0,08)	96,6	(0,69)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	99,3	(0,31)	96,6	(0,75)	99,7	(0,27)	96,7	(0,61)
Majorité	99,0	(0,39)	97,9	(0,43)	99,8	(0,15)	98,1	(0,50)
<b>Québec</b>								
Minorité	99,2	(0,32)	97,4	(0,78)	99,9	(0,05)	95,5	(1,23)
Majorité	99,4	(0,20)	98,1	(0,30)	99,9	(0,07)	97,9	(0,40)
<b>Ontario</b>								
Minorité	99,7	(0,16)	99,2	(0,31)	99,9	(0,10)	96,7	(0,57)
Majorité	99,2	(0,19)	98,8	(0,24)	99,9	(0,07)	97,1	(0,36)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	99,6	(0,43)	99,2	(0,54)	100,0	(0,00)	97,6	(1,02)
Majorité	97,6	(0,41)	96,7	(0,55)	99,7	(0,21)	96,3	(0,57)
<b>Alberta</b>								
Minorité	100,0	(0,00)	99,6	(0,38)	100,0	(0,00)	95,6	(1,67)
Majorité	99,2	(0,22)	97,9	(0,51)	99,9	(0,09)	96,1	(0,73)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	100,0	(0,00)	100,0	(0,00)	100,0	(0,00)	99,0	(0,98)
Majorité	99,2	(0,25)	98,7	(0,40)	99,9	(0,07)	97,3	(0,39)

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

### 3.2 La vie des élèves de 15 ans

C'est généralement pendant l'adolescence qu'on acquiert un style de vie, des attitudes et des comportements qui permettront d'atteindre les objectifs à long terme de la vie adulte et de la vie professionnelle. L'acquisition de compétences qui permettront de mener une carrière fructueuse et de participer au marché du travail constitue un autre aspect important de l'adolescence au Canada. Le fait d'avoir un réseau solide et positif d'amis et de pouvoir compter sur les membres de la famille pour traverser ces années peut être déterminant pour aider l'élève à prendre des décisions appropriées et satisfaisantes pour sa vie professionnelle future.

Neuf élèves des groupes linguistiques minoritaires sur dix ont indiqué qu'ils avaient des amis et de la famille qui les aidaient à se sentir en sécurité et heureux. La même proportion d'élèves estimaient avoir quelqu'un en qui ils avaient confiance pour obtenir des conseils et sur qui ils pouvaient compter dans les moments difficiles. Bien que des différences importantes se faisaient jour entre les élèves des minorités et ceux des majorités concernant certains de ces éléments au niveau du Canada et en Ontario, la proportion de réponses positives aux trois questions liées à un réseau social positif et stimulant s'établissait constamment à neuf sur dix ou presque dans toutes les provinces (tableau 8).

**Tableau 8**  
**Perceptions positives du soutien social, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	J'ai une famille et des amis qui m'aident à me sentir en sécurité et heureux		Je peux compter sur une personne de confiance pour obtenir des conseils		Je peux compter sur quelqu'un pour m'aider dans les moments difficiles	
	D'accord					
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	94,8	(0,39)	94,2	(0,43)	92,2	(0,46)*
Majorité	96,0	(0,21)	94,0	(0,27)	93,7	(0,28)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	94,7	(1,34)	94,8	(1,35)	89,0	(1,82)
Majorité	94,1	(0,62)	93,2	(0,74)	92,5	(0,78)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	92,2	(0,93)	91,9	(0,81)	90,8	(0,94)
Majorité	94,8	(0,86)	92,5	(1,01)	91,4	(0,95)
<b>Québec</b>						
Minorité	96,0	(0,68)	95,8	(0,67)	93,7	(0,82)
Majorité	96,3	(0,50)	95,1	(0,48)	94,1	(0,66)
<b>Ontario</b>						
Minorité	93,6	(0,65)*	92,2	(0,84)	90,5	(0,80)*
Majorité	96,6	(0,41)*	93,9	(0,51)	94,1	(0,50)*
<b>Manitoba</b>						
Minorité	94,6	(1,61)	95,1	(1,61)	90,9	(2,61)
Majorité	96,1	(0,53)	93,3	(0,65)	93,4	(0,81)
<b>Alberta</b>						
Minorité	95,2	(1,53)	92,0	(2,19)	88,5	(2,83)
Majorité	95,7	(0,36)	93,6	(0,51)	93,7	(0,59)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	96,2	(1,69)	97,0	(1,46)	88,4	(2,43)
Majorité	94,9	(0,50)	93,7	(0,55)	92,7	(0,67)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Dans le cadre du PISA, des questions étaient également posées qui permettaient de repérer les lacunes dans le réseau de soutien social formé par la famille et les amis de l'élève. Les réponses à ces questions indiquaient aussi un

vif sentiment de confort social de la part des élèves des minorités. Encore une fois, environ neuf élèves des minorités linguistiques sur dix ont dit être en désaccord avec des énoncés comme « Si quelque chose allait mal, personne ne m'aiderait. » Bien que l'Ontario se distingue par des différences statistiquement significatives entre les élèves de la minorité et de la majorité au regard de ces éléments de soutien social plus négatifs, la proportion d'élèves en désaccord avec les énoncés était stable, à 90,0 % environ. Les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires de l'Alberta se distinguaient pour leur part par leurs réponses aux énoncés « Je n'ai personne avec qui je me sens à l'aise pour parler de mes problèmes » et « Il n'y a personne avec qui je me sens proche. » Il y avait un écart statistiquement significatif de six et sept points de pourcentage en faveur des élèves de la majorité linguistique concernant ces deux énoncés, soit le plus important écart dans toutes les provinces (tableau 9).

**Tableau 9**

**Perceptions négatives du soutien social, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Si quelque chose allait mal, personne ne m'aiderait		Je n'ai personne avec qui je me sens à l'aise pour parler de mes problèmes		Il n'y a personne avec qui je me sens proche	
	En désaccord					
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	93,8	(0,44)	88,9	(0,66)	92,0	(0,54)
Majorité	94,6	(0,24)	89,9	(0,38)	93,2	(0,27)
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	93,3	(1,42)	88,1	(2,10)	90,5	(1,93)
Majorité	93,2	(0,82)	88,7	(0,82)	92,0	(0,86)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	92,8	(0,84)	87,8	(1,20)	89,6	(1,03)
Majorité	93,5	(0,95)	90,8	(1,00)	92,4	(0,92)
<b>Québec</b>						
Minorité	94,6	(0,68)	90,5	(1,12)	94,4	(0,84)
Majorité	95,0	(0,55)	91,1	(0,55)	92,3	(0,64)
<b>Ontario</b>						
Minorité	93,2	(0,60)*	87,0	(1,02)*	89,0	(0,91)*
Majorité	95,3	(0,48)*	90,3	(0,70)*	94,3	(0,49)*
<b>Manitoba</b>						
Minorité	91,7	(1,58)	85,5	(1,93)	91,4	(1,67)
Majorité	93,4	(0,77)	88,6	(0,89)	92,6	(0,73)
<b>Alberta</b>						
Minorité	89,5	(2,26)	81,8	(2,22)*	86,2	(2,63)*
Majorité	93,2	(0,56)	88,7	(0,65)*	92,7	(0,54)*
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	93,5	(1,75)	84,4	(4,26)	89,4	(2,41)
Majorité	94,3	(0,58)	88,6	(0,78)	92,5	(0,60)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Le comportement même des élèves sera le reflet de leurs propres attitudes émergentes et de leur degré de satisfaction de leur vie. Dans six des sept provinces examinées ici, les élèves des groupes linguistiques minoritaires étaient moins susceptibles que les élèves des groupes linguistiques majoritaires d'avoir passé une nuit entière sans rentrer à la maison, et ce, sans permission. Au Québec, l'inverse était vrai. Les différences entre les élèves minoritaires et majoritaires au niveau de cette caractéristique étaient statistiquement significatives dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick. La fourchette des proportions concernant ce point montre comment le comportement des élèves de 15 ans peut être fragile à cet égard. La plus faible proportion d'élèves à indiquer qu'ils ne passaient généralement pas de nuit entière sans rentrer à la maison sans permission revenait aux élèves du groupe linguistique majoritaire de la Nouvelle-Écosse (64,2 %). Par comparaison, environ 83,0 % des élèves du groupe linguistique minoritaire de la Colombie-Britannique et du groupe linguistique majoritaire au Québec ont fait la même déclaration, un écart de près de 20 points de pourcentage (tableau 10).

Des données sur des comportements aussi sérieux que les fugues, le fait de causer des ennuis à l'école et le fait d'être suspendu étaient également recueillies dans le cadre du PISA afin de mettre au jour la prévalence de ce type d'activité chez les élèves de cet âge. Dans l'ensemble, environ 90,0 % des élèves des groupes linguistiques minoritaires ont déclaré n'avoir jamais fugué. Au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Alberta, la proportion d'élèves des groupes linguistiques minoritaires qui n'avaient jamais fugué était significativement plus faible que celle des élèves de la majorité. L'écart le plus important s'observait en Alberta, où les proportions étaient de 83,0 % pour les élèves du groupe minoritaire et de 92,3 % pour les élèves de la majorité (tableau 10).

Les comportements qui consistent à causer des ennuis à l'école et à être suspendu de l'école ont été mesurés dans le contexte du PISA à titre d'aspects négatifs du comportement qu'ont les élèves dans le milieu scolaire. À l'échelle canadienne, il semble que les élèves des groupes linguistiques minoritaires sont moins sages à l'école. Dans l'ensemble, 65,8 % d'entre eux ont indiqué qu'ils n'avaient jamais causé des problèmes à l'école par rapport à 72,3 % pour les élèves de 15 ans des majorités. La valeur inférieure des groupes minoritaires à cet égard est principalement attribuable aux différences importantes et statistiquement significatives entre les groupes minoritaire et majoritaire au Québec (62,1 % des élèves de la minorité et 76,2 % de ceux de la majorité n'avaient jamais causé des problèmes à l'école) et en Alberta (59,9 % des élèves de la minorité et 70,6 % de ceux de la majorité). Dans trois provinces, à savoir en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, les groupes d'élèves des minorités étaient en fait plus susceptibles d'avoir été sages à l'école, mais pas toujours à un degré significativement différent. En Nouvelle-Écosse et au Manitoba, ce comportement positif des élèves des groupes linguistiques minoritaires se traduisait par une proportion nettement plus élevée d'élèves en mesure de dire qu'ils n'avaient jamais été suspendus de l'école par rapport à leurs camarades des majorités linguistiques (tableau 10).

**Tableau 10**

**Attitudes et comportements négatifs des élèves répondants, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Passer une nuit entière sans rentrer à la maison sans permission		Fuguer		Causer des ennuis à l'école		Avoir été suspendu	
	pourcentage	erreur-type	Jamais		pourcentage	erreur-type	Non	
			pourcentage	erreur-type			pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	71,2	(1,13)	90,5	(0,56)*	65,8	(1,08)*	72,5	(0,97)*
Majorité	71,3	(0,53)	93,7	(0,24)*	72,3	(0,50)*	77,0	(0,48)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	80,4	(2,63)*	90,9	(2,52)	76,0	(4,50)	87,0	(2,27)*
Majorité	64,2	(1,46)*	90,6	(0,81)	67,1	(1,56)	74,3	(1,27)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	74,8	(1,41)	90,8	(0,94)	73,5	(1,43)	74,3	(1,44)
Majorité	69,1	(1,49)	92,2	(0,85)	70,8	(1,55)	76,1	(1,60)
<b>Québec</b>								
Minorité	66,8	(1,83)*	92,4	(0,83)*	62,1	(1,80)*	70,3	(1,48)
Majorité	83,0	(0,90)*	95,6	(0,44)*	76,2	(1,12)*	79,7	(1,28)
<b>Ontario</b>								
Minorité	76,6	(1,43)*	87,2	(1,05)*	68,7	(1,55)	73,7	(1,39)
Majorité	69,9	(0,94)*	94,3	(0,51)*	72,6	(1,06)	76,2	(0,82)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	77,9	(2,70)*	86,8	(1,99)*	78,4	(2,81)	87,4	(2,59)*
Majorité	67,1	(1,30)*	92,7	(0,78)*	70,4	(1,48)	74,1	(1,45)*
<b>Alberta</b>								
Minorité	75,8	(2,57)*	83,0	(2,52)*	59,9	(3,95)*	75,7	(3,36)
Majorité	65,6	(1,26)*	92,3	(0,68)*	70,6	(1,40)*	76,1	(0,96)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	83,9	(3,00)*	86,9	(6,23)	64,2	(5,14)	81,5	(4,06)
Majorité	68,5	(1,44)*	91,6	(0,61)	70,8	(1,31)	77,7	(1,17)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

La vie des adolescents canadiens comporte habituellement diverses activités, dont beaucoup sont considérées comme préparatoires à leur future carrière et à leur vie adulte. De nombreuses possibilités s'offrent à eux, et ils doivent atteindre un équilibre entre ces activités supplémentaires et leurs obligations scolaires et familiales. Le travail rémunéré témoigne du climat de travail dans une province donnée, y compris de la position économique et de la disponibilité des emplois, et de la motivation au travail des élèves eux-mêmes. Globalement, environ 60,0 % des élèves des groupes linguistiques minoritaires avaient travaillé contre rémunération pendant l'année scolaire 2008-2009. Ce pourcentage se comparait à celui des élèves des groupes linguistiques majoritaires au niveau du Canada, mais il variait encore une fois selon la province. Dans certaines provinces, le pourcentage d'élèves des groupes linguistiques minoritaires qui travaillaient était légèrement plus élevé que celui de leurs homologues des groupes linguistiques

majoritaires, et dans d'autres provinces, l'inverse était vrai. En Ontario, le pourcentage d'élèves de la minorité linguistique qui travaillaient était considérablement plus élevé que celui de leurs camarades de la majorité linguistique (tableau 11).

Le bénévolat peut souvent se substituer au travail rémunéré sous l'angle de l'acquisition de compétences tout en présentant l'avantage supplémentaire de fournir aux organismes communautaires le soutien dont ils ont besoin pour fonctionner. À ce chapitre, à l'échelle du Canada, on pouvait observer environ la même proportion d'élèves que pour le travail rémunéré (59,0 % pour les deux groupes linguistiques). Toutefois, dans deux provinces, soit au Nouveau-Brunswick et en Ontario, les pourcentages d'élèves des minorités qui faisaient du bénévolat étaient nettement inférieurs à ceux des élèves des majorités linguistiques, tandis qu'au Québec, le pourcentage d'élèves du groupe linguistique minoritaire faisant du bénévolat était considérablement plus élevé que celui de leurs pairs majoritaires (tableau 11).

En général, la vie au Canada offre aux adolescents la possibilité de s'investir dans un certain nombre d'autres d'activités (tant à l'école qu'à l'extérieur de l'école), notamment les sports, la musique, les arts, etc. Ces activités non seulement gardent les élèves occupés et en bonne santé, mais elles contribuent aussi à la croissance et à l'épanouissement personnels. Environ huit élèves des groupes linguistiques minoritaires sur dix participaient à ce genre d'activités en 2009, une proportion comparable à celle des groupes majoritaires. La fluctuation à ce chapitre au sein des provinces et entre celles-ci était considérable. En Nouvelle-Écosse et au Manitoba, environ neuf élèves des minorités linguistiques sur dix participaient à ces activités (88,8 % et 89,9 % respectivement), tandis qu'au Nouveau-Brunswick, le pourcentage chutait à 68,0 %. Des différences significatives existaient entre les groupes linguistiques minoritaires et majoritaires en Nouvelle-Écosse, au Québec, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. Dans les trois premières provinces, les pourcentages d'élèves des minorités participant à ces activités étaient plus élevés que ceux de leurs pairs majoritaires. Au Nouveau-Brunswick, le pourcentage de participation des élèves de la majorité linguistique était plus élevé que celui des élèves de la minorité (tableau 11).

**Tableau 11**

**Temps consacré à des activités parascolaires, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Travail pendant l'année scolaire		Bénévolat		Autres activités parascolaires <sup>2</sup>	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	59,4	(1,10)	59,2	(0,91)	79,1	(0,69)
Majorité	59,2	(0,91)	59,4	(1,10)	79,1	(0,37)
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	65,7	(3,39)	60,8	(3,15)	88,8	(2,47)*
Majorité	64,2	(1,90)	60,2	(1,54)	80,5	(1,22)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	66,5	(1,79)	44,6	(1,67)*	68,0	(1,64)*
Majorité	65,0	(1,92)	56,1	(1,85)*	75,1	(1,60)*
<b>Québec</b>						
Minorité	54,7	(1,88)	60,4	(1,43)*	79,4	(1,21)*
Majorité	58,9	(1,36)	39,6	(1,31)*	69,9	(1,17)*
<b>Ontario</b>						
Minorité	63,9	(1,20)*	69,3	(1,49)*	82,1	(1,03)
Majorité	55,7	(1,79)*	74,9	(1,23)*	82,3	(0,82)
<b>Manitoba</b>						
Minorité	72,9	(4,14)	51,1	(2,91)	89,9	(2,51)*
Majorité	62,1	(1,53)	59,3	(1,52)	77,0	(1,29)*
<b>Alberta</b>						
Minorité	59,4	(3,42)	48,0	(4,37)	80,3	(3,26)
Majorité	67,0	(1,31)	59,2	(1,51)	79,5	(1,09)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	64,3	(5,98)	61,7	(4,45)	87,5	(3,21)
Majorité	57,6	(1,72)	61,9	(1,24)	82,5	(1,06)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Comprend les activités qui se déroulent à l'école, comme de l'athlétisme, la formation de groupes de musiciens, des débats, etc., et à l'extérieur de l'école, comme des cours de musique et des activités sportives.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Le groupe d'amis exerce son influence la plus importante à l'adolescence, et il peut avoir un ascendant considérable sur le comportement des élèves. Les questions du PISA portaient sur les aspects positifs et négatifs du comportement des pairs des élèves de 15 ans au Canada. La grande majorité des élèves des minorités qui ont participé au PISA ont indiqué que la plupart de leurs amis ou tous ceux-ci prenaient à cœur leurs études actuelles (90,4 %) et futures (85,0 %). Lorsque des différences significatives existaient sur ces deux points (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ontario et Manitoba), une plus grande proportion d'élèves des groupes minoritaires avaient des camarades qui prenaient à cœur leurs études actuelles et futures par rapport aux élèves des majorités linguistiques (tableau 12).

La plupart ou l'ensemble des élèves des groupes minoritaires qui ont pris part au PISA en 2009 avaient également des amis qui trouvaient approprié de travailler fort à l'école (81,9 % au niveau du Canada). Étant donné l'âge des

répondants, il n'est pas surprenant de constater que le niveau d'engagement à cet égard n'était pas aussi élevé que celui des deux points précédents. Au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, le pourcentage d'élèves dont la plupart des camarades ou tous les camarades travaillaient fort à l'école passait d'environ 75,0 % à 70,0 % chez les groupes linguistiques minoritaires (tableau 12).

Environ 80,0 % des élèves des groupes linguistiques minoritaires ont indiqué que la plupart de leurs amis ou tous leurs amis avaient un travail rémunéré, un pourcentage comparable à celui du reste des élèves dans leurs provinces. Au Nouveau-Brunswick, l'écart entre les élèves des groupes linguistiques minoritaire et majoritaire relativement à ce comportement des pairs était nettement différent. Dans cette province, même si une proportion considérablement plus élevée de répondants de la majorité linguistique avaient des amis qui travaillaient (87,6 %), le pourcentage d'élèves de la minorité linguistique (82,6 %) n'était quand même pas inférieur à la moyenne globale d'environ huit élèves sur dix (tableau 12).

**Tableau 12**

**Comportements positifs du groupe de pairs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Les amis estiment qu'il est important de terminer le secondaire		Les amis prévoient poursuivre leurs études / leur formation après le secondaire		Les amis estiment qu'il est approprié de travailler fort à l'école		Les amis travaillent	
	La plupart / Tous							
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	90,4	(0,57)	85,0	(0,81)	81,1	(0,94)	81,9	(0,79)
Majorité	89,6	(0,33)	82,5	(0,47)	80,0	(0,45)	83,9	(0,36)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	95,0	(1,30) *	91,8	(1,82) *	86,9	(2,56) *	89,0	(2,87)
Majorité	87,0	(0,79) *	81,6	(1,04) *	78,1	(1,10) *	87,8	(0,86)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	89,3	(1,06)	85,0	(1,27) *	75,0	(1,33)	82,6	(1,17) *
Majorité	85,1	(1,36)	77,0	(1,61) *	77,0	(1,57)	87,6	(1,31) *
<b>Québec</b>								
Minorité	89,3	(0,93)	82,9	(1,36)	81,9	(1,36)	82,9	(1,36)
Majorité	90,3	(0,71)	83,5	(0,81)	78,7	(1,03)	86,9	(0,78)
<b>Ontario</b>								
Minorité	92,7	(0,69)	90,0	(0,86) *	82,4	(1,36)	79,3	(1,47)
Majorité	91,5	(0,65)	85,8	(0,93) *	81,7	(0,86)	82,2	(0,70)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	94,1	(1,34) *	79,9	(2,18)	84,7	(2,05)	80,7	(3,43)
Majorité	85,5	(1,16) *	73,5	(1,57)	73,9	(1,22)	81,9	(1,27)
<b>Alberta</b>								
Minorité	86,5	(3,34)	76,0	(4,71)	79,7	(3,79)	82,3	(2,84)
Majorité	87,3	(0,91)	78,3	(1,31)	78,1	(1,15)	82,8	(1,02)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	86,7	(4,47)	74,7	(5,95)	73,9	(6,93)	85,3	(3,25)
Majorité	88,1	(0,85)	79,7	(1,16)	81,8	(0,95)	84,0	(0,82)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Concernant les aspects plus négatifs du comportement des pairs, il y a lieu de signaler que les élèves des groupes linguistiques minoritaires avaient constamment des amis plus sages que leurs homologues des majorités linguistiques. Malgré l'existence de différences appréciables entre les populations d'élèves minoritaires et majoritaires dans l'ensemble des caractéristiques de comportements négatifs des pairs – amis qui séchaient des cours, qui abandonnaient les études secondaires, qui causaient des problèmes à l'école et qui fumaient – une proportion toujours élevée (85,0 % - 95,0 %) des répondants des minorités linguistiques ont indiqué que seulement certains (ou aucun) de leurs amis affichaient ces types de comportement négatif (tableau 13).

**Tableau 13**

**Comportements négatifs du groupe de pairs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Amis qui sèchent des cours une fois par semaine ou plus		Amis qui abandonnent les études secondaires avant d'obtenir leur diplôme		Amis qui ont la réputation de causer des ennuis		Amis qui fument	
	Total – Aucun / Quelques-uns							
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	90,8	(0,57)*	95,7	(0,33)*	88,2	(0,68)*	86,8	(0,69)*
Majorité	86,5	(0,41)*	97,5	(0,15)*	90,4	(0,32)*	89,6	(0,35)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	92,0	(2,77)	96,3	(1,38)	93,5	(1,62)*	94,2	(1,58)
Majorité	88,5	(0,95)	97,6	(0,42)	88,2	(1,02)*	90,3	(0,88)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	88,1	(1,12)	92,3	(1,02)	88,1	(1,22)	83,3	(1,20)*
Majorité	90,4	(0,98)	97,6	(0,58)	89,4	(1,13)	88,1	(1,04)*
<b>Québec</b>								
Minorité	91,9	(0,89)	97,7	(0,44)*	86,8	(1,12)*	86,1	(1,08)
Majorité	90,5	(0,78)	95,7	(0,45)*	93,6	(0,61)*	85,4	(0,96)
<b>Ontario</b>								
Minorité	90,2	(0,92)*	93,4	(0,67)*	90,3	(0,84)	88,7	(0,97)*
Majorité	85,0	(0,87)*	98,2	(0,26)*	90,1	(0,72)	92,0	(0,64)*
<b>Manitoba</b>								
Minorité	91,7	(1,63)*	97,5	(1,08)	92,9	(1,67)*	92,1	(1,78)
Majorité	82,2	(1,15)*	97,4	(0,45)	87,3	(0,99)*	87,1	(1,31)
<b>Alberta</b>								
Minorité	83,3	(2,52)	90,1	(1,95)*	88,5	(2,09)	85,7	(2,81)
Majorité	86,6	(0,94)	98,3	(0,23)*	89,5	(0,73)	88,2	(1,03)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	94,2	(3,43)*	99,1	(0,68)	95,0	(2,16)	97,1	(1,87)
Majorité	84,3	(1,04)*	98,0	(0,38)	89,6	(0,78)	92,3	(0,76)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

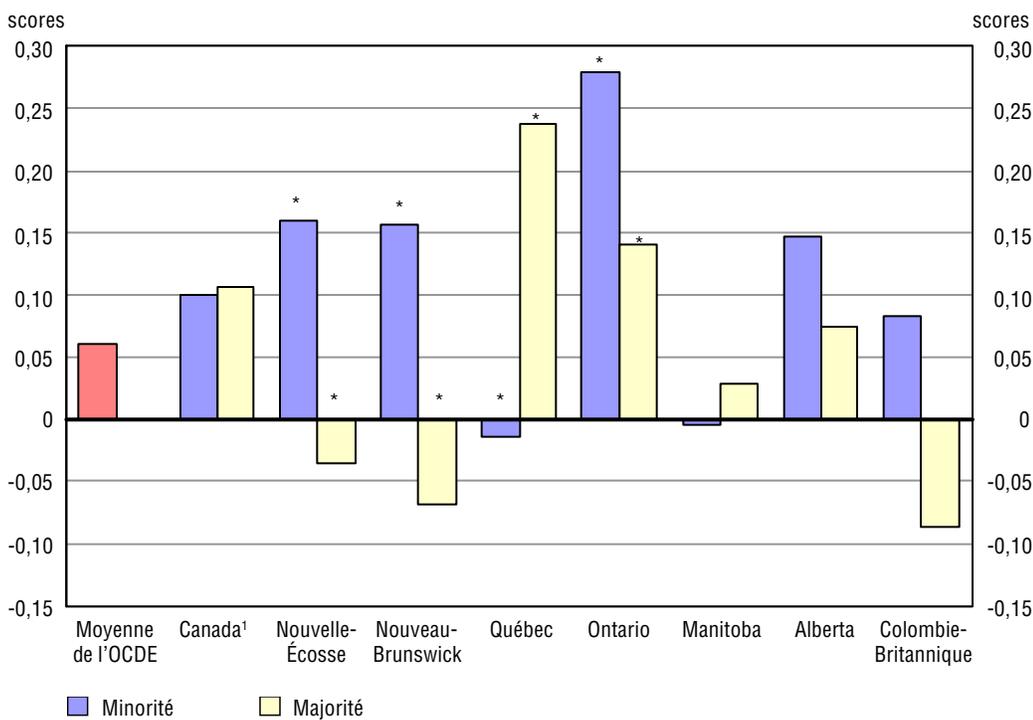
### 3.3 Études et rendement scolaire

Les études occupent la plus grande partie de la vie des adolescents de 15 ans au Canada. On considère que le rendement scolaire et l'engagement à l'égard des études annoncent les choix que feront les jeunes dans leur existence future et la réussite à l'âge adulte. Le PISA recueille une quantité considérable de renseignements sur les attitudes des élèves concernant les études, sur leur rendement dans un certain nombre de disciplines ainsi que sur leur intérêt et leurs attentes relativement aux études actuelles et futures.

Pour ce qui est des attitudes concernant les études, aucune différence majeure n'a été relevée entre les groupes linguistiques minoritaires et majoritaires au niveau du Canada, les deux groupes obtenant des scores supérieurs à la moyenne de l'OCDE sur cet indice en 2009. À l'échelon provincial, cependant, il y avait des différences substantielles. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, les élèves des minorités avaient au regard de leurs études des attitudes beaucoup plus positives que celles de leurs homologues des majorités linguistiques. Dans les trois premières provinces énumérées, la différence était significative. Au Québec et au Manitoba, les scores des élèves des minorités étaient inférieurs à ceux de leurs pairs des majorités linguistiques sur cet indice, et ils étaient aussi inférieurs à la moyenne de l'OCDE (graphique 2).

#### Graphique 2

**Scores à l'indice des attitudes concernant les études, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, OCDE, Canada et certaines provinces, 2009 (plus le score est élevé, plus l'attitude concernant les études est positive)**



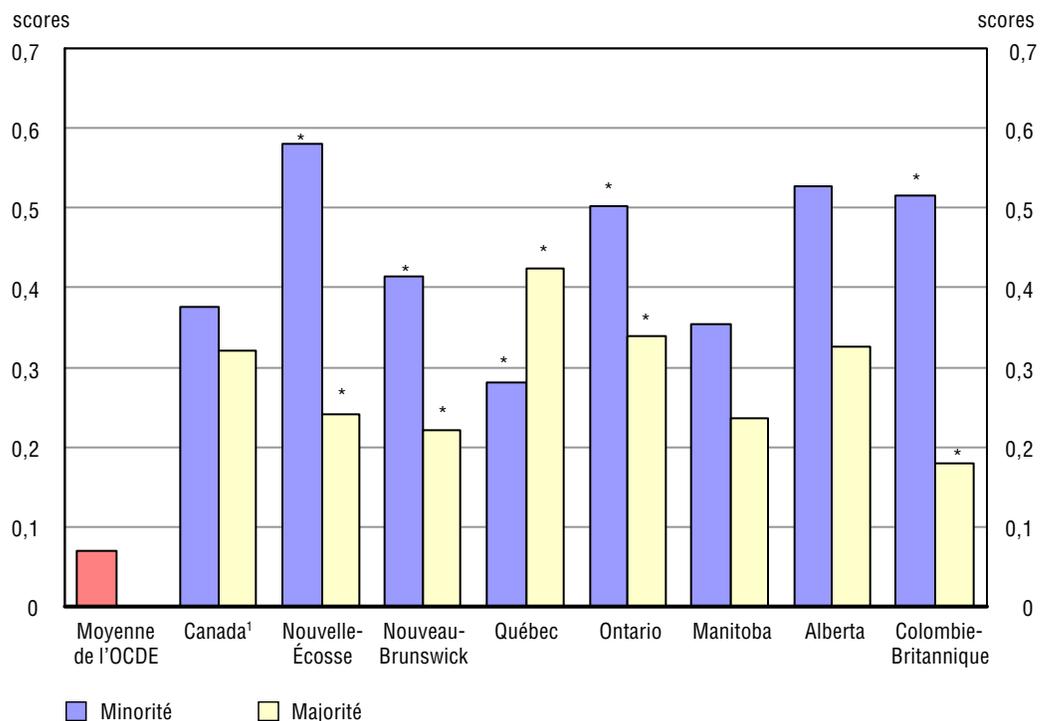
\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province.  
1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Un élément majeur du rendement positif du Canada sur l'indice des relations élèves-enseignants, bien supérieur à la moyenne de l'OCDE, était attribuable aux perceptions très positives qu'avaient les élèves des groupes linguistiques minoritaires de leurs relations avec les enseignants. Dans toutes les provinces examinées ici, à l'exception du Québec, les élèves des minorités linguistiques obtenaient un meilleur score sur cet indice que celui de leurs homologues des majorités linguistiques. Les différences étaient significatives en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Au Québec, le score des élèves de la minorité était inférieur à celui des élèves de la majorité à cet égard, et dans une grande mesure, même si le score des élèves de la minorité linguistique dans cette province se situait toujours bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE (graphique 3).

### Graphique 3

**Scores à l'indice des perceptions des relations élèves-enseignants, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, OCDE, Canada et certaines provinces, 2009 (plus le score est élevé, plus les perceptions des relations élèves-enseignants sont positives)**



\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Les attitudes généralement plus positives des élèves des groupes linguistiques minoritaires à l'égard des études et des relations élèves-enseignants se reflétaient dans leur dossier au chapitre de l'assiduité. À la question sur la fréquence à laquelle ils manquaient des cours sans permission, les élèves des groupes linguistiques minoritaires ont en effet répondu « jamais ou rarement » dans une mesure nettement plus grande que leurs pairs au Canada dans son ensemble ainsi qu'en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique (tableau 14).

**Tableau 14**

**Nombre de fois où un cours a été sauté ou séché sans permission, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Nombre de fois où un cours a été sauté ou séché <sup>1</sup>					
	Jamais		4 fois ou moins		Total (jamais ou presque jamais)	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>2</sup></b>						
Minorité	62,8	(0,99)*	30,2	(0,92)	93,0	(0,57)*
Majorité	54,6	(0,67)*	33,4	(0,57)	87,9	(0,43)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	74,5	(2,34)*	23,0	(2,32)	97,5	(1,32)*
Majorité	62,0	(1,76)*	26,5	(1,34)	88,6	(1,03)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	67,4	(1,63)	25,6	(1,48)	92,9	(0,96)
Majorité	63,6	(2,00)	26,1	(1,86)	89,7	(1,18)
<b>Québec</b>						
Minorité	62,9	(1,68)	29,5	(1,53)	92,4	(0,88)
Majorité	66,7	(1,19)	25,1	(1,03)	91,9	(0,60)
<b>Ontario</b>						
Minorité	60,6	(1,43)*	33,6	(1,44)	94,1	(0,80)*
Majorité	50,0	(1,52)*	37,4	(1,18)	87,5	(0,90)*
<b>Manitoba</b>						
Minorité	65,9	(2,80)*	27,4	(2,99)*	93,3	(1,52)*
Majorité	44,0	(1,95)*	38,6	(1,58)*	82,7	(1,15)*
<b>Alberta</b>						
Minorité	52,0	(3,01)	37,0	(3,24)	89,0	(2,64)
Majorité	52,3	(1,54)	34,0	(1,35)	86,3	(0,88)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	58,4	(6,32)	36,8	(6,89) <sup>E</sup>	95,2	(1,98)*
Majorité	49,6	(1,30)	35,3	(1,09)	84,9	(0,85)*

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Depuis le commencement de l'année scolaire.

2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Compte tenu des résultats dont il est fait état ci-dessus, il est curieux de constater que, lorsqu'on les interroge sur leur degré de confort social à l'école, les élèves des groupes linguistiques minoritaires n'étaient pas aussi positifs que leurs homologues des majorités linguistiques. Lorsqu'on leur a demandé s'ils ressentaient un sentiment d'appartenance à l'école, les élèves des groupes linguistiques minoritaires de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique répondaient « oui » moins souvent que leurs homologues des majorités linguistiques, et ce dans une mesure considérablement plus grande. Seuls les élèves de la minorité linguistique du Québec ressentaient un sentiment d'appartenance à un degré nettement plus élevé que les autres élèves dans leur province (tableau 15).

Les élèves des groupes linguistiques minoritaires en Ontario et en Colombie-Britannique étaient aussi nettement moins enclins à dire que les autres élèves de leurs écoles « semblaient les apprécier. » Sur une note plus positive, les élèves du groupe linguistique minoritaire du Québec estimaient que les personnes de leur école s'intéressaient à ce qu'ils avaient à dire à un niveau sensiblement plus élevé que leurs homologues de la majorité linguistique (tableau 15).

**Tableau 15**

**Degré de confort social à l'école, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009<sup>1</sup>**

Langue du système scolaire	Je ressens un sentiment d'appartenance		Les autres élèves ont l'air de m'apprécier		Les personnes de mon école s'intéressent à ce que j'ai à dire	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>2</sup></b>						
Minorité	78,9	(0,67)	91,2	(0,53)*	80,9	(0,73)
Majorité	79,7	(0,47)	93,2	(0,27)*	80,2	(0,39)
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	74,2	(2,80)*	87,1	(1,91)	79,5	(3,06)
Majorité	84,5	(0,97)*	92,3	(0,77)	78,0	(1,26)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	62,1	(1,64)*	90,0	(0,96)	75,5	(1,78)
Majorité	83,4	(1,24)*	91,8	(0,93)	74,4	(1,52)
<b>Québec</b>						
Minorité	86,9	(1,12)*	93,5	(0,79)	84,5	(1,15)*
Majorité	59,2	(1,35)*	93,4	(0,53)	79,5	(0,90)*
<b>Ontario</b>						
Minorité	72,6	(1,30)*	88,1	(1,09)*	77,5	(1,26)
Majorité	85,5	(0,71)*	93,2	(0,51)*	81,3	(0,78)
<b>Manitoba</b>						
Minorité	81,7	(2,46)	88,5	(2,39)	74,8	(2,73)
Majorité	85,2	(1,15)	92,6	(0,79)	78,7	(1,30)
<b>Alberta</b>						
Minorité	64,5	(4,03)	88,6	(2,39)	81,5	(2,71)
Majorité	85,2	(0,77)	94,0	(0,47)	81,4	(0,71)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	65,5	(5,40)*	81,0	(3,26)*	65,5	(6,72)
Majorité	84,6	(0,87)*	92,7	(0,60)*	78,6	(0,86)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Seuls sont indiqués les aspects du confort social à l'école pour lesquels il y avait des écarts considérables entre les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et ceux des systèmes scolaires linguistiques majoritaires. Les réponses aux autres énoncés comme « J'ai des ami(e)s à l'école qui peuvent m'aider dans mes travaux scolaires », où il n'y avait aucune différence entre les deux groupes d'élèves, figurent au tableau 23, à l'annexe 1 du présent rapport.

2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Le fait que les élèves des minorités indiquaient un degré légèrement inférieur de confort social à l'école n'interférait pas avec leur rendement scolaire autodéclaré. Une plus grande proportion d'élèves des groupes linguistiques minoritaires ont déclaré avoir des notes globales de plus de 70,0 % par rapport aux élèves des majorités. En langue, en mathématiques et en sciences, la proportion

d'élèves des minorités ayant obtenu des notes de plus de 70,0 % était considérablement plus élevée que celle d'élèves des majorités (tableau 16).

Dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, une proportion plus élevée d'élèves des groupes linguistiques minoritaires déclaraient des notes globales de plus de 70,0 %. Le rendement autodéclaré des élèves des minorités linguistiques en mathématiques était égal ou supérieur à celui de leurs camarades des majorités linguistiques dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick. En Ontario et au Manitoba, la proportion d'élèves des minorités ayant obtenu des notes de plus de 70,0 % en mathématiques était significativement plus élevée que celle des élèves des groupes linguistiques majoritaires. Pour ce qui est des sciences, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick étaient les seules provinces où une proportion plus faible d'élèves des groupes linguistiques minoritaires déclaraient des notes de plus de 70,0 %, la différence étant significative entre les deux groupes uniquement au Nouveau-Brunswick (tableau 16).

**Tableau 16**

**Proportion d'élèves ayant des notes de 70 % ou plus, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Notes globales de 70 % ou plus		Notes de 70 % ou plus en langue		Notes de 70 % ou plus en mathématiques		Notes de 70 % ou plus en sciences	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	82,8	(0,81)	73,2	(0,95)*	66,1	(0,91)*	72,1	(0,92)*
Majorité	81,0	(0,54)	70,1	(0,70)*	62,0	(0,69)*	68,9	(0,64)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	91,6	(1,96)*	77,5	(3,50)	77,1	(2,60)*	77,6	(2,53)
Majorité	84,6	(1,15)*	78,3	(1,22)	67,7	(1,52)*	73,5	(1,33)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	77,5	(1,20)*	63,0	(1,36)*	64,2	(1,79)	70,4	(1,32)*
Majorité	86,6	(1,32)*	76,1	(1,90)*	71,0	(1,84)	77,9	(1,72)*
<b>Québec</b>								
Minorité	82,0	(1,29)	74,5	(1,48)*	63,6	(1,44)	69,5	(1,47)
Majorité	77,9	(1,01)	61,2	(1,40)*	58,9	(1,44)	67,1	(1,20)
<b>Ontario</b>								
Minorité	86,2	(1,14)	75,3	(1,49)	70,8	(1,26)*	77,4	(1,52)*
Majorité	83,1	(0,90)	73,5	(1,22)	62,5	(1,24)*	69,0	(1,29)*
<b>Manitoba</b>								
Minorité	86,4	(2,37)*	77,7	(2,54)*	72,7	(2,94)*	74,5	(2,93)
Majorité	77,5	(1,13)*	68,5	(1,32)*	61,0	(1,58)*	68,0	(1,52)
<b>Alberta</b>								
Minorité	80,5	(3,19)	69,3	(4,93)	64,4	(3,90)	64,0	(5,43)
Majorité	78,8	(1,40)	67,5	(1,35)	60,1	(1,67)	67,5	(1,63)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	79,9	(3,85)	66,5	(3,48)	63,2	(4,61)	77,1	(3,82)
Majorité	80,7	(1,24)	73,9	(1,40)	63,3	(1,63)	69,8	(1,53)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Les réponses relatives au nombre d'heures consacrées aux devoirs par les élèves des groupes linguistiques minoritaires n'étaient pas toujours aussi cohérentes que les notes autodéclarées plus positives. Une proportion significativement plus importante d'élèves des minorités en Ontario et en Alberta ont dit consacrer moins de trois heures par semaine à l'étude de la langue, des mathématiques et des sciences, alors que les élèves de 15 ans des majorités linguistiques dans ces provinces y consacraient plus de trois heures par semaine. D'autre part, en Nouvelle-Écosse et au Québec, une plus grande part d'élèves des minorités déclaraient consacrer plus de trois heures d'étude par semaine à chacune de ces trois matières par rapport au reste des étudiants dans leurs provinces (tableau 17).

**Tableau 17**

**Pourcentage d'élèves consacrant moins de trois heures par semaine à l'étude de matières sélectionnées, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Pourcentage d'élèves consacrant moins de trois heures par semaine à l'étude de la langue <sup>1</sup>		Pourcentage d'élèves consacrant moins de trois heures par semaine à l'étude des mathématiques <sup>1</sup>		Pourcentage d'élèves consacrant moins de trois heures par semaine à l'étude des sciences <sup>1</sup>	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>2</sup></b>						
Minorité	89,9	(0,64) *	77,1	(0,95)	85,0	(0,67) *
Majorité	84,7	(0,51) *	75,6	(0,62)	82,3	(0,50) *
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	80,5	(2,61) *	73,5	(2,45) *	80,2	(2,67) *
Majorité	88,1	(0,87) *	82,2	(1,09) *	87,1	(0,80) *
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	93,8	(0,78) *	82,8	(1,52)	86,1	(1,17)
Majorité	88,3	(1,03) *	86,7	(1,15)	90,5	(1,13)
<b>Québec</b>						
Minorité	89,5	(0,98) *	74,9	(1,52) *	85,4	(1,02) *
Majorité	93,9	(0,61) *	80,6	(1,24) *	91,6	(0,68) *
<b>Ontario</b>						
Minorité	89,7	(0,97) *	79,3	(1,22) *	83,8	(1,25) *
Majorité	80,2	(1,02) *	72,8	(1,28) *	78,7	(1,02) *
<b>Manitoba</b>						
Minorité	85,2	(2,63)	72,0	(3,24)	84,3	(2,26)
Majorité	87,5	(1,03)	79,2	(1,09)	86,8	(0,96)
<b>Alberta</b>						
Minorité	90,7	(1,60) *	84,5	(2,40) *	85,7	(2,51) *
Majorité	84,3	(1,06) *	73,1	(1,32) *	77,9	(1,10) *
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	84,6	(3,04)	59,0	(5,69) *	79,9	(2,97)
Majorité	81,6	(1,10)	73,2	(1,34) *	76,7	(1,07)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. L'autre catégorie de réponse était : trois heures ou plus par semaine.

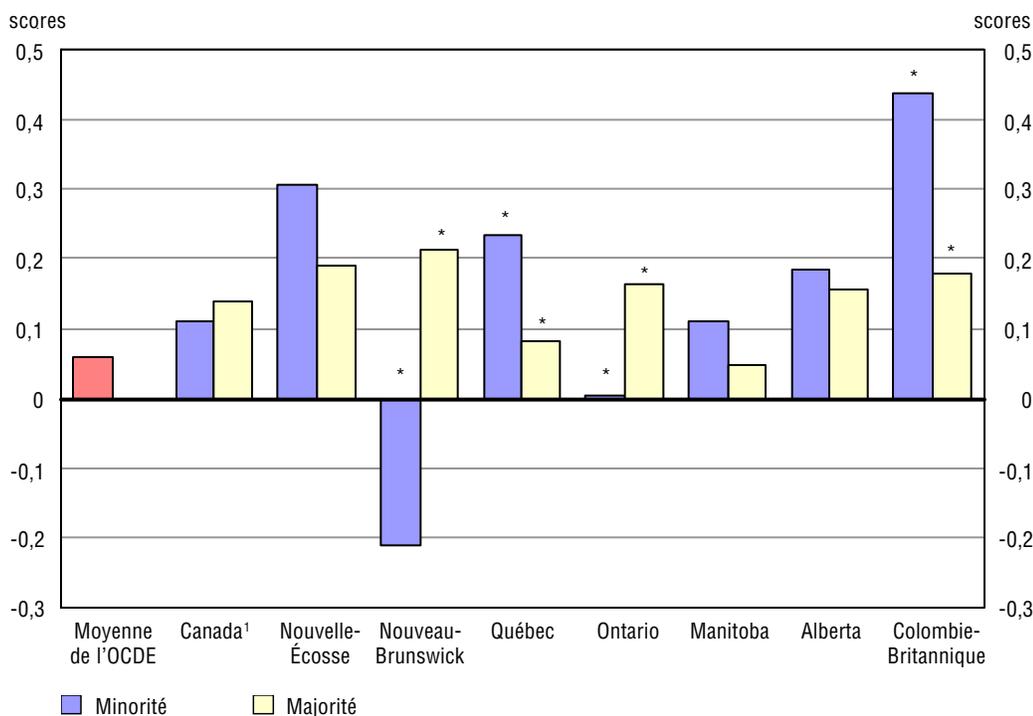
2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

La lecture constitue un élément important du comportement de l'élève, et cet élément est étroitement lié au rendement en littératie et au rendement scolaire. Les données du PISA permettent d'établir l'indice du « plaisir de la lecture », qui jette une lumière intéressante sur les élèves des groupes linguistiques minoritaires au Canada. Dans toutes les provinces sauf en Ontario et au Nouveau-Brunswick, les élèves des minorités linguistiques ont obtenu de meilleurs résultats sur cet indice, ce qui indique un goût plus développé pour la lecture, que le reste des élèves dans leurs provinces. En Colombie-Britannique et au Québec, les élèves des groupes linguistiques minoritaires ont enregistré des résultats nettement supérieurs à ceux des élèves des majorités sur cet indice. D'autre part, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, non seulement les scores des élèves des minorités sur cet indice étaient significativement plus faibles que ceux des autres élèves de ces deux provinces, mais les scores des élèves des groupes linguistiques minoritaires étaient également bien inférieurs à la moyenne de l'OCDE (graphique 4).

#### Graphique 4

**Scores à l'indice du plaisir de la lecture, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, OCDE, Canada et certaines provinces, 2009 (plus le score est élevé, plus le plaisir de la lecture est intense)**



\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province.  
 1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

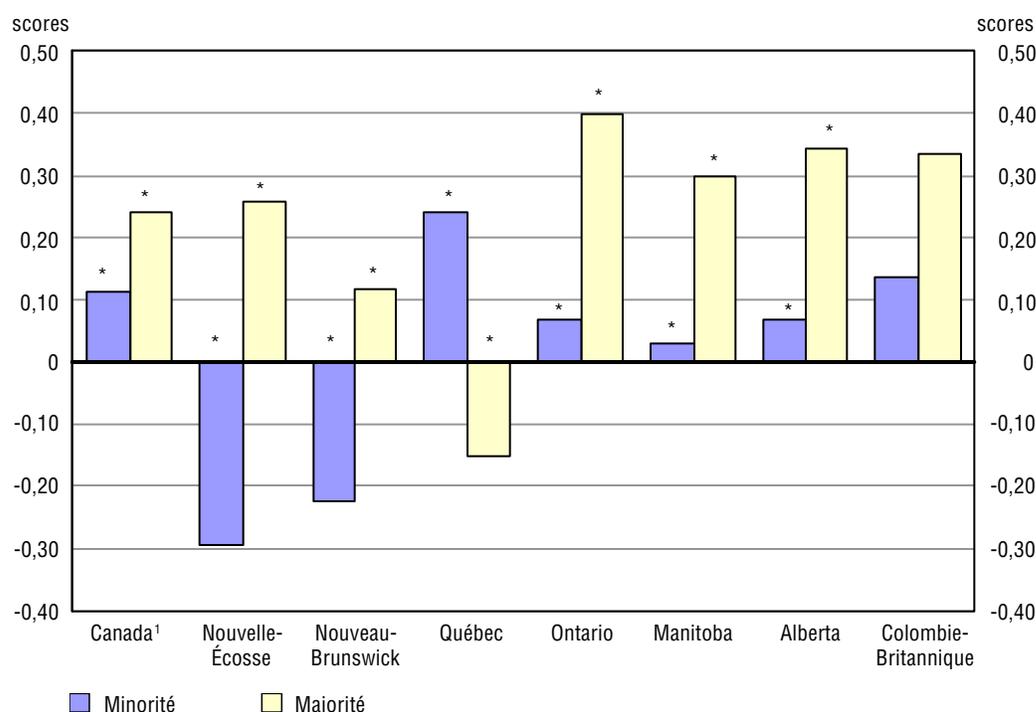
Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

À en juger par leurs réponses aux questions du PISA, les élèves des groupes linguistiques minoritaires acquièrent l'amour de la lecture sans recevoir autant de marques d'encouragement de la part de leurs enseignants que n'en reçoivent les élèves des majorités linguistiques. Dans toutes les provinces sauf au Québec, les élèves des minorités ont dit être moins encouragés à lire par leurs enseignants que leurs homologues des majorités. Cette différence était significative dans toutes

les provinces sauf en Colombie-Britannique. Au Québec, les élèves de la minorité étaient plus positifs que leurs pairs de la majorité sur ce point, et ce à un degré significatif (graphique 5).

### Graphique 5

**Scores à l'indice de la stimulation des élèves par les enseignants pour la lecture, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009 (plus le score est élevé, plus le degré de stimulation par les enseignants est élevé)**



\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province  
1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

### 3.4 Rendement aux évaluations des compétences du PISA

L'objectif principal du PISA est d'évaluer le rendement des élèves au regard de plusieurs compétences fondamentales pour la réussite scolaire et personnelle. En plus des renseignements sur les comportements, les attitudes, la famille et la vie des élèves en général, le PISA mesure directement les compétences des élèves de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences. Le suréchantillonnage en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique au moment où le PISA était administré au Canada a permis d'obtenir des scores pour les élèves des groupes linguistiques minoritaires en lecture, en mathématiques et en sciences dans ces provinces.

En 2009, le test d'évaluation mettait l'accent sur la compréhension de l'écrit et comprenait des questions conduisant à l'établissement de scores concernant les compétences globales en lecture et un certain nombre de sous-échelles qui reflètent

le fonctionnement cognitif et la compréhension de différents types de textes (voir les encadrés *Définition de la compréhension de l'écrit* et *Comprendre les scores obtenus au PISA*).

### Définition de la compréhension de l'écrit

Dans le contexte du PISA, le mot « lecture » signifie « compréhension de l'écrit » et porte plus particulièrement sur l'application active, ciblée et fonctionnelle de la lecture dans une gamme de situations et à des fins diverses. La *compréhension de l'écrit* fait appel à un large éventail de compétences cognitives, qui vont de la faculté élémentaire de décoder l'écrit à la connaissance du monde, en passant par la connaissance du vocabulaire, de la grammaire et, plus largement, des structures et caractéristiques linguistiques et textuelles. Elle mobilise également des compétences métacognitives, qui renvoient au fait d'être conscient de l'existence de diverses stratégies et d'être capable de choisir les plus appropriées à la lecture des textes.

Historiquement, le terme « littératie » (*literacy*, en anglais) désignait les compétences permettant d'obtenir et de transmettre des informations. Cette notion de la lecture est proche du sens donné dans l'enquête PISA à l'expression *compréhension de l'écrit*, à savoir l'usage actif, réfléchi et fonctionnel de la lecture dans un éventail de situations et à des fins variées.

La *compréhension de l'écrit* est définie comme suit dans le cadre du cycle PISA 2009 :

Comprendre l'écrit, c'est non seulement comprendre et utiliser des textes écrits, mais aussi réfléchir à leur propos et s'y engager. Cette capacité devrait permettre à chacun de réaliser ses objectifs, de développer ses connaissances et son potentiel, et de prendre une part active dans la société.

La deuxième dimension majeure, l'*aspect*, définit l'approche cognitive que les lecteurs adoptent lorsqu'ils abordent un texte. Les lecteurs compétents disposent de tout un éventail d'approches et d'objectifs pour la lecture. Ils lisent pour localiser et extraire des informations. Ils sont capables d'interpréter des mots, des phrases et des passages plus longs, et d'intégrer des informations provenant du même texte ou de textes *multiples*. Ils réfléchissent aux textes pour mieux les comprendre et les rapporter à des expériences personnelles, ainsi que pour juger de leur pertinence, de leur utilité et de leur qualité. Toutes ces approches font partie intégrante du processus de compréhension de l'écrit, mais l'importance qui leur est accordée dans les programmes de cours et la pédagogie varie selon les établissements, les systèmes d'éducation et les pays. Les aspects retenus dans le cycle PISA 2009, *localiser et extraire*, *intégrer et interpréter*, et *réfléchir et évaluer*, font l'objet d'une sous-échelle de compétence pour montrer la performance des élèves dans chacun des ces aspects et sa variation entre les pays participants et différents sous-groupes d'intérêt.

Le *format* de texte intervient également dans la présentation des résultats [données du PISA] : il fait l'objet de deux sous-échelles de compétence, l'une portant sur les textes *continus*, l'autre sur les textes *non continus*, ce qui permet de faire la distinction entre deux structures courantes des textes. Les textes *continus* sont composés de paragraphes, eux-mêmes composés de phrases, alors que les textes *non continus* se présentent le plus souvent sous forme de listes, de diagrammes, de schémas et de tableaux.

Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir faire des élèves – Volume I, © OCDE, 2010, p. 39-41

### Comprendre les scores obtenus au PISA

Les scores au PISA en lecture, en mathématiques et en sciences sont exprimés sur une échelle dont la moyenne chez les pays de l'OCDE est de 500 points et l'écart-type, de 100. Cette moyenne a été établie l'année au cours de laquelle la matière en question constituait le principal domaine d'évaluation, soit 2000 pour la lecture, 2003 pour les mathématiques et 2006 pour les sciences. Environ les deux tiers des élèves des pays membres de l'OCDE ont obtenu un score compris entre 400 et 600 (c'est-à-dire situé à un écart-type près de la moyenne). Compte tenu de l'évolution du rendement au fil des ans, les scores moyens des élèves des pays de l'OCDE en mathématiques et en sciences s'écartent légèrement de 500 dans le PISA de 2009.

Un moyen de résumer le rendement des élèves et de comparer les positions relatives des divers pays consiste à examiner leur score moyen au test. Cependant, le simple classement des pays en fonction du score moyen peut être trompeur, car une marge d'erreur est associée à chaque score. Il faut tenir compte de cette marge de manœuvre pour déterminer s'il existe des écarts significatifs entre les scores moyens lorsqu'on compare les différents pays [ou les régions au sein des pays]. Lors de l'interprétation des rendements moyens [...], il convient de ne tenir compte que des écarts *statistiquement significatifs*.

À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE – La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences. Premiers résultats de 2009 pour les Canadiens de 15 ans. Statistique Canada 2010.

#### 3.4.1 Rendement en compréhension de l'écrit

À première vue, il semble que les élèves canadiens des groupes linguistiques minoritaires surpassent la moyenne de l'OCDE dans toutes les compétences en lecture examinées dans le cadre du PISA, sauf en ce qui a trait à la sous-échelle de l'accès et du repérage de l'information écrite. Toutefois, cela est en grande partie attribuable au rendement des élèves de la minorité linguistique du Québec. Dans cette province, les élèves de la minorité non seulement surpassaient leurs homologues des autres provinces, mais ils obtenaient des scores nettement supérieurs à la moyenne de l'OCDE sur chacune des échelles. Dans toutes les autres provinces, le rendement des élèves des groupes linguistiques minoritaires égalait la moyenne de l'OCDE ou était inférieur à cette moyenne, souvent dans une grande mesure. Par comparaison, les scores des élèves des groupes linguistiques majoritaires égalaient la moyenne de l'OCDE ou étaient supérieurs à cette moyenne, souvent dans une large mesure (tableau 18.1 et tableau 18.2).

Seuls le Québec et le Manitoba n'affichaient pas de différence significative interne entre les groupes minoritaires et majoritaires au chapitre des scores au test du PISA en lecture. Cette constatation s'imposait dans les scores de l'échelle globale de la lecture et dans ceux de chaque sous-échelle. Certaines différences entre élèves des minorités et élèves des majorités aux questions composant l'échelle globale de la lecture et les sous-échelles peuvent être considérées comme extrêmes et être une source de préoccupation. Étant donné qu'une augmentation de 75 points à l'échelle de la lecture du PISA représente une amélioration d'environ un niveau de compétence en compréhension de l'écrit, des valeurs supérieures à 37 signifient que les élèves des minorités étaient en retard d'environ un demi-niveau de compétence en lecture par rapport à leurs homologues provinciaux. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Alberta et en Colombie-

Britannique, les scores des élèves des minorités étaient inférieurs à ceux des élèves des majorités linguistiques d'un demi-niveau de compétence ou plus pour chaque élément de la lecture (tableau 18.2).

**Tableau 18.1**

**Scores estimatifs moyens à l'échelle globale de la lecture et aux sous-échelles de la lecture, OCDE, 2009**

	OCDE	
	moyen	erreur-type
Lecture – Échelle globale	493	(0,5)
Accès et repérage	495	(0,5)
Intégration et interprétation	493	(0,5)
Réflexion et évaluation	494	(0,5)
Textes continus	494	(0,5)
Textes non continus	493	(0,5)

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau 18.2**

**Scores estimatifs moyens, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, et écarts à l'échelle globale de la lecture et aux sous-échelles de la lecture, Canada et certaines provinces, 2009**

	Système scolaire linguistique minoritaire (anglais au Québec, français ailleurs)		Système scolaire linguistique majoritaire (français au Québec, anglais ailleurs)		Écart entre les systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires		Écart entre les systèmes scolaires linguistiques minoritaires et la moyenne de l'OCDE
	moyen	erreur-type	moyen	erreur-type	écart	erreur-type	écart
<b>Lecture – Échelle globale</b>							
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>498</b>	<b>(2,32)</b>	<b>526</b>	<b>(1,57)</b>	<b>-28*</b>	<b>(2,90)*</b>	<b>5*</b>
Nouvelle-Écosse	479	(8,5)	517	(2,7)	-38*	(9,0)*	-14
Nouveau-Brunswick	469	(3,3)	511	(3,1)	-41*	(4,8)*	-24*
Québec	520	(4,1)	522	(3,5)	-2	(5,4)	27*
Ontario	475	(2,4)	533	(3,1)	-58*	(3,9)*	-18*
Manitoba	487	(9,2)	496	(3,6)	-8	(10,0)	-6
Alberta	475	(7,0)	533	(4,6)	-58*	(8,5)*	-18*
Colombie-Britannique	475	(9,1)	525	(4,2)	-49*	(9,9)*	-18
<b>Accès et repérage</b>							
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>490</b>	<b>(2,35)</b>	<b>518</b>	<b>(1,65)</b>	<b>-28*</b>	<b>(3,10)*</b>	<b>-5</b>
Nouvelle-Écosse	474	(8,4)	507	(3,4)	-32*	(9,1)*	-21
Nouveau-Brunswick	463	(3,3)	497	(4,1)	-34*	(5,4)*	-32*
Québec	513	(4,3)	515	(4,0)	-2	(5,8)	18*
Ontario	465	(2,9)	525	(3,2)	-61*	(4,3)*	-30*
Manitoba	485	(9,1)	497	(3,9)	-12	(10,1)	-10
Alberta	456	(11,3)	523	(4,5)	-66*	(12,2)*	-39*
Colombie-Britannique	465	(9,0)	516	(4,5)	-51*	(10,2)*	-30*

**Tableau 18.2 fin**

**Scores estimatifs moyens, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, et écarts à l'échelle globale de la lecture et aux sous-échelles de la lecture, Canada et certaines provinces, 2009**

	Système scolaire linguistique minoritaire (anglais au Québec, français ailleurs)		Système scolaire linguistique majoritaire (français au Québec, anglais ailleurs)		Écart entre les systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires		Écart entre les systèmes scolaires linguistiques minoritaires et la moyenne de l'OCDE
	moyen	erreur-type	moyen	erreur-type	écart	erreur-type	écart
<b>Intégration et interprétation</b>							
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>495</b>	<b>(2,11)</b>	<b>524</b>	<b>(1,62)</b>	<b>-29*</b>	<b>(2,82)*</b>	<b>2</b>
Nouvelle-Écosse	470	(8,4)	516	(2,9)	-45*	(8,8)*	-23*
Nouveau-Brunswick	468	(3,0)	512	(3,4)	-45*	(4,8)*	-25*
Québec	517	(3,7)	522	(3,7)	-5	(5,3)	24*
Ontario	471	(2,6)	530	(3,1)	-59*	(4,0)*	-22*
Manitoba	486	(8,4)	493	(4,1)	-7	(9,3)	-7
Alberta	476	(6,8)	532	(4,8)	-56*	(8,5)*	-17*
Colombie-Britannique	469	(8,9)	522	(4,7)	-53*	(10,3)*	-24*
<b>Réflexion et évaluation</b>							
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>509</b>	<b>(2,25)</b>	<b>537</b>	<b>(1,73)</b>	<b>-28*</b>	<b>(2,86)*</b>	<b>15*</b>
Nouvelle-Écosse	491	(8,0)	527	(3,0)	-37*	(8,6)*	-3
Nouveau-Brunswick	476	(2,8)	517	(3,0)	-41*	(4,2)*	-18*
Québec	527	(4,0)	525	(3,7)	3	(5,4)	33*
Ontario	493	(2,4)	548	(3,3)	-55*	(4,1)*	-1
Manitoba	499	(10,1)	504	(4,1)	-5	(10,8)	5
Alberta	492	(6,8)	546	(4,4)	-54*	(8,1)*	-2
Colombie-Britannique	497	(11,6)	536	(4,2)	-39*	(12,3)*	3
<b>Textes continus</b>							
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>496</b>	<b>(2,23)</b>	<b>526</b>	<b>(1,60)</b>	<b>-30*</b>	<b>(2,83)*</b>	<b>2</b>
Nouvelle-Écosse	471	(8,8)	517	(2,9)	-47*	(9,4)*	-23*
Nouveau-Brunswick	467	(2,9)	513	(3,2)	-46*	(4,5)*	-27*
Québec	519	(3,9)	519	(3,6)	0	(5,3)	25*
Ontario	471	(2,6)	534	(3,2)	-63*	(3,9)*	-23*
Manitoba	485	(9,0)	497	(4,1)	-12	(10,1)	-9
Alberta	472	(7,4)	534	(4,8)	-61*	(8,9)*	-22*
Colombie-Britannique	470	(10,5)	524	(4,5)	-54*	(11,4)*	-24*
<b>Textes non continus</b>							
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>502</b>	<b>(2,30)</b>	<b>529</b>	<b>(1,73)</b>	<b>-27*</b>	<b>(3,12)*</b>	<b>9*</b>
Nouvelle-Écosse	499	(10,1)	519	(2,9)	-20*	(10,5)*	6
Nouveau-Brunswick	469	(2,8)	502	(3,2)	-33*	(4,4)*	-24*
Québec	520	(4,1)	523	(3,9)	-3	(5,7)	27*
Ontario	487	(2,9)	536	(3,4)	-49*	(4,4)*	-6
Manitoba	494	(8,5)	498	(3,6)	-3	(9,4)	1
Alberta	480	(6,9)	539	(4,7)	-59*	(8,5)*	-13
Colombie-Britannique	490	(11,0)	531	(4,0)	-41*	(11,5)*	-3

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

### 3.4.2 Rendement en mathématiques et en sciences

Les Canadiens de 15 ans inscrits dans les systèmes scolaires linguistiques minoritaires ont obtenu de bons résultats à la composante des mathématiques au PISA de 2009. Les élèves du groupe linguistique minoritaire du Québec se sont distingués encore une fois des autres provinces, obtenant un score de 37 points, soit environ un demi-niveau de compétence, au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Les élèves de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Manitoba ont aussi enregistré un score supérieur à la moyenne de l'OCDE, mais pas à degré significatif. Les autres provinces se situaient légèrement sous la moyenne de l'OCDE (tableau 19.1 et tableau 19.2).

Les élèves des groupes linguistiques minoritaires n'ont toutefois pas fait aussi bonne figure que leurs homologues des groupes linguistiques majoritaires. Seuls la Nouvelle-Écosse et le Manitoba ont enregistré des écarts non significatifs entre les deux groupes en mathématiques. En Alberta et en Colombie-Britannique, les résultats des élèves des minorités linguistiques se situaient à presque un deminiveau de compétence sous le rendement des autres élèves de leurs provinces respectives (tableau 19.2).

En sciences, les scores des élèves des groupes linguistiques minoritaires étaient les mêmes que la moyenne de l'OCDE, résultat en grande partie attribuable à la forte performance des élèves de la minorité linguistique du Québec, dont le score était supérieur de 20 points à la moyenne de l'OCDE. Les différences entre les élèves des minorités et des majorités linguistiques étaient importantes en faveur des élèves de la majorité dans toutes les provinces, sauf au Québec et au Manitoba. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, ces différences significatives représentaient toujours au moins un demi-niveau de compétence ou plus pour les élèves des systèmes scolaires linguistiques majoritaires (tableau 19.2).

#### Définition des mathématiques et des sciences

Les mots « mathématiques » et « sciences » sont utilisés pour désigner la culture mathématique et la culture scientifique, définies dans le PISA de la façon suivante.

**Culture mathématique** – Capacité d'identifier et de comprendre le rôle joué par les mathématiques dans le monde, de porter des jugements fondés à leur propos, et de s'engager dans des activités mathématiques, en fonction des exigences de sa vie privée actuelle et future, de sa vie professionnelle et de sa vie sociale avec ses pairs et sa famille, ainsi que de sa vie en tant que citoyen constructif, impliqué et réfléchi.

**Culture scientifique** – Capacité d'utiliser ses connaissances scientifiques pour identifier les questions auxquelles la science peut apporter une réponse et pour tirer des conclusions fondées sur des faits, en vue de comprendre le monde naturel ainsi que les changements qui sont apportés par l'activité humaine et de contribuer à prendre des décisions à leur propos.

Étant donné que les mathématiques et les sciences étaient des domaines secondaires dans l'évaluation du PISA 2009, le temps d'évaluation consacré à ces deux domaines était plus limité que celui consacré au domaine principal de la lecture. Par conséquent, le PISA 2009 permet seulement de faire une mise à jour sur le rendement global et non sur les sous-domaines dont l'évaluation était possible lorsque les mathématiques étaient le principal domaine d'évaluation en 2003 et les sciences, le domaine principal en 2006.

À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE – La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences. Premiers résultats de 2009 pour les Canadiens de 15 ans. Statistique Canada 2010

**Tableau 19.1**  
**Scores estimatifs moyens en mathématiques et en sciences, OCDE, 2009**

	OCDE	
	moyen	erreur-type
Mathématiques	496	(0,5)
Sciences	501	(0,5)

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau 19.2**  
**Scores estimatifs moyens et écarts entre les systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires en mathématiques et en sciences, Canada et certaines provinces, 2009**

	Systèmes scolaires linguistiques minoritaires (anglais au Québec, français ailleurs)		Systèmes scolaires linguistiques majoritaires (français au Québec, anglais ailleurs)		Écart entre les systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires		Écart entre les systèmes scolaires linguistiques minoritaires et la moyenne de l'OCDE
	moyen	erreur-type	moyen	erreur-type	écart	erreur-type	écart
<b>Mathématiques</b>							
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>516</b>	<b>(2,5)</b>	<b>528</b>	<b>(1,7)</b>	<b>-11*</b>	<b>(3,1)*</b>	<b>20*</b>
Nouvelle-Écosse	505	(7,2)	512	(2,3)	-8	(7,8)	9
Nouveau-Brunswick	494	(3,1)	508	(3,2)	-14*	(5,0)*	-2
Québec	533	(4,3)	544	(3,8)	-11*	(5,6)*	37*
Ontario	500	(2,3)	527	(3,3)	-27*	(3,8)*	4
Manitoba	508	(7,6)	501	(3,7)	6	(8,6)	12
Alberta	490	(7,1)	529	(4,4)	-39*	(8,3)*	-6
Colombie-Britannique	483	(11,1)	524	(4,6)	-41*	(12,0)*	-13
<b>Sciences</b>							
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>502</b>	<b>(2,3)</b>	<b>530</b>	<b>(1,7)</b>	<b>-28*</b>	<b>(3,0)*</b>	<b>1</b>
Nouvelle-Écosse	490	(10,2)	524	(2,8)	-34*	(10,8)*	-11
Nouveau-Brunswick	473	(2,9)	512	(3,2)	-40*	(4,8)*	-28*
Québec	521	(3,8)	525	(3,6)	-4	(5,3)	20*
Ontario	484	(2,3)	533	(3,4)	-49*	(4,1)*	-17*
Manitoba	498	(6,1)	506	(4,0)	-8	(7,5)	-3
Alberta	481	(7,8)	545	(4,3)	-64*	(8,9)*	-20*
Colombie-Britannique	482	(8,7)	535	(4,1)	-53*	(9,7)*	-19*

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

### 3.5 Vers l'avenir – Cheminements de carrière et études postsecondaires

En général, à l'âge de 15 ans, les élèves du Canada prennent déjà part au marché du travail, ou ils songent à y prendre part, et ils élaborent des parcours de carrière. L'expérience accumulée sur ces fronts ainsi que le soutien et les conseils dont profitent les élèves tout au long de ces étapes les menant à l'âge adulte peuvent se révéler importants pour aider les adolescents à prendre les bonnes décisions et à acquérir les compétences appropriées.

Lorsqu'ils envisagent une carrière, les élèves des minorités linguistiques sont convaincus qu'un bon emploi dépendra de leur succès à l'école (87,4 % étaient d'accord sur cet énoncé). En même temps, 85,6 % de ces élèves croyaient que leur scolarité devrait inclure une forme quelconque d'études postsecondaires. Ces taux étaient comparables à ceux des élèves de la majorité linguistique, dont 89,7 % croyaient qu'un bon emploi passait par le succès à l'école et 85,8 % croyaient qu'il leur serait nécessaire de faire des études collégiales ou universitaires pour trouver un bon emploi (tableau 20).

La proportion d'élèves se disant d'accord avec les énoncés indiquant qu'une décision définitive relativement au choix d'une carrière avait été prise (« Je connais suffisamment mes propres intérêts et capacités pour être capable de choisir ma future carrière ou le genre d'emploi qui me convient ») était beaucoup plus faible qu'en ce qui concerne les deux points précédents, tant pour les élèves des minorités que pour ceux des majorités linguistiques. Cela laisse entendre que la réflexion sur l'avenir professionnel n'est pas encore terminée à l'âge de 15 ans au Canada ou que le processus n'a pas encore commencé. Nous relevons plus particulièrement que, en Colombie-Britannique, les élèves du groupe linguistique minoritaire étaient d'accord avec les énoncés indiquant une solide compréhension de leurs intérêts professionnels dans moins de 70,0 % des cas. Au Manitoba, au moment de l'enquête du PISA, les élèves de la minorité s'estimaient nettement moins pressés que leurs homologues provinciaux de prendre une décision définitive concernant leur carrière, 68,7 % d'entre eux étant d'accord avec le fait qu'une décision doit être prise maintenant par rapport à 77,9 % pour leurs homologues de la majorité (tableau 20).

**Tableau 20**

**Réflexions concernant la carrière, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Avoir un bon emploi dépend de ma réussite à l'école		Je devrais aller au collège ou à l'université pour avoir un bon emploi		Il est important de choisir maintenant ma future carrière		Je connais suffisamment mes propres intérêts et capacités pour choisir ma future carrière maintenant		Je connais suffisamment les différents domaines de travail pour choisir ma future carrière	
					D'accord					
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>										
Minorité	87,4	(0,70)*	85,6	(1,13)	77,4	(1,05)	79,2	(0,79)	76,2	(0,80)
Majorité	89,7	(0,35)*	85,8	(0,37)	78,7	(0,43)	78,0	(0,43)	75,7	(0,45)
<b>Nouvelle-Écosse</b>										
Minorité	86,8	(2,78)	85,4	(2,67)	75,1	(3,60)	81,5	(2,86)	82,7	(2,75)
Majorité	89,2	(0,84)	86,4	(1,04)	80,4	(1,24)	82,2	(1,17)	79,6	(1,42)
<b>Nouveau-Brunswick</b>										
Minorité	89,1	(1,16)	89,3	(1,12)	82,9	(1,38)	81,1	(1,36)	79,3	(1,29)
Majorité	88,8	(1,03)	88,2	(1,15)	78,7	(1,53)	80,9	(1,34)	78,9	(1,59)
<b>Québec</b>										
Minorité	85,8	(1,18)*	82,8	(1,95)*	76,3	(1,60)	78,2	(1,34)	73,9	(1,37)
Majorité	91,8	(0,58)*	79,0	(0,99)*	80,0	(0,93)	76,2	(1,01)	72,5	(1,08)
<b>Ontario</b>										
Minorité	90,2	(0,94)	89,6	(0,98)	77,7	(1,50)	80,8	(1,27)	79,1	(1,31)
Majorité	89,7	(0,71)	89,9	(0,64)	79,3	(0,80)	78,7	(0,84)	76,7	(0,88)
<b>Manitoba</b>										
Minorité	86,9	(2,52)	89,3	(1,93)	68,7	(2,80)*	78,1	(2,53)	78,4	(2,64)
Majorité	88,2	(0,88)	84,1	(1,12)	77,9	(1,24)*	78,1	(1,19)	74,9	(1,30)
<b>Alberta</b>										
Minorité	85,1	(3,52)	83,0	(3,29)	79,4	(2,96)	77,4	(3,25)	77,3	(3,25)
Majorité	90,8	(0,57)	86,0	(1,01)	80,0	(0,84)	77,7	(0,93)	75,9	(0,75)
<b>Colombie-Britannique</b>										
Minorité	82,3	(3,72)	82,3	(3,86)	62,6	(6,13)	68,6	(4,26)	69,1	(5,41)
Majorité	86,8	(0,72)	85,0	(1,00)	74,6	(0,96)	77,5	(0,94)	75,8	(1,15)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Différents choix s'offrent aux élèves qui ont besoin d'aide pour planifier leur carrière. En ayant recours à diverses sources, ils élargissent leurs connaissances au moment de faire ces importants choix. La plupart des élèves utilisaient une combinaison de stratégies (73,8 % chez les élèves des groupes linguistiques minoritaires et 80,6 % chez les élèves des groupes linguistiques majoritaires) pour obtenir des renseignements sur les emplois et les carrières, comme parler à un conseiller ou à un enseignant ou encore à quelqu'un qui occupe un emploi qu'ils pourraient aimer, lire des documents sur les différents types de carrières, assister à des exposés sur les emplois et les carrières et ainsi de suite. On observait une différence significative entre les élèves des minorités et des majorités à l'échelle

du Canada ainsi qu'au Québec et au Manitoba pour ce qui est de la proportion d'élèves utilisant un certain nombre de stratégies. Dans l'ensemble, les élèves des minorités linguistiques étaient plus enclins à utiliser une seule stratégie ou à ne pas utiliser de stratégie à l'époque où l'étude PISA a été réalisée, en 2009, tandis que les étudiants des majorités avaient tendance à combiner diverses stratégies (tableau 21).

**Tableau 21**

**Stratégies<sup>1</sup> utilisées pour se renseigner sur une éventuelle carrière, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Combinaison de stratégies		Une seule stratégie		Aucune stratégie	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>2</sup></b>						
Minorité	73,8	(1,13) *	15,7	(0,97)	10,5	(0,64) *
Majorité	80,6	(0,52) *	12,7	(0,38)	6,7	(0,31) *
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	74,9	(2,22)	15,6	(2,38)	9,6	(2,09) <sup>E</sup>
Majorité	73,3	(1,32)	17,4	(1,16)	9,3	(0,90)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	75,6	(1,53)	13,4	(1,22)	11,0	(1,02)
Majorité	72,9	(1,74)	15,3	(1,40)	11,8	(1,11)
<b>Québec</b>						
Minorité	71,3	(1,82) *	16,9	(1,50)	11,8	(1,15) *
Majorité	79,7	(1,10) *	13,0	(0,89)	7,4	(0,53) *
<b>Ontario</b>						
Minorité	77,8	(1,69)	14,2	(1,23)	8,0	(0,95)
Majorité	83,0	(0,98)	11,6	(0,78)	5,4	(0,54)
<b>Manitoba</b>						
Minorité	80,0	(2,51) *	13,5	(2,22) <sup>E</sup>	6,5	(1,48) <sup>E</sup>
Majorité	72,4	(1,28) *	16,2	(1,05)	11,4	(1,10)
<b>Alberta</b>						
Minorité	72,7	(4,50)	19,2	(3,87) <sup>E</sup>	8,1	(2,05) <sup>E</sup>
Majorité	79,5	(0,97)	13,7	(0,78)	6,7	(0,70)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	77,7	(4,59)	12,3	(2,54) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	83,4	(0,79)	11,1	(0,77)	5,5	(0,56)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Stratégies utilisées :

- parler avec un conseiller ou un enseignant;
- parler avec quelqu'un qui occupe un emploi que je pourrais aimer;
- remplir un questionnaire pour découvrir mes intérêts et mes capacités;
- lire des documents sur différents types de carrières;
- suivre un cours à l'école où je passe du temps avec un employeur;
- assister à une présentation sur des emplois et des carrières.

2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Les élèves peuvent obtenir de l'aide relative aux emplois et aux carrières à plusieurs endroits, l'école et la maison arrivant en tête de liste. Concernant la *rédaction d'un curriculum vitae et la préparation à une entrevue*, environ le tiers des élèves des minorités se tournaient vers leur école pour obtenir de l'aide et environ le quart, vers des personnes à la maison. Un autre quart utilisaient ces deux ressources. Au Québec, les élèves du groupe linguistique minoritaire s'adressaient à un représentant de l'école pour obtenir de l'aide dans une mesure nettement plus grande et à des personnes à la maison dans une mesure nettement inférieure à celle de leurs homologues de la majorité linguistique. Au Manitoba, l'inverse était vrai, les élèves de la minorité se tournant vers des ressources à la maison dans une plus grande mesure et vers l'école dans une moindre mesure que leurs homologues de la majorité linguistique (tableau 22).

Le PISA a pu établir le niveau de confiance que les élèves accordaient à ces ressources concernant la planification de la carrière. Encore une fois, environ le tiers des élèves des minorités avaient recours à un certain nombre de ressources (école, maison et ailleurs) pour se renseigner sur les *emplois actuels et futurs*. Un quart supplémentaire d'élèves (25,8 %) ne faisaient confiance qu'à leur école pour obtenir ces renseignements, tandis que 22,6 % se tournaient exclusivement vers des personnes de la maison. En Ontario, les élèves de la minorité faisaient uniquement confiance à l'école dans une mesure nettement moindre et uniquement à des personnes de la maison dans une mesure beaucoup plus élevée que le reste des élèves de la province (tableau 22).

La poursuite d'une éducation postsecondaire (EPS) dans une école de métiers, un collège ou une université est devenue la norme au Canada, et cela se reflète dans les convictions des parents et des élèves sur la nécessité de ces études. Plus de 90,0 % des parents des élèves des minorités et des majorités étaient d'avis que les EPS étaient très ou assez importantes pour l'avenir de leurs enfants, selon les données de 2009 du PISA. En outre, environ 90,0 % ou plus des élèves eux-mêmes, dans les deux groupes linguistiques, prévoyaient faire des études dans une école de métiers, un collège ou une université. La seule différence significative concernait les élèves du groupe linguistique minoritaire du Nouveau-Brunswick, dont les attentes relativement aux EPS étaient moins élevées d'environ cinq points de pourcentage que celles des autres élèves de cette province (87,9 % pour les élèves de la minorité par rapport à 92,5 % pour les élèves de la majorité) (tableau 23).

Des différences significatives s'observaient dans les types d'EPS que les élèves prévoyaient poursuivre. Au Nouveau-Brunswick, les élèves du système scolaire linguistique minoritaire qui avaient l'intention de poursuivre des EPS étaient beaucoup moins susceptibles de poursuivre des études universitaires que leurs camarades du système scolaire linguistique majoritaire. Ils préféraient les études dans une école de métiers ou les études collégiales. Au Québec, les études dans une école de métiers ou un collège obtenaient davantage la faveur des élèves de la majorité linguistique, tandis que les études universitaires intéressaient davantage les élèves de la minorité linguistique, dans une mesure significative dans les deux cas (tableau 23).

**Tableau 22**

**Ressources utilisées pour se préparer à un emploi, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Obtenir de l'aide pour rédiger un curriculum vitae et se préparer à une entrevue						Obtenir des renseignements sur les emplois actuels et futurs					
	Combinaison de sources (école, maison et ailleurs)		École seulement		Maison seulement		Combinaison de sources (école, maison et ailleurs)		École seulement		Maison seulement	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>												
Minorité	26,8	(1,01) *	31,9	(0,91)	24,5	(1,00)	35,8	(0,97)	25,8	(0,80) *	22,6	(0,88)
Majorité	31,3	(0,48) *	33,1	(0,62)	22,6	(0,52)	39,8	(0,52)	29,1	(0,63) *	18,8	(0,41)
<b>Nouvelle-Écosse</b>												
Minorité	24,1	(3,31)	37,0	(2,92)	19,0	(3,03)	28,2	(3,75) *	25,3	(2,96)	25,7	(2,97)
Majorité	27,1	(1,38)	37,1	(1,73)	21,9	(1,53)	35,3	(1,64) *	24,1	(1,37)	25,9	(1,56)
<b>Nouveau-Brunswick</b>												
Minorité	30,5	(1,66)	33,1	(1,50)	20,3	(1,70)	35,8	(1,81)	29,0	(1,45)	16,5	(1,53) *
Majorité	25,4	(1,60)	32,5	(2,53)	27,7	(2,20)	34,9	(1,70)	26,0	(1,85)	24,1	(1,88) *
<b>Québec</b>												
Minorité	23,9	(1,62)	31,5	(1,42) *	26,8	(1,73) *	35,1	(1,57)	25,3	(1,26)	25,1	(1,53)
Majorité	20,1	(1,02)	15,3	(1,15) *	41,2	(1,30) *	38,6	(0,94)	21,5	(1,01)	23,5	(0,98)
<b>Ontario</b>												
Minorité	31,6	(1,63)	32,6	(2,22)	21,9	(1,77) *	38,2	(1,42) *	25,2	(1,58) *	20,6	(1,18) *
Majorité	37,0	(1,14)	38,5	(1,34)	15,3	(0,98) *	42,5	(1,20) *	32,5	(1,22) *	14,6	(0,68) *
<b>Manitoba</b>												
Minorité	21,1	(1,84)	11,1	(1,95) * <sup>E</sup>	38,5	(2,42) *	36,3	(3,19)	22,9	(2,63)	22,1	(2,65)
Majorité	25,4	(1,09)	28,2	(1,69) *	27,3	(1,25) *	34,5	(1,33)	22,9	(1,42)	26,1	(1,39)
<b>Alberta</b>												
Minorité	21,2	(2,61) *	40,5	(6,04)	22,5	(4,37) <sup>E</sup>	30,9	(4,26)	31,1	(3,78)	21,4	(4,83) <sup>E</sup>
Majorité	33,2	(1,27) *	35,6	(1,44)	20,6	(1,38)	39,8	(1,42)	28,5	(1,45)	20,0	(1,38)
<b>Colombie-Britannique</b>												
Minorité	31,8	(5,66) <sup>E</sup>	41,2	(7,42) <sup>E</sup>	11,9	(3,30) <sup>E</sup>	32,0	(4,39)	33,1	(8,22) <sup>E</sup>	17,5	(4,74) <sup>E</sup>
Majorité	33,4	(1,23)	43,2	(1,62)	15,7	(1,29)	38,0	(1,21)	36,1	(1,29)	17,0	(1,09)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau 23**

**Élèves prévoyant poursuivre des études postsecondaires, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Les parents sont d'avis que les études postsecondaires sont très ou assez importantes		Total : pourcentage d'élèves prévoyant faire des études postsecondaires		Élèves prévoyant faire des études dans une école de métiers ou dans un collège		Élèves prévoyant faire des études universitaires	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	96,0	(0,41)	93,6	(0,54)	23,7	(1,02)	69,9	(1,21)
Majorité	94,7	(0,28)	94,1	(0,30)	24,3	(0,68)	69,8	(0,74)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	96,8	(1,20)	92,1	(1,50)	14,2	(2,63) <sup>E</sup>	77,9	(2,57)
Majorité	95,4	(0,62)	93,6	(0,66)	22,3	(1,24)	71,4	(1,34)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	94,8	(0,78)	87,9	(1,18)*	25,3	(1,57)	62,7	(1,80)*
Majorité	96,5	(0,56)	92,5	(0,92)*	21,2	(1,66)	71,3	(1,63)*
<b>Québec</b>								
Minorité	96,5	(0,63)	93,8	(0,87)	23,1	(1,72)*	70,6	(2,00)*
Majorité	92,0	(0,71)	93,6	(0,63)	33,5	(1,17)*	60,1	(1,29)*
<b>Ontario</b>								
Minorité	95,8	(0,55)	95,8	(0,57)	25,3	(1,17)	70,5	(1,24)
Majorité	97,0	(0,46)	96,4	(0,47)	24,1	(1,34)	72,2	(1,53)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	95,8	(1,23)	93,9	(1,96)	16,5	(2,60)	77,5	(2,62)
Majorité	91,9	(0,81)	89,3	(1,01)	17,8	(1,23)	71,5	(1,58)
<b>Alberta</b>								
Minorité	92,6	(2,12)	91,4	(2,87)	22,7	(3,28)	68,6	(3,32)
Majorité	94,1	(0,80)	91,3	(0,89)	19,5	(1,32)	71,8	(1,49)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	89,1	(2,82)	93,7	(2,04)	11,6	(3,34) <sup>E</sup>	82,1	(3,31)
Majorité	93,4	(0,76)	93,1	(0,95)	17,3	(1,18)	75,8	(1,56)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Les EPS représentent un énorme investissement des points de vue du temps et de l'argent, et il est important que les élèves estiment être en mesure d'attendre leurs objectifs. Les élèves des groupes linguistiques minoritaires étaient très positifs quant à leur rendement futur au regard des EPS. Entre huit et neuf élèves sur dix des groupes linguistiques minoritaires de 15 ans pensaient qu'ils aimeraient aller au collège ou à l'université. En ce qui concerne les questions liées à la réussite future des EPS, la proportion d'élèves des minorités linguistiques qui croyaient pouvoir réussir était égale ou supérieure à celle d'élèves des majorités linguistiques. Lorsque des écarts significatifs étaient évidents (Nouveau-Brunswick, Ontario et Manitoba), les élèves des minorités étaient toujours plus convaincus de leur réussite future que leurs homologues des majorités (tableau 24).

**Tableau 24**

**Perceptions des études postsecondaires, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Je pense que j'aimerais aller au collège ou à l'université		Je suis assez intelligent pour bien réussir au collège		Je suis assez intelligent pour bien réussir à l'université	
	D'accord					
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	86,8	(1,0)	89,4	(0,7)	80,2	(0,7)*
Majorité	86,8	(0,4)	89,6	(0,3)	77,4	(0,6)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	88,2	(3,0)	88,3	(2,2)	79,1	(3,2)
Majorité	86,6	(1,0)	88,0	(0,9)	79,8	(1,0)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	90,0	(1,1)*	91,3	(1,0)*	79,6	(1,4)
Majorité	84,6	(1,6)*	86,8	(1,3)*	80,0	(1,4)
<b>Québec</b>						
Minorité	83,8	(1,7)	87,8	(1,1)	80,0	(1,1)
Majorité	83,6	(0,8)	88,5	(0,7)	76,9	(1,2)
<b>Ontario</b>						
Minorité	91,5	(1,0)	91,5	(0,9)	80,1	(1,0)*
Majorité	90,4	(0,7)	92,7	(0,6)	76,6	(1,1)*
<b>Manitoba</b>						
Minorité	86,6	(2,7)	90,1	(2,0)*	84,9	(3,1)
Majorité	82,4	(1,2)	81,8	(1,2)*	76,5	(1,4)
<b>Alberta</b>						
Minorité	87,3	(3,0)	91,8	(1,8)	83,2	(2,9)
Majorité	85,4	(0,9)	87,6	(0,8)	78,7	(1,2)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	89,8	(2,4)	90,8	(2,5)	84,9	(4,3)
Majorité	85,5	(0,9)	88,5	(0,8)	79,0	(1,2)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

## 4. Écoles des systèmes scolaires linguistiques minoritaires

L'étendue des données du PISA autorise également l'établissement du profil des écoles que fréquentaient les élèves des groupes linguistiques minoritaires en 2009. Des recherches précédentes ont indiqué que les systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires peuvent présenter des différences majeures. En 2009, les directeurs des écoles où le test du PISA a été mené ont rempli un questionnaire de 20 minutes sur les caractéristiques de leurs écoles. Ces renseignements actualisés sur les écoles permettent un examen à jour des caractéristiques des écoles des groupes linguistiques minoritaires.

### 4.1 Écoles et collectivités

La taille des collectivités témoigne de la répartition géographique des groupes de population au sein d'une province. Une plus forte proportion (28,5 %) d'écoles de minorités linguistiques se retrouvaient dans des collectivités de moins de 15 000 personnes par rapport aux écoles des majorités linguistiques (22,8 %) en 2009. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick en particulier, au moins les deux tiers des écoles des minorités se situaient dans de plus petites collectivités. En Ontario, le tiers des écoles de la minorité linguistique étaient dans de petites collectivités (31,2 %), soit une part beaucoup plus importante que les écoles de la majorité linguistique de cette province (13,9 %) (tableau 25).

Néanmoins, selon les réponses des directeurs d'école, d'autres possibilités s'offraient à la plupart des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires en ce qui concerne le choix d'une école, bien que le PISA ne précisait pas si ces autres écoles étaient également des écoles des minorités linguistiques. Le seul endroit où les élèves de la minorité avaient beaucoup moins de solutions de rechange quant au choix d'une école était le Nouveau-Brunswick, où seulement 27,2 % des directeurs d'école de la minorité ont indiqué qu'il y avait au moins une autre école dans leur localité par rapport à 45,4 % des directeurs d'école de la majorité (tableau 25).

Plus de neuf écoles sur dix, tant des systèmes scolaires linguistiques minoritaires que majoritaires, étaient des écoles publiques. La seule différence significative s'observait au Québec, qui affiche un secteur scolaire privé fort. Environ 86,5 % des écoles de la minorité linguistique étaient financées par l'État dans cette province, par rapport à 80,5 % des écoles de la majorité. Étant donné le taux élevé de financement public pour la scolarisation, on note une faible dépendance sur les droits de scolarité comme source de revenus. En Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Colombie-Britannique, toutes les écoles dépendent des droits de scolarité pour moins de 20 % de leur budget (tableau 25).

**Tableau 25**

**Caractéristiques des écoles, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Taille de la localité		Présence d'autres écoles		Type d'écoles		Droits de scolarité	
	15 000 ou moins		Présence d'au moins une autre école où les élèves pouvaient s'inscrire		Écoles publiques		Les droits de scolarité représentent moins de 20 % du budget de l'école	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	28,5	(1,17) *	82,0	(1,07)	93,1	(0,35)	46,0	(1,13) *
Majorité	22,8	(1,69) *	85,8	(1,11)	93,5	(0,85)	69,3	(2,45) *
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	67,2	(3,86) *	100,0	(0,00) *	100,0	(0,00)	100,0	(0,00) *
Majorité	51,8	(2,25) *	31,1	(3,33) *	98,6	(0,84)	72,4	(4,76) *
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	67,4	(1,46) *	27,2	(1,26) *	100,0	(0,00)	70,2	(4,94)
Majorité	40,6	(1,57) *	45,4	(1,95) *	99,0	(0,96)	63,6	(2,21)
<b>Québec</b>								
Minorité	15,8	(1,90)	87,0	(1,85)	86,5	(0,72) *	28,2	(1,70) *
Majorité	24,8	(3,27)	77,0	(3,80)	80,5	(1,48) *	43,7	(4,39) *
<b>Ontario</b>								
Minorité	31,2	(1,67)	93,2	(1,36)	100,0	(0,00)	72,0	(0,73)
Majorité	13,9	(3,12) * <sup>E</sup>	98,2	(1,26)	97,3	(1,58)	72,5	(5,58)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	51,0	(6,72)	100,0	(0,00) *	100,0	(0,00)	100,0	(0,00) *
Majorité	36,5	(2,58)	67,7	(3,65) *	98,0	(1,48)	80,9	(3,45) *
<b>Alberta</b>								
Minorité	F	...	100,0	(0,00) *	100,0	(0,00)	71,6	(2,78) *
Majorité	28,0	(3,67)	93,6	(1,22) *	98,2	(1,16)	88,6	(3,07) *
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	F	...	100,0	(0,00)	100,0	(0,00)	100,0	(0,00)
Majorité	22,2	(3,62)	85,1	(3,82)	93,7	(2,21)	84,5	(1,95)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

## 4.2 Dans les écoles

Dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick et en Ontario, les directeurs des établissements scolaires des minorités linguistiques étaient moins susceptibles d'être des hommes que dans le milieu scolaire des majorités linguistiques. Au Manitoba, la différence était significative, les directeurs de sexe masculin étant beaucoup moins fréquents dans les écoles de la minorité que dans les écoles de la majorité. D'autre part, au Nouveau-Brunswick, on trouvait un pourcentage plus élevé de directeurs de sexe masculin dans le système scolaire linguistique minoritaire par rapport au système scolaire de la majorité, et ce, dans une large mesure (tableau 26).

Étant donné le pourcentage plus élevé d'écoles des minorités linguistiques dans les petites localités, il n'est pas surprenant de constater qu'une part plus importante d'écoles des minorités comptaient moins de 250 élèves dans l'année modale<sup>9</sup> par rapport aux écoles des majorités linguistiques. Dans toutes les provinces, la différence était ici importante, toutes les provinces affichant un nombre moins élevé d'inscriptions dans l'année modale dans les écoles des systèmes scolaires linguistiques minoritaires par rapport aux écoles des systèmes scolaires linguistiques majoritaires. En Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, toutes les écoles des minorités linguistiques comptaient moins de 250 élèves dans l'année modale (tableau 26).

Comme nous l'avons constaté en ce qui concerne la langue parlée le plus souvent à la maison par rapport à la langue d'enseignement, les directeurs des écoles des minorités linguistiques ont indiqué qu'ils devaient composer avec des incohérences linguistiques dans une plus grande mesure que leurs homologues des majorités linguistiques. L'indicateur « élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue du test du PISA – plus de 20 % des élèves de l'année modale » fait ressortir des situations où les directeurs font face à des anomalies linguistiques entre la langue du test (ou langue d'enseignement)<sup>10</sup> et la langue maternelle des élèves fréquentant leurs écoles. Des valeurs plus élevées indiquent des situations où une plus grande part de l'effectif étudiant au sein de l'école présente des incompatibilités linguistiques entre la langue maternelle et la langue d'enseignement. Dans l'ensemble, 44,7 % de tous les directeurs d'école des minorités ont indiqué que plus de 20 % de leur effectif étudiant avait une langue maternelle autre que la langue du test du PISA. Cela se compare à 22,8 % pour les directeurs d'école des majorités linguistiques. Les écarts sur cet indicateur étaient significatifs dans toutes les provinces sauf au Manitoba. En Colombie-Britannique, presque tous les directeurs des écoles (94,9 %) de la minorité linguistique devaient faire face à des situations de disparité linguistique entre la langue d'enseignement (et la langue du test du PISA) et la ou les langues maternelles des élèves en 2009 (tableau 26).

Les possibilités relatives au regroupement des élèves en milieu scolaire varient selon le nombre d'élèves, les politiques du ministère de l'Éducation de la province concernée et les politiques des directeurs d'école eux-mêmes. Compte tenu de la proportion plus élevée d'écoles des minorités linguistiques ayant des classes plus petites, il n'est pas surprenant de constater que les élèves fréquentant ces écoles avaient tendance à être regroupés par niveau dans une plus large mesure par rapport aux écoles des systèmes scolaires linguistiques majoritaires. En Nouvelle-Écosse et au Québec, les différences étaient significatives et substantielles. Les directeurs des écoles des minorités dans ces deux provinces avaient beaucoup plus souvent recours à la méthode du regroupement par niveau seulement que les directeurs des écoles des majorités. Par comparaison, les écoles des majorités linguistiques utilisaient une stratégie de regroupement fondée à la fois sur le niveau et sur le contenu à un degré beaucoup plus élevé (53,2 %) que les écoles des minorités (41,0 %) à l'échelle du Canada. Cette stratégie était plus souvent utilisée par les écoles des majorités que par les écoles des minorités dans toutes les provinces sauf au Manitoba (tableau 26).

L'accès à la technologie dans le contexte scolaire est considéré comme un élément fondamental de la capacité de fournir une éducation qui est appropriée et qui a l'envergure requise par la société moderne. Il peut également être le reflet

des ressources scolaires restreintes lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'ordinateurs pour les élèves. Un ratio de deux ordinateurs par élève, par exemple, pourrait signifier qu'il y a un ordinateur par élève dans la classe et un autre ordinateur par élève à la bibliothèque. Environ neuf directeurs d'école des minorités et des majorités sur dix ont indiqué que leur école comptait moins de deux ordinateurs par élève. Il y avait des écarts significatifs au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Alberta à cet égard. Pour ces trois provinces, un pourcentage nettement plus faible d'écoles des minorités comptaient en moyenne moins de deux ordinateurs par élève. Ainsi, une bien plus grande part d'écoles des minorités dans ces provinces comptaient plus de deux ordinateurs par élève par rapport aux écoles des majorités (tableau 26).

**Tableau 26**  
**Caractéristiques spécifiques des écoles, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Sexe du directeur		Nombre d'élèves dans l'année modale <sup>1</sup>		Élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue du test du PISA		Stratégies de regroupement						Ratio ordinateurs-élèves dans l'année modale <sup>1,2</sup>	
	Homme		250 élèves ou moins		20 % ou plus		Par niveau seulement		À la fois par niveau et par contenu		Pas de regroupement		Deux ordinateurs ou moins par élève	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>3</sup></b>														
Minorité	55,8	(0,88)	85,8	(0,42)*	44,7	(1,13)*	46,5	(0,92)*	41,0	(1,03)*	9,0	(1,02)	93,2	(0,86)*
Majorité	61,6	(2,23)	51,4	(1,49)*	22,8	(2,00)*	33,2	(2,58)*	53,2	(2,49)*	9,6	(1,09)	97,0	(0,60)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>														
Minorité	62,7	(6,49)	100,0	(0,00)*	47,6	(5,04)*	66,7	(6,67)*	26,4	(6,08) <sup>E</sup>	F	...	94,0	(5,76)
Majorité	65,8	(3,43)	53,1	(2,20)*	3,7	(1,08)* <sup>E</sup>	26,8	(3,37)*	33,9	(3,26)	29,0	(4,03)	96,2	(1,36)
<b>Nouveau-Brunswick</b>														
Minorité	77,0	(1,15)*	90,0	(0,63)*	0,0	(0,00)*	16,5	(0,86)	55,2	(2,47)*	17,1	(3,55)* <sup>E</sup>	81,9	(3,51)*
Majorité	60,4	(1,93)*	51,2	(1,39)*	2,8	(0,18)*	13,7	(1,70)	69,9	(2,56)*	6,3	(1,64)* <sup>E</sup>	96,4	(2,69)*
<b>Québec</b>														
Minorité	48,9	(1,24)	75,4	(0,98)*	56,6	(1,89)*	57,8	(1,38)*	32,6	(1,92)	7,9	(1,18)*	98,3	(1,00)
Majorité	54,9	(4,22)	58,4	(3,29)*	16,1	(3,27)* <sup>E</sup>	31,5	(4,66)*	45,6	(4,98)	18,4	(3,88)* <sup>E</sup>	98,3	(1,10)
<b>Ontario</b>														
Minorité	60,5	(1,45)	100,0	(0,00)*	41,5	(2,00)*	42,1	(2,03)	51,8	(1,06)	F	...	91,6	(1,34)*
Majorité	57,2	(4,39)	43,1	(3,10)*	28,5	(4,17)*	33,1	(4,43)	62,5	(4,59)	F	...	98,6	(1,12)*
<b>Manitoba</b>														
Minorité	44,7	(7,57)*	100,0	(0,00)*	F	...	0,0	(0,00)*	45,7	(6,27)	34,5	(4,76)	74,5	(10,19)
Majorité	66,7	(2,98)*	65,4	(1,32)*	19,7	(2,29)	28,2	(2,11)*	35,6	(2,48)	26,9	(3,35)	95,0	(2,27)
<b>Alberta</b>														
Minorité	46,3	(7,77)	100,0	(0,00)*	76,9	(5,84)*	46,8	(6,52)	36,3	(10,80) <sup>F</sup>	F	...	83,3	(2,57)*
Majorité	66,6	(3,90)	43,7	(2,00)*	20,1	(2,91)*	39,1	(4,27)	52,0	(4,22)	F	...	92,0	(1,52)*
<b>Colombie-Britannique</b>														
Minorité	21,0	(4,66) <sup>E</sup>	100,0	(0,00)*	94,9	(2,94)*	F	...	0,0	(0,00)*	41,1	(8,70)* <sup>E</sup>	96,0	(1,38)
Majorité	77,0	(4,46)	59,2	(3,62)*	31,9	(5,12)*	40,0	(5,68)	45,0	(5,31)*	13,1	(3,73)* <sup>E</sup>	98,4	(1,15)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. L'année modale est l'année où sont inscrits la majorité des élèves de 15 ans.

2. L'autre catégorie était "plus de 2 ordinateurs par élève".

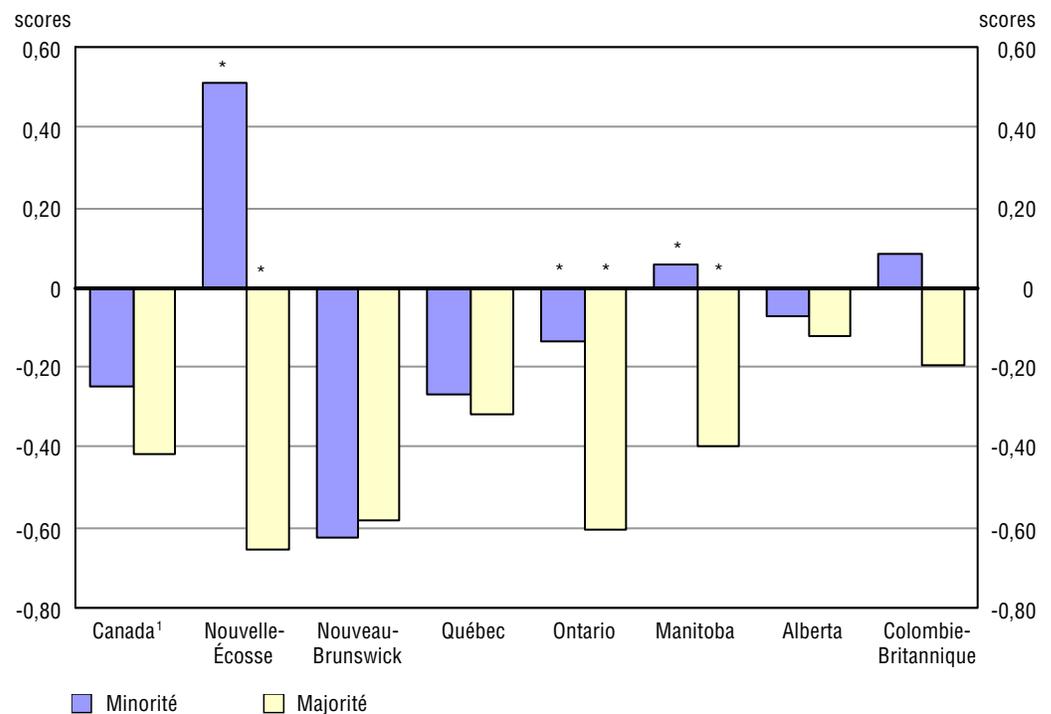
3. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Le comportement des élèves en milieu scolaire peut être un facteur déterminant de leur réussite à l'école. Les élèves qui affichent régulièrement des comportements perturbateurs nuisent à l'atteinte des objectifs du programme d'études. Les directeurs des écoles des minorités linguistiques ont dans l'ensemble donné des réponses plus positives que leurs collègues des majorités linguistiques au regard du comportement des élèves. Toutefois, les différences au niveau du Canada étaient principalement attribuables aux réponses très positives des directeurs en milieu linguistique minoritaire en Nouvelle-Écosse et par les réponses très négatives des directeurs des écoles des majorités linguistiques de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Des différences significatives dans la perception qu'avaient les directeurs d'école du comportement des élèves étaient évidentes en Nouvelle-Écosse, en Ontario et au Manitoba. Dans les trois cas, les élèves des minorités linguistiques avaient un meilleur comportement que les autres, selon les directeurs des écoles fréquentées par ces élèves (graphique 6).

### Graphique 6

**Scores à l'indice du comportement des élèves, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009 (plus la valeur est élevée, plus le comportement des élèves est exemplaire)**



\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Les directeurs d'école ont des niveaux variables de latitude, ce qui signifie que les décisions relatives aux programmes d'études, aux évaluations et à l'affectation des ressources varient d'une école, d'un système scolaire et d'une province à l'autre, selon les pratiques de la sphère de compétence et du conseil scolaire. Les résultats du PISA ont montré que :

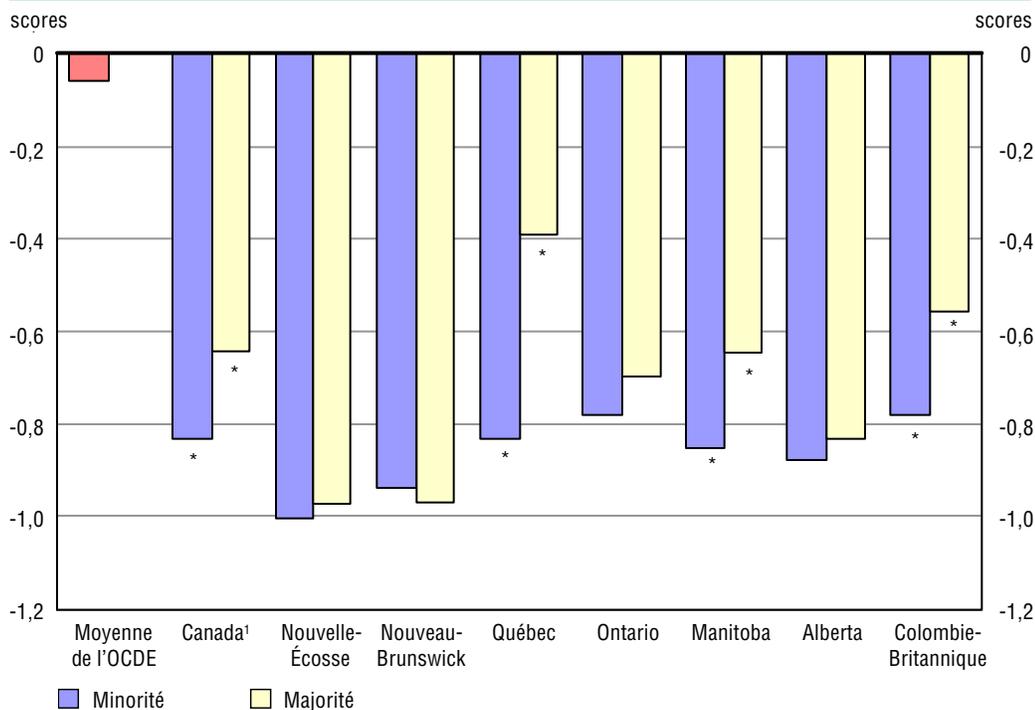
- les systèmes scolaires les plus performants accordent une plus grande autonomie individuelle aux établissements dans l'élaboration des programmes et des politiques d'évaluation;
- il y a une relation positive entre l'autonomie de l'école en matière d'affectation des ressources et le rendement des élèves [aux tests d'évaluation du PISA].

Les Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques. Volume IV. OCDE. 2010. p.14 et 42

Dans l'ensemble, les directeurs d'école du Canada, peu importe la langue du système scolaire, ont dit jouir d'un degré d'autonomie inférieur à ceux des autres pays de l'OCDE au regard des programmes d'études et des évaluations. En outre, les écoles des minorités linguistiques obtenaient constamment un score inférieur à celui des écoles des majorités à cet égard. Au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique, les directeurs des écoles des minorités linguistiques disaient avoir des degrés d'autonomie significativement inférieurs que ceux des directeurs des écoles des majorités linguistiques (graphique 7).

### Graphique 7

**Scores à l'indice de la responsabilité relative aux programmes d'études et aux évaluations, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, OCDE, Canada et certaines provinces, 2009 (plus la valeur est faible, moins le degré de responsabilité au sein de l'école est élevé)**



\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province.  
1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

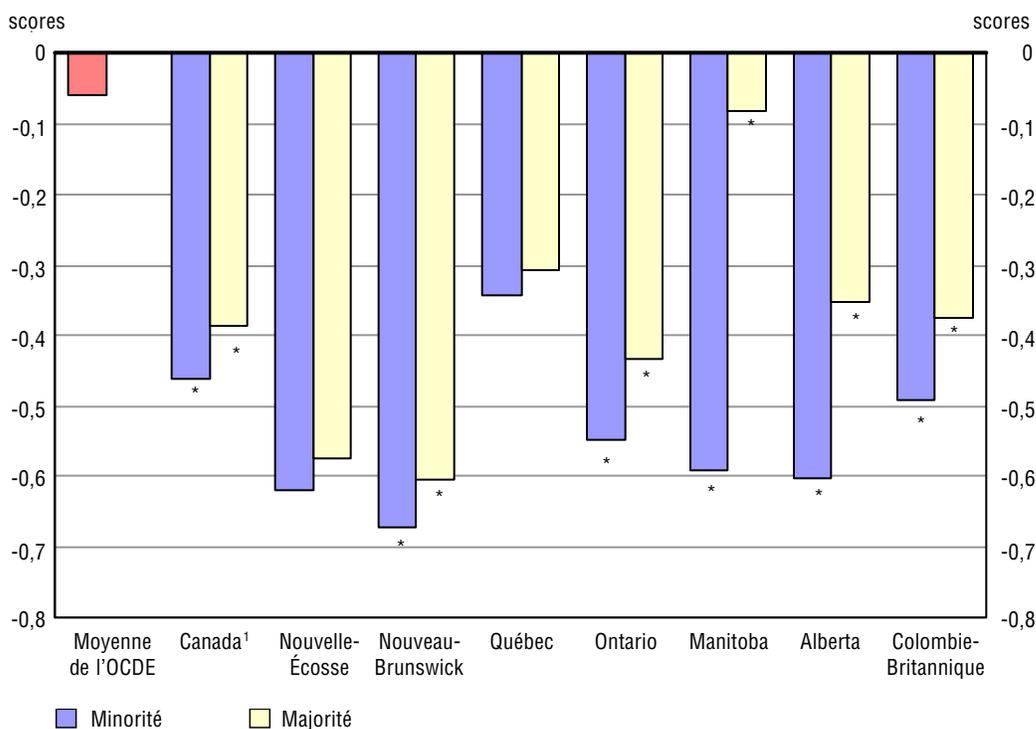
Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Il en était de même en ce qui avait trait au degré d'autonomie relatif à l'affectation des ressources au sein de l'école. En moyenne, tous les directeurs d'école, indépendamment de la langue du système scolaire, ont donné des réponses moins positives que dans les autres pays de l'OCDE. Les directeurs des écoles

des minorités enregistraient les plus faibles scores sur cet indice dans toutes les provinces. Dans toutes les provinces sauf en Nouvelle-Écosse et au Québec, la différence entre les écoles des minorités et celles des majorités était statistiquement significative à cet égard (graphique 8).

### Graphique 8

**Scores à l'indice de la responsabilité relative à l'affectation des ressources de l'école, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, OCDE, Canada et certaines provinces, 2009 (plus la valeur est faible, moins le degré de responsabilité concernant l'affectation des ressources au sein de l'école est élevé)**



\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

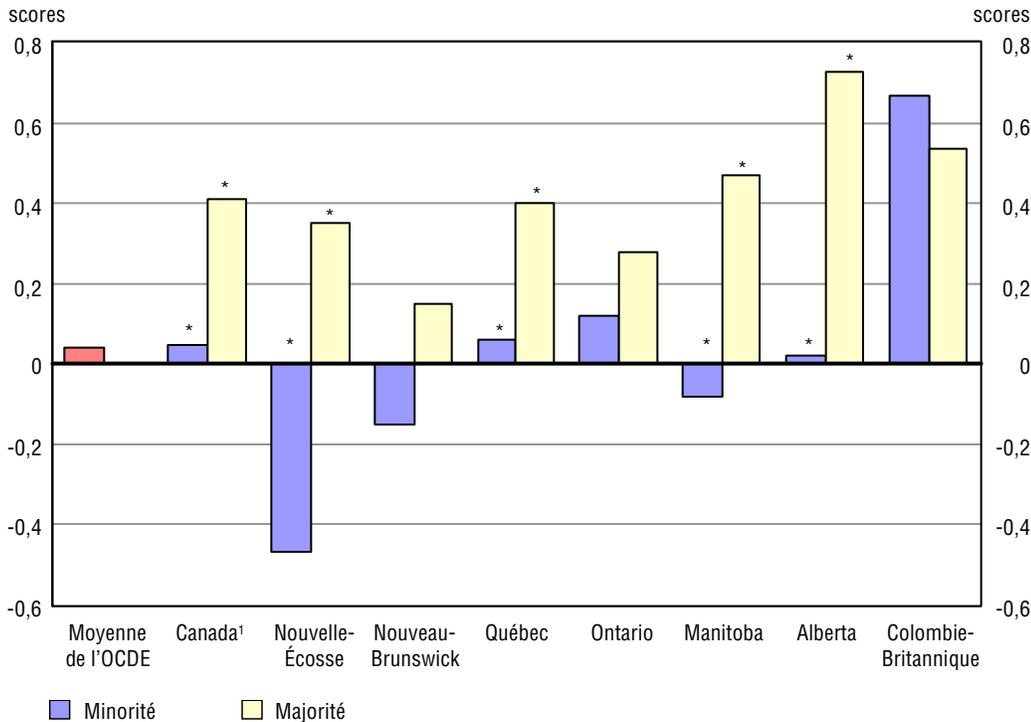
1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

La qualité des ressources pédagogiques influe nécessairement sur la qualité de l'enseignement reçu. Alors que les scores des écoles des groupes linguistiques majoritaires étaient régulièrement supérieurs à la moyenne de l'OCDE au chapitre de la qualité des ressources pédagogiques, ceux des écoles des groupes linguistiques minoritaires étaient systématiquement inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Ce n'est qu'en Colombie-Britannique et en Ontario que les écoles des minorités obtenaient des scores supérieurs à la moyenne de l'OCDE. Au sein même des provinces, la Nouvelle-Écosse, le Québec, le Manitoba et l'Alberta affichaient des différences entre les systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires à cet égard, et ces écarts étaient statistiquement significatifs en faveur des systèmes scolaires linguistiques majoritaires (graphique 9).

## Graphique 9

Scores à l'indice de la qualité des ressources pédagogiques, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, OCDE, Canada et certaines provinces, 2009 (plus la valeur est élevée, plus la qualité des ressources pédagogiques dans les écoles est élevée)



\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province.  
1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

L'examen de résultats plus ciblés du PISA nous aide à mettre au jour certaines sources des préoccupations que des directeurs des groupes minoritaires avaient sur la qualité des ressources éducatives de leurs écoles par rapport à celles des directeurs des écoles des majorités. Il y avait des différences significatives dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique sous l'angle des pénuries d'enseignants en langue, les directeurs des écoles des minorités étant beaucoup plus susceptibles d'avoir signalé les pénuries d'enseignants dans cette matière. Les données sous ce rapport suivent une répartition linguistique plutôt que minoritaire-majoritaire, en ce sens que les directeurs des écoles où la langue d'enseignement du groupe minoritaire était l'anglais (Québec seulement) étaient moins nombreux à dire que les pénuries d'enseignants étaient un problème que lorsque la langue d'enseignement du groupe minoritaire était le français (toutes les provinces sauf le Québec). Cela peut témoigner de la distribution de ces deux groupes linguistiques dans l'ensemble du Canada. L'importante population de langue anglaise au Canada compte nécessairement plus d'enseignants d'anglais en général, ce qui met à la disposition des écoles de la minorité du Québec un plus grand bassin dans lequel elles peuvent puiser. La situation des écoles de la minorité au Manitoba est particulièrement préoccupante : seulement 45,3 % des directeurs d'école y ont déclaré qu'il n'y avait pas de pénurie d'enseignants de français (tableau 27).

Pour ce qui est de la disponibilité d'enseignants qualifiés dans les autres matières, les différences entre les écoles des majorités linguistiques et celles des minorités linguistiques n'étaient pas aussi prononcées que dans le cas du français ou de l'anglais. Seuls le Québec et l'Ontario affichaient des différences importantes. Au Québec, les écoles de la minorité avaient encore une fois moins de difficulté à trouver des enseignants dans les matières autres que la langue que les écoles de la majorité n'en avaient. En Ontario, l'inverse était vrai (tableau 27).

La disponibilité de matériel didactique dans la langue d'enseignement est essentielle pour garantir la cohérence entre la langue parlée en classe et les travaux que font les élèves à l'école et à la maison. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Québec, les directeurs d'école en milieu linguistique minoritaire étaient confrontés à des pénuries significativement plus importantes de matériel didactique que ce n'était le cas pour les directeurs des autres écoles de leurs provinces respectives. En Colombie-Britannique, la situation était inversée, une plus grande proportion de directeurs d'école de la minorité ayant déclaré qu'il n'y avait pas de pénurie de matériel didactique dans leurs écoles, ou alors une petite pénurie, par rapport aux directeurs d'école de la majorité (tableau 27).

Les logiciels pouvant servir à des fins pédagogiques représentent une composante nécessaire de l'utilisation efficace des ordinateurs dans un contexte scolaire. À l'échelle du Canada, environ sept directeurs d'école des minorités sur dix et environ huit directeurs d'école des majorités sur dix ont indiqué qu'il n'y avait pas pénurie de logiciels ou qu'il y en avait très peu, une différence non significative. Cependant, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, l'écart entre les deux systèmes scolaires linguistiques était significativement important. Il était particulièrement sérieux en Nouvelle-Écosse, où seulement 15,4 % des directeurs d'école de la minorité linguistique étaient en mesure d'indiquer qu'il n'y avait pas de pénurie de logiciels par rapport à 87,9 % des directeurs d'école de la majorité linguistique (tableau 27).

Les bibliothèques scolaires sont une ressource importante pour les devoirs et l'encouragement de la lecture auprès des élèves. En moyenne, environ huit directeurs d'école des minorités sur dix étaient en mesure de dire qu'ils n'étaient pas confrontés à une pénurie de matériel documentaire dans leurs écoles, un chiffre comparable aux directeurs d'école des systèmes scolaires linguistiques majoritaires. Toutefois, il convient de noter que cette proportion chute à 61,8 % pour les directeurs en milieu linguistique minoritaire du Nouveau-Brunswick. En outre, en Nouvelle-Écosse, le nombre de directeurs d'école en milieu linguistique minoritaire indiquant qu'il n'y avait pas de pénurie de ressources de la bibliothèque était si faible qu'il est impossible de faire état des données, ce qui signifie que presque tous les directeurs d'école en milieu minoritaire dans cette province faisaient face à une pénurie de documents de bibliothèque (tableau 27).

**Tableau 27**

**Pénuries de ressources dans les écoles, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Enseignants qualifiés en langue		Enseignants qualifiés d'autres matières		Matériel pédagogique		Logiciels pédagogiques		Documents de bibliothèque	
	Pas de pénurie ou très petite pénurie									
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>										
Minorité	89,6	(1,13)	78,2	(1,05)	55,9	(0,89)*	74,2	(1,39)	79,9	(1,20)
Majorité	92,9	(0,86)	81,4	(1,60)	80,6	(2,21)*	80,2	(2,06)	85,0	(1,73)
<b>Nouvelle-Écosse</b>										
Minorité	78,8	(2,87)*	93,8	(0,65)	54,7	(6,58)*	15,4	(2,29)*	F	...
Majorité	100,0	(0,00)*	88,2	(2,34)	77,6	(2,35)*	87,9	(2,46)*	72,5	(2,06)
<b>Nouveau-Brunswick</b>										
Minorité	86,1	(3,70)*	85,8	(0,74)	73,0	(1,25)*	67,5	(1,53)*	61,8	(2,72)
Majorité	97,4	(1,40)*	86,3	(1,57)	80,1	(2,48)*	79,2	(1,93)*	69,9	(2,26)
<b>Québec</b>										
Minorité	96,4	(1,64)*	79,4	(1,99)*	35,3	(1,14)*	74,4	(2,41)	87,8	(1,99)
Majorité	71,4	(3,98)*	63,5	(4,56)*	92,4	(2,26)*	79,2	(3,31)	87,1	(2,97)
<b>Ontario</b>										
Minorité	82,9	(2,08)*	72,3	(0,68)*	79,9	(1,36)	76,8	(1,74)	76,3	(1,66)
Majorité	99,3	(0,67)*	88,1	(2,96)*	69,9	(4,59)	78,4	(3,98)	81,4	(3,93)
<b>Manitoba</b>										
Minorité	45,3	(7,51)*	85,2	(2,17)	81,2	(11,07)	79,9	(2,82)	80,2	(10,95)
Majorité	97,9	(1,21)*	80,6	(3,07)	80,9	(2,54)	78,0	(2,38)	80,9	(3,32)
<b>Alberta</b>										
Minorité	89,2	(3,55)*	71,1	(8,40)	85,6	(13,38)	97,0	(2,60)	79,7	(4,70)
Majorité	99,0	(0,95)*	79,8	(3,84)	87,3	(3,09)	86,6	(3,03)	92,3	(2,52)
<b>Colombie-Britannique</b>										
Minorité	84,7	(8,82)	82,0	(8,72)	97,4	(0,87)*	100,0	(0,00)*	86,5	(3,36)
Majorité	96,9	(1,87)	87,5	(3,80)	88,0	(3,68)*	78,7	(4,32)*	91,2	(3,38)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

## 5. Variation des scores obtenus au test du PISA en fonction des caractéristiques des élèves et des écoles

La documentation relative au PISA a montré qu'il peut y avoir une forte interaction entre les caractéristiques des élèves et des écoles, d'une part, et les résultats au test d'évaluation de la lecture du PISA, d'autre part. On trouvera dans la présente section un examen initial de la façon dont les scores obtenus au PISA en lecture peuvent varier en fonction de certaines caractéristiques des élèves et des écoles, réalisé à l'aide des données du PISA de 2009. Deux types de données sont passées en revue dans les analyses qui suivent : les données catégoriques et les données des indices. Pour comprendre la façon dont l'analyse a été effectuée, voir les encadrés d'accompagnement pour chaque section.

### Caractéristiques catégoriques sélectionnées et scores en lecture au test du PISA

Les chercheurs ont toujours montré que le sexe est une variable explicative importante pour comprendre la fluctuation dans le rendement en lecture. Les filles performant en général mieux que les garçons en lecture. Bien qu'il n'y ait aucune différence significative entre la répartition des garçons et des filles dans la comparaison des élèves des minorités et des majorités linguistiques, il était important de déterminer si la différence entre les sexes dans le rendement en lecture observée dans la population générale était également valable pour les groupes linguistiques minoritaires.

Dans toutes les provinces sauf en Nouvelle-Écosse, le rendement en lecture était significativement différent selon le sexe, les élèves de sexe féminin des minorités surpassant les élèves de sexe masculin des minorités d'environ un demi-niveau de compétence en lecture ou plus. On pouvait observer la même chose chez les élèves des systèmes scolaires linguistiques majoritaires. Comme le même phénomène existe dans les deux groupes, les différences selon le sexe ne contribuent aucunement à expliquer les différences globales entre les élèves issus de minorités et de majorités au regard du rendement en lecture au test du PISA (tableau 28.1).

On prévoyait que le fait de parler à la maison une langue différente de la langue d'enseignement à l'école expliquerait certaines différences relativement aux résultats obtenus au PISA entre les groupes minoritaires et majoritaires. À l'échelle du Canada, le score moyen au test du PISA pour les élèves des minorités dont la langue parlée à la maison était la même que la langue d'enseignement était significativement plus élevé que le score moyen des élèves de minorités dont la langue parlée à la maison était différente de la langue d'enseignement (environ un demi niveau de compétence en lecture de plus). La différence au niveau du Canada était principalement attribuable à un écart significatif entre les deux sous-

groupes minoritaires au Québec. Dans toutes les autres provinces, la différence entre les élèves des minorités qui parlaient la même langue à la maison ou une langue différente n'était pas significative. Le même scénario s'imposait pour les élèves des majorités linguistiques. Des différences significatives ont été constatées à l'échelle du Canada et au Québec, les élèves parlant à la maison la même langue que la langue d'enseignement surpassant les élèves parlant une langue différente à la maison d'un deminiveau de compétence en lecture. Chez les élèves des majorités linguistiques, le Manitoba affichait également un score moyen significativement plus élevé pour les élèves dont la langue utilisée à la maison était la même que la langue utilisée à l'école. Comme les élèves issus de minorités dont la langue parlée à la maison était différente de la langue d'enseignement avaient tendance à utiliser l'autre langue officielle à la maison, tandis que les élèves des majorités qui parlaient une langue différente à la maison avaient pour leur part tendance à utiliser une langue non officielle à la maison, ces résultats ne suffisent pas à expliquer les différences entre les différences globales dans les scores du PISA chez les élèves des groupes linguistiques minoritaires et majoritaires (tableau 28.1).

### **Caractéristiques des élèves et des écoles et scores obtenus au test du PISA : données catégoriques**

Les caractéristiques des élèves et des écoles ont été ramenées à deux variables catégoriques.

Par exemple :

- L'élève est de sexe masculin/féminin.
- La langue parlée à la maison est la même que la langue d'enseignement ou différente de la langue d'enseignement.
- La localité a une population de plus de 15 000 habitants ou une population de 15 000 habitants ou moins
- Proportion d'élèves dans l'année modale dont la langue maternelle est la même que la langue du test ou différente de la langue du test.

Des scores au test de lecture du PISA ont alors été produits pour chaque variable catégorique pour chaque province et pour chaque système scolaire linguistique. Ce processus a permis de comparer les incidences des différentes catégories de variables pour chacune des populations d'élèves examinées dans le présent rapport. Par exemple, en ce qui concerne les élèves inscrits au système scolaire linguistique minoritaire d'une province donnée, des scores moyens ont été établis pour les élèves dont la langue parlée à la maison était la même que la langue du test et pour les élèves dont la langue parlée à la maison était différente de la langue du test. Une comparaison de l'influence relative des différences dans les caractéristiques au sein de la population minoritaire pouvait alors être effectuée. Le même processus a été appliqué aux élèves des groupes linguistiques majoritaires.

**Tableau 28.1**

**Différences dans les scores combinés au test de lecture du PISA selon des caractéristiques sélectionnées des élèves, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

	Sexe de l'élève			Langue parlée à la maison par rapport à la langue d'enseignement		
	Score combiné en lecture		Différence dans les scores (femmes-hommes)	Score combiné en lecture		Différence dans les scores (même langue-langue différente)
	Femmes	Hommes		même langue	langue différente	
Canada et certaines provinces	score	score	différence dans les scores	score	score	différence dans les scores
<b>Élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires</b>						
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>514</b>	<b>482</b>	<b>33*</b>	<b>512</b>	<b>482</b>	<b>29*</b>
Nouvelle-Écosse	494	459	35	474	485	-10
Nouveau-Brunswick	495	444	51*	472	471	2
Québec	532	507	25*	535	494	41*
Ontario	493	457	36*	483	476	8
Manitoba	508	461	48*	504	475	29
Alberta	498	454	44*	489	472	17
Colombie-Britannique	504	450	54*	482	491	-9
<b>Élèves des systèmes scolaires linguistiques majoritaires</b>						
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>543</b>	<b>509</b>	<b>34*</b>	<b>531</b>	<b>515</b>	<b>15*</b>
Nouvelle-Écosse	531	502	29*	520	491	29
Nouveau-Brunswick	523	499	24*	513	496	17
Québec	538	506	32*	529	498	31*
Ontario	551	515	36*	537	524	13
Manitoba	511	480	31*	503	470	33*
Alberta	549	517	32*	536	531	5
Colombie-Britannique	543	507	36*	531	516	15

\* indique un écart considérable entre les catégories dans la population minorité ou majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Le fait d'avoir une note de 70,0 % ou plus en langue était corrélé à une différence significative au regard du rendement en lecture au test du PISA. À la fois au niveau du Canada et pour toutes les provinces visées dans le présent rapport, les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires qui déclaraient des notes de 70,0 % ou plus en langue enregistraient des scores moyens en lecture considérablement supérieurs – généralement de plus d'un niveau de compétence – par rapport aux élèves qui avaient des notes inférieures à 70,0 %. Les mêmes résultats étaient relevés pour les élèves des majorités linguistiques dans toutes les zones géographiques, les élèves ayant de bons résultats en langue et ceux ayant de moins bons résultats présentant des différences statistiquement significatives évidentes (tableau 28.2).

Les attentes relatives aux EPS étaient également associées à des différences significatives dans les scores moyens au test de lecture du PISA. Les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires qui prévoyaient poursuivre des EPS quelconques surpassaient au test de lecture du PISA leurs homologues qui ne prévoyaient pas faire d'EPS. Encore une fois, la différence entre ces deux groupes était de l'ordre d'un demi-niveau de compétence en lecture. Chez les élèves

fréquentant des écoles des minorités, les différences étaient significatives au niveau du Canada ainsi qu'au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et au Manitoba. Chez les élèves des groupes linguistiques majoritaires, le même phénomène était évident. Toutefois, les différences dans les scores moyens au test du PISA chez ceux qui prévoient faire des EPS et chez ceux qui ne prévoient pas faire de telles études étaient significatives pour toutes les zones géographiques (tableau 28.2).

**Tableau 28.2**

**Différences dans les scores combinés au test de lecture du PISA selon des caractéristiques sélectionnées des élèves, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

	Notes en langue			Études futures dans une école de métiers, un collège ou une université		
	Score combiné en lecture		Différence dans les scores (70 % - < 70 %)	Score combiné en lecture		Différence dans les scores (d'accord - en désaccord)
	70 % ou plus	moins de 70 %		D'accord	En désaccord	
Canada et certaines provinces	score	score	différence dans les scores	score	score	différence dans les scores
<b>Élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires</b>						
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>522</b>	<b>441</b>	<b>81*</b>	<b>510</b>	<b>478</b>	<b>32*</b>
Nouvelle-Écosse	489	445	44*	485	453	33
Nouveau-Brunswick	502	415	87*	478	426	53*
Québec	544	460	83*	531	500	31*
Ontario	495	424	71*	487	432	55*
Manitoba	507	415	93*	491	449	42*
Alberta	501	421	80*	486	468	18
Colombie-Britannique	508	429	79*	499	447	51
<b>Élèves des systèmes scolaires linguistiques majoritaires</b>						
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>550</b>	<b>477</b>	<b>73*</b>	<b>535</b>	<b>498</b>	<b>37*</b>
Nouvelle-Écosse	532	474	58*	525	489	37*
Nouveau-Brunswick	530	454	75*	517	482	34*
Québec	551	480	71*	537	494	42*
Ontario	553	485	69*	540	502	38*
Manitoba	525	440	85*	505	475	30*
Alberta	561	481	80*	540	509	32*
Colombie-Britannique	548	468	80*	532	503	29*

\* indique un écart considérable entre les catégories dans la population minorité ou majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Les différences au regard des caractéristiques des écoles étaient beaucoup moins cohérentes sous l'angle de leur corrélation aux scores obtenus au test de lecture du PISA. Il y avait cependant une exception notable. Lorsqu'on comparait les différences dans les scores au test de lecture du PISA selon les différentes tailles des localités, entre les localités ayant une population de 15 000 habitants ou moins et celles ayant une population de plus de 15 000 habitants, des résultats en lecture significativement différents étaient constatés pour le Canada, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario. Dans tous les cas, les élèves des minorités issus de grandes collectivités obtenaient de meilleurs résultats au test du PISA que les élèves des minorités des plus petites collectivités. Dans l'ensemble, les

élèves des minorités linguistiques des grandes collectivités obtenaient au test du PISA des scores supérieurs de 43 points en moyenne à ceux des élèves des minorités linguistiques provenant des petites collectivités. En Nouvelle-Écosse et au Manitoba, les élèves des minorités provenant de grandes collectivités avaient aussi mieux performé d'environ un demi-niveau de compétence, bien que ces différences n'soient pas significatives. L'incidence globale de la taille de la collectivité était beaucoup plus faible pour les systèmes scolaires linguistiques majoritaires. À l'échelle du Canada, la différence globale des scores au test du PISA en fonction de la taille de la collectivité était supérieure de 20 points en moyenne pour les élèves des grandes collectivités. L'Alberta était la seule province où le rendement supérieur des élèves de la majorité linguistique de grandes localités au test du PISA était significativement différent de celui des élèves des petites collectivités (tableau 29.1).

Les pénuries d'enseignants en langue correspondaient à une différence significative d'environ 33 points dans les scores au test du PISA à l'échelon national pour les écoles fréquentées par des élèves des groupes linguistiques minoritaires. Les écoles ne connaissant aucune pénurie ou une très petite pénurie obtenaient de meilleurs résultats que celles confrontées à des pénuries dans ces disciplines. Les différences provinciales n'étaient pas toujours significatives. En Nouvelle-Écosse et au Québec, bien que les différences n'étaient pas significatives, les élèves des minorités fréquentant des écoles ne faisant face à aucune pénurie d'enseignants faisaient meilleure figure au test de lecture au PISA que ceux des écoles confrontées à des pénuries (près d'un demi-niveau de compétence, soit 29 et 32 points respectivement). Chez les élèves et les écoles des groupes linguistiques majoritaires, les pénuries d'enseignants en langue n'étaient pas corrélées à de grandes différences dans les scores au test du PISA, sauf en Ontario. Dans cette province, les élèves du groupe linguistique majoritaire fréquentant des écoles où ne sévissait aucune pénurie d'enseignants en langue obtenaient au test du PISA des scores significativement plus élevés d'environ 41 points en moyenne que les élèves des écoles qui étaient confrontées à ces pénuries (tableau 29.1).

**Tableau 29.1**

**Différences dans les scores combinés en lecture au test du PISA en fonction de certaines caractéristiques des écoles, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

	Taille de la collectivité			Pénurie d'enseignants en langue		
	Score combiné en lecture		Différence dans les scores (grande-petite)	Score combiné en lecture		Différence dans les scores (aucune de pénurie-une certaine pénurie)
	plus de 15 000	15 000 ou moins		Aucune ou très petite pénurie	Une certaine ou une grande pénurie	
Canada et certaines provinces	score	score	différence dans les scores	score	score	différence dans les scores
<b>Écoles fréquentées par les élèves des minorités linguistiques</b>						
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>510</b>	<b>467</b>	<b>43*</b>	<b>501</b>	<b>468</b>	<b>33*</b>
Nouvelle-Écosse	496	470	25	485	456	29
Nouveau-Brunswick	491	459	32*	471	461	10
Québec	527	484	43*	521	489	32
Ontario	483	459	24*	478	459	19
Manitoba	500	475	25	472	500	-29
Alberta	472	481	-9	474	478	-4
Colombie-Britannique	475	479	-4	475	479	-4
<b>Écoles fréquentées par les élèves des majorités linguistiques</b>						
<b>Canada<sup>1</sup></b>	<b>531</b>	<b>511</b>	<b>20*</b>	<b>526</b>	<b>524</b>	<b>2</b>
Nouvelle-Écosse	522	512	10	517	...	...
Nouveau-Brunswick	508	514	-6	510	518	-7
Québec	526	510	17	521	525	-4
Ontario	535	519	16	533	492	41*
Manitoba	498	491	6	495	509	-13
Alberta	541	512	30*	533	535	-2
Colombie-Britannique	528	511	17	524	541	-17

\* indique un écart considérable entre les catégories dans la population minorité ou majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

Les données sur les écarts dans les scores au test du PISA en fonction des pénuries de matériel didactique variaient grandement d'une province à l'autre. En Nouvelle-Écosse, les élèves de la minorité fréquentant des écoles qui faisaient face à des pénuries de matériel didactique obtenaient des résultats plus médiocres que les élèves fréquentant des écoles où il n'y avait pas de pénurie (environ 45 points à l'échelle du PISA). La Nouvelle-Écosse était la seule province qui affichait une différence significative à cet égard dans le groupe d'élèves de la minorité linguistique. Les différences sur ce point étaient petites pour les systèmes scolaires linguistiques majoritaires dans toutes les provinces sauf en Alberta. Dans cette province, les pénuries de matériel didactique étaient associées à des scores nettement plus faibles en lecture au test du PISA (environ 39 points de moins) par rapport aux scores moyens des élèves fréquentant des écoles où ne sévissaient pas ces pénuries (tableau 29.2).

On prévoyait que les importants groupes d'élèves dont la langue maternelle n'était pas la même que la langue du test (ou la langue d'enseignement à l'école) contribueraient à expliquer certaines différences dans les scores au test du PISA entre les élèves des minorités et ceux des majorités. Les résultats de l'exercice de comparaison des scores au test du PISA pour les élèves des minorités dans les écoles où plus de 20 % et où moins de 20 % de l'effectif étudiant avaient une langue maternelle autre que la langue du test n'étaient toutefois pas significativement différents pour toutes les provinces, sauf le Québec. Dans les écoles fréquentées par des élèves de la minorité au Québec où plus de 20 % de l'effectif étudiant avait une langue maternelle autre que la langue du test du PISA, le score moyen au test du PISA était d'environ 29 points inférieur à celui des élèves des écoles où moins de 20 % des élèves avaient une autre langue maternelle. Chez les élèves de la majorité linguistique, nous avons constaté que les scores en lecture au test du PISA étaient significativement plus élevés au Nouveau-Brunswick et en Alberta, où plus de 20 % des élèves avaient une langue maternelle autre que la langue utilisée pour le test du PISA (tableau 29.2).

**Tableau 29.2**

**Différences dans les scores combinés en lecture au test du PISA en fonction de certaines caractéristiques des écoles, systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

	Pénurie de matériel didactique			Proportion d'élèves dans l'année modale <sup>1</sup> dont la langue maternelle n'est pas la langue du test		
	Score combiné en lecture		Différence dans les scores (aucune de pénurie-une certaine pénurie)	Score combiné en lecture		Différence dans les scores (<20 % - 20 % ou plus)
	Aucune ou très petite pénurie	Une certaine ou une grande pénurie		moins de 20 %	20 % ou plus	
Canada et certaines provinces	score	score	différence dans les scores	score	score	différence dans les scores
<b>Écoles fréquentées par les élèves des minorités linguistiques</b>						
<b>Canada<sup>2</sup></b>	<b>490</b>	<b>508</b>	<b>-18*</b>	<b>497</b>	<b>496</b>	<b>0</b>
Nouvelle-Écosse	499	454	45*	478	479	-1
Nouveau-Brunswick	470	468	1	469	...	...
Québec	518	521	-2	534	506	29*
Ontario	477	467	10	472	480	-8
Manitoba	492	467	25	490	480	10
Alberta	471	494	-23	469	476	-7
Colombie-Britannique	473	568	-95	481	475	6
<b>Écoles fréquentées par les élèves des majorités linguistiques</b>						
<b>Canada<sup>2</sup></b>	<b>526</b>	<b>524</b>	<b>2</b>	<b>525</b>	<b>529</b>	<b>-4</b>
Nouvelle-Écosse	516	518	-1	517	509	8
Nouveau-Brunswick	509	517	-8	510	539	-30*
Québec	522	523	0	524	515	10
Ontario	533	531	3	534	530	4
Manitoba	496	495	1	500	480	20
Alberta	538	498	39*	527	559	-32*
Colombie-Britannique	524	530	-6	520	535	-15

\* indique un écart considérable entre les catégories dans la population minorité ou majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province  
 ... n'ayant pas lieu de figurer

1. L'année modale est l'année où sont inscrits la majorité des élèves de 15 ans.
2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Indices sélectionnés et scores en lecture au test du PISA**

Comme pour l'analyse des données catégoriques, les effets des changements apportés aux scores sur des indices sélectionnés variaient d'un indice et d'une région à l'autre. Une augmentation d'un écart-type du score sur l'indice du statut social, culturel et économique (SCES) se traduisait par une hausse de 20 à 36 points des scores du PISA. Dans toutes les provinces et à l'échelle du Canada, cet effet n'était pas significatif lorsqu'on comparait l'incidence du changement pour les élèves des groupes linguistiques minoritaires à l'incidence d'un changement semblable pour les élèves des groupes linguistiques majoritaires dans une province donnée.

### Caractéristiques des élèves et des écoles et scores obtenus au test du PISA : données des indices

Une analyse de régression indique le niveau de changement dans les scores en lecture au test du PISA associé à une modification d'un écart-type sur l'indice en question (ou l'effet du changement sur l'indice des scores en lecture). Par exemple, ce type d'analyse met en évidence la différence dans les scores en lecture entre les populations à la moyenne de l'indice du SCES et dans les scores en lecture au test du PISA pour les populations situées à un écart-type au-dessus de la moyenne à l'indice du SCES. Il est important de noter que les scores sur les indices varient de 0 à 1 et qu'une variation d'un écart-type constitue un énorme changement.

Bien qu'il soit possible d'observer des différences significatives entre les scores sur n'importe quel indice, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il y a des différences significatives sous l'angle de l'incidence des changements apportés aux scores de l'indice en question sur les scores en lecture au test du PISA. En guise d'exemple, dans la province X, une différence significative était observée entre les groupes minoritaire et majoritaire à l'indice du plaisir de la lecture. Cependant, pour les deux groupes de cette province, le fait de modifier le score d'un écart-type sur cet indice se traduit par une hausse de 20 points des scores en lecture au test du PISA. Par conséquent, l'**incidence** de la variation du score pour l'indice n'est pas significativement différente entre les groupes minoritaire et majoritaire dans la province X.

Les changements apportés aux scores sur l'indice du plaisir de la lecture ont eu une incidence plus grande sur les scores au test du PISA que n'en a eu l'indice du SCES. Le score des élèves dont les résultats à cet indice se situaient à un écart-type au-dessus de la moyenne était supérieur aux évaluations du PISA de 30 à 40 points. Bien que l'effet global ait été plus important sur cet indice que pour l'indice du SCES, il n'y avait pas de différence importante entre les groupes d'élèves des minorités et des majorités dans les comparaisons au sein des provinces. Les groupes minoritaires et majoritaires étaient sensiblement similaires relativement à l'effet d'une hausse du score de cet indice dans l'exercice de comparaison au sein des provinces. La plus grande différence causée par le changement d'un écart-type sur l'indice du plaisir de la lecture, lorsqu'on compare les groupes linguistiques minoritaires et majoritaires, était inférieure à cinq points dans les scores au test du PISA (tableau 30).

Un changement d'un écart-type dans les scores à l'indice de la qualité des ressources pédagogiques se traduisait par un changement négligeable dans les scores au test du PISA pour le Canada, soit environ cinq points dans l'ensemble pour les groupes linguistiques minoritaires et majoritaires. Les différences n'étaient pas significatives dans toutes les zones géographiques, sauf la Nouvelle-Écosse. L'effet de la variation du score de l'indice chez les élèves de la minorité dans cette province était de 25 points à l'échelle du PISA, alors que chez les élèves de la majorité de la même province, une hausse de l'indice était associée à une baisse négligeable dans les scores au test du PISA (trois points) (tableau 30).

**Tableau 30**

**Incidence d'un changement aux scores des indices sur les scores en lecture au test du PISA, élèves des systèmes linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Changement dans le score au test du PISA causé par une hausse d'un écart-type à l'indice sélectionné					
	Indice du statut social, culturel et économique		Indice du plaisir de lire des élèves		Indice de la qualité des ressources pédagogiques	
	changement dans le score au test du PISA	erreur-type	changement dans le score au test du PISA	erreur-type	changement dans le score au test du PISA	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	29,5	(2,34)	34,7	(1,60)	5,6	(2,23)
Majorité	31,8	(1,52)	35,7	(0,85)	5,0	(2,12)
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	19,8	(9,92)	37,3	(4,54)	24,7	(6,56) *
Majorité	26,5	(3,26)	37,6	(2,13)	-2,7	(3,43) *
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	23,1	(3,10)	39,5	(2,23)	-5,4	(4,58)
Majorité	36,1	(3,70)	36,3	(2,20)	-1,0	(3,18)
<b>Québec</b>						
Minorité	26,6	(4,13)	29,8	(2,47)	11,6	(3,56)
Majorité	32,5	(3,56)	31,7	(1,28)	12,5	(3,76)
<b>Ontario</b>						
Minorité	34,4	(3,70)	34,3	(2,28)	-1,3	(3,06)
Majorité	31,8	(2,74)	34,2	(1,75)	4,8	(4,22)
<b>Manitoba</b>						
Minorité	22,2	(8,28)	40,7	(5,12)	35,5	(16,65)
Majorité	29,5	(3,20)	40,7	(2,17)	4,4	(2,96)
<b>Alberta</b>						
Minorité	26,2	(7,56)	34,7	(7,51)	-1,3	(10,03)
Majorité	33,4	(3,19)	39,2	(2,06)	9,1	(5,07)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	22,8	(13,34)	36,1	(6,38)	15,1	(13,60)
Majorité	27,2	(3,16)	40,3	(1,92)	-2,6	(4,22)

\* indique un écart considérable entre les catégories dans la population minorité ou majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

## 6. Conclusion

Les données du PISA de 2009 permettent d'établir un profil des élèves des groupes linguistiques minoritaires qui caractérise la vie des adolescents canadiens. En 2009, ces élèves de 15 ans menaient une vie normale qui comprenait les études, le travail, le bénévolat et des activités parascolaires. Ils sont proches de leurs parents, mais pas aussi enclins à discuter des études avec ceux-ci que d'autres sujets. Ils semblent faire bonne figure à l'école, et ils ont des attitudes relativement positives concernant leurs études. Surtout, ils prévoient poursuivre des études postsecondaires et ont des attitudes positives au sujet de leur cheminement scolaire futur.

En outre, même s'ils planifient leur future carrière, les décisions ne sont pas complètement arrêtées à cet égard. Les données indiquent qu'ils ont l'aide et le soutien des parents et des écoles et que des attitudes et des comportements positifs sont exprimés dans leurs groupes de camarades.

Dans l'ensemble, les élèves des groupes linguistiques minoritaires ne diffèrent pas de leurs camarades des groupes linguistiques majoritaires, à quelques exceptions notables. En dépit d'attitudes très positives à l'égard des études, les élèves des minorités ne ressentent pas un sentiment d'appartenance à l'école à un degré aussi élevé que les élèves des majorités linguistiques, même si leurs réponses à d'autres questions sur leur degré de confort à l'école étaient plus positives.

Il y a absence de cohérence entre les langues utilisées à l'école pour l'enseignement et la langue utilisée le plus souvent à la maison, mais l'incidence de cette situation sur les scores au test du PISA était généralement non significative. Les résultats médiocres au test du PISA suscitent des inquiétudes, et les données sur les caractéristiques des élèves nous apprennent peu de choses sur les raisons de ce rendement plus faible.

Selon les données du PISA de 2009, les élèves des groupes linguistiques minoritaires avaient une plus grande propension à venir de petites collectivités, et la taille des classes était plus petite que celle des écoles des majorités. Les directeurs des écoles fréquentées par les élèves des groupes linguistiques minoritaires se sont dits préoccupés par la qualité de certains éléments du matériel pédagogique et sont confrontés à des pénuries dans des domaines importants, pénuries que les directeurs des écoles des majorités linguistiques ne connaissent pas.

Les recherches futures qui seront menées à l'aide des données du PISA concernant les élèves et les écoles des groupes linguistiques minoritaires devraient comprendre une analyse des tendances. Cela contribuerait à mettre en lumière les endroits où des changements sont survenus relativement aux caractéristiques des élèves et des écoles et la façon dont ces changements influent sur les scores au test du PISA au fil du temps. Des analyses de régression peuvent aussi être utiles; elles permettent de tenir compte d'un certain nombre de variables d'intérêt dans un modèle qui pourrait aider à expliquer certaines différences dans les scores au test du PISA entre les groupes minoritaires et majoritaires.

## Notes en fin de texte

1. <http://www.pch.gc.ca/pgm/lo-ol/entente-agreement/education/cmec/protocol-cmec/1-fra.cfm> (Protocole d'entente, ministère du Patrimoine canadien, consulté le 24 décembre 2010).
2. Statistique Canada, 2006.
3. CORBEIL, Jean-Pierre, Claude GRENIER et Sylvie LAFRENIÈRE. *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006*, Statistique Canada, no 91-548-X au catalogue, Ottawa, 2007.
4. *Ibid.*
5. Programmes dans le cadre desquels l'enseignement de la langue seconde officielle constitue une matière au même titre que les mathématiques ou les sciences.
6. Programmes dans le cadre desquels toutes les matières sont enseignées dans la langue seconde officielle de l'élève.
7. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2005004/8984-fra.htm>, consulté en janvier 2011, et <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2007006/article/10527-fra.htm>, consulté en janvier 2011.
8. Dans la plupart des cas, lorsque la langue d'enseignement n'était pas la même que celle utilisée le plus souvent à la maison, la langue utilisée à la maison était l'autre langue officielle pour les élèves des minorités linguistiques et une langue non officielle (ni le français ni l'anglais) pour les élèves des majorités linguistiques.
9. L'année modale est l'année où sont inscrits la majorité des élèves de 15 ans.
10. La langue dans laquelle les élèves ont subi le test du PISA était la même que la langue d'enseignement dans l'école fréquentée par ces élèves.

## Références

- Allen, M. et Cartwright, F. Systèmes scolaires pour les minorités linguistiques : profil des élèves, des écoles et des collectivités. Revue trimestrielle de l'éducation. Vol.9 n° 4. Statistique Canada. Ottawa. 2004.
- Allen, M. et Cartwright, F. Understanding differences in reading performance of minority language schools in Canada. Unpublished. Statistics Canada. Ottawa. 2006
- Bowlby, Geoff. Taux de décrochage provinciaux - Tendances et conséquences. Questions d'éducation. Statistique Canada. Catalogue 81-004. 2006004. Vol 2. n° 4. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2005004/8984-fra.htm>
- Corbeil, Jean-Pierre, Grenier, Claude, et Lafrenière, Sylvie. Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle 2006. Statistique Canada. Catalogue no. 91-548-X. Ottawa. 2007
- Guide à l'intention des institutions fédérales. Loi sur les langues officielles. Partie VII - Promotion du français et de l'anglais. Patrimoine canadien. Ottawa. 2007.
- Knighton, Tamara, Brochu, Pierre et Guszynski, Thomas. À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE. La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences. Premiers résultats de 2009 pour les Canadiens de 15 ans. Statistique Canada. Catalogue n° 81-590-XPE. Ottawa. 2010
- McMullen, Kathryn. Caractéristiques et résultats des élèves en sciences : Résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 2006. Questions d'éducation. Statistique Canada. Catalogue 81-004. 2007006. Vol 4. n° 6 <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2007006/article/10527-eng.htm>
- Programmes d'appui aux langues officielles. Patrimoine canadien rapport annuel 2008-2009, volume 1. Patrimoine canadien. Ottawa. 2009.
- Les Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques. Volume IV. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2010.
- Les Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves. Volume I. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2010.

## Annexe 1

### Tableaux détaillés (comprenant toutes les catégories de variables)

**Tableau A.1.1**

**Sexe des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Femmes		Hommes	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>50,2</b>	<b>(0,68)</b>	<b>49,8</b>	<b>(0,68)</b>
Majorité	<b>49,6</b>	<b>(0,50)</b>	<b>50,4</b>	<b>(0,50)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	55,6	(3,10)	44,4	(3,10)
Majorité	49,0	(1,28)	51,0	(1,28)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	50,2	(0,53)	49,8	(0,53)
Majorité	49,7	(0,82)	50,3	(0,82)
<b>Québec</b>				
Minorité	49,9	(1,18)	50,1	(1,18)
Majorité	50,5	(0,85)	49,5	(0,85)
<b>Ontario</b>				
Minorité	50,3	(0,60)	49,7	(0,60)
Majorité	49,5	(1,09)	50,5	(1,09)
<b>Manitoba</b>				
Minorité	56,2	(2,06)	43,8	(2,06)
Majorité	50,3	(1,39)	49,7	(1,39)
<b>Alberta</b>				
Minorité	47,8	(1,87)	52,2	(1,87)
Majorité	50,3	(0,56)	49,7	(0,56)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	46,6	(3,32)	53,4	(3,32)
Majorité	48,5	(0,74)	51,5	(0,74)

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.2**

**Statut d'immigrant des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Autochtones <sup>2</sup>		Deuxième génération <sup>3</sup>		Première génération <sup>4</sup>	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	85,0	(0,84)*	10,0	(0,67)*	5,0	(0,50)*
Majorité	74,8	(1,41)*	14,1	(0,88)*	11,2	(0,78)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	96,7	(1,38)	F	...	F	...
Majorité	95,3	(0,69)	1,9	(0,43) <sup>E</sup>	2,8	(0,50) <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	98,4	(0,46)*	F	...	F	...
Majorité	95,4	(0,87)*	1,2	(0,39) <sup>E</sup>	3,3	(0,75) <sup>E</sup>
<b>Québec</b>						
Minorité	82,7	(1,42)	12,4	(1,16)	4,9	(0,77)
Majorité	85,4	(2,23)	8,2	(1,34)	6,4	(1,02)
<b>Ontario</b>						
Minorité	83,4	(1,16)*	10,3	(0,88)*	6,3	(0,71)*
Majorité	66,7	(2,75)*	19,4	(1,71)*	13,9	(1,55)*
<b>Manitoba</b>						
Minorité	95,2	(1,20)*	F	...	3,5	(0,80)* <sup>E</sup>
Majorité	79,7	(1,45)*	9,0	(0,87)	11,3	(1,38)*
<b>Alberta</b>						
Minorité	72,2	(3,64)	9,0	(2,38) <sup>E</sup>	18,8	(2,91)*
Majorité	78,7	(2,05)	10,8	(1,20)	10,4	(1,14)*
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	63,6	(5,32)	20,6	(5,18) <sup>E</sup>	15,9	(2,84) <sup>E</sup>
Majorité	65,3	(2,74)	18,6	(1,86)	16,1	(1,74)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Autochtones : Élèves nés au Canada ou dont au moins un des parents est né au Canada et élèves nés à l'étranger, mais dont au moins un des parents est né au Canada.

3. Deuxième génération : Élèves nés au Canada, mais dont les parents sont nés dans un autre pays.

4. Première génération : Élèves nés dans un autre pays de parents également nés dans un autre pays.

**Source :** Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.3**

**Structure familiale des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Famille monoparentale		Famille nucléaire		Toutes les autres	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	15,9	(0,77)	83,1	(0,80)	1,0	(0,20) <sup>E</sup>
Majorité	16,9	(0,44)	81,7	(0,47)	1,4	(0,14)
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	13,4	(2,30)	86,2	(2,34)	F	...
Majorité	19,5	(1,15)	78,8	(1,18)	1,7	(0,31) <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	16,3	(1,14) <sup>*</sup>	82,0	(1,21)	1,8	(0,50) <sup>E</sup>
Majorité	21,6	(1,37) <sup>*</sup>	77,0	(1,41)	1,4	(0,44) <sup>E</sup>
<b>Québec</b>						
Minorité	16,0	(1,16)	83,1	(1,23)	1,0	(0,30) <sup>E</sup>
Majorité	17,1	(0,96)	81,8	(1,01)	1,1	(0,22) <sup>E</sup>
<b>Ontario</b>						
Minorité	16,0	(1,17)	83,0	(1,19)	1,0	(0,25) <sup>E</sup>
Majorité	16,9	(0,86)	82,0	(0,87)	1,1	(0,26) <sup>E</sup>
<b>Manitoba</b>						
Minorité	12,3	(2,21) <sup>E</sup>	87,3	(2,34)	F	...
Majorité	16,4	(1,00)	81,8	(1,12)	1,8	(0,37) <sup>E</sup>
<b>Alberta</b>						
Minorité	14,7	(2,95) <sup>E</sup>	85,3	(2,95)	0,0	(0,00)
Majorité	16,2	(0,85)	81,6	(0,90)	2,2	(0,51) <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	14,2	(2,99) <sup>E</sup>	84,8	(3,13)	F	...
Majorité	16,1	(0,87)	82,2	(0,99)	1,8	(0,41) <sup>E</sup>

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.4**

**Plus haut niveau de scolarité des parents des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	École secondaire ou moins		Postsecondaire	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	28,0	(1,00)	72,0	(1,00)
Majorité	28,6	(0,74)	71,4	(0,74)
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	28,7	(2,85)	71,3	(2,85)
Majorité	32,9	(1,46)	67,1	(1,46)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	36,3	(1,78)	63,7	(1,78)
Majorité	33,0	(1,88)	67,0	(1,88)
<b>Québec</b>				
Minorité	28,4	(1,58)	71,6	(1,58)
Majorité	31,8	(1,16)	68,2	(1,16)
<b>Ontario</b>				
Minorité	23,6	(1,33)	76,4	(1,33)
Majorité	24,5	(1,42)	75,5	(1,42)
<b>Manitoba</b>				
Minorité	32,8	(4,26)	67,2	(4,26)
Majorité	37,1	(1,11)	62,9	(1,11)
<b>Alberta</b>				
Minorité	27,8	(4,49)	72,2	(4,49)
Majorité	29,1	(1,64)	70,9	(1,64)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	13,5	(3,69)* <sup>E</sup>	86,5	(3,69)*
Majorité	29,1	(1,46)*	70,9	(1,46)*

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.5**

**Élèves des systèmes scolaires de minorité et de majorité linguistique selon la situation d'activité des parents, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Au moins un parent ne travaille pas		Tous les parents travaillent	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	12,4	(0,76)	87,6	(0,76)
Majorité	14,1	(0,48)	85,9	(0,48)
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	11,8	(1,94)	88,2	(1,94)
Majorité	13,6	(0,94)	86,4	(0,94)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	9,8	(1,01)	90,2	(1,01)
Majorité	11,2	(1,21)	88,8	(1,21)
<b>Québec</b>				
Minorité	15,3	(1,29)	84,7	(1,29)
Majorité	11,7	(0,82)	88,3	(0,82)
<b>Ontario</b>				
Minorité	9,0	(0,80)*	91,0	(0,80)*
Majorité	13,9	(0,92)*	86,1	(0,92)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	7,9	(1,99) <sup>E</sup>	92,1	(1,99)
Majorité	13,7	(1,12)	86,3	(1,12)
<b>Alberta</b>				
Minorité	9,2	(1,59)* <sup>E</sup>	90,8	(1,59)*
Majorité	15,7	(0,98)	84,3	(0,98)*
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	F	...	93,0	(2,38)*
Majorité	18,6	(1,14)	81,4	(1,14)*

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.6**

**Interaction parents-élèves, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Fréquence d'interaction					
	Jamais		Au moins une fois par mois		Plusieurs fois par mois ou davantage	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Les parents discutent du rendement scolaire de l'élève</b>						
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	5,5	(0,50)	33,2	(0,97)*	61,3	(1,04)*
Majorité	4,2	(0,20)	29,7	(0,55)*	66,1	(0,57)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	6,7	(1,59) <sup>E</sup>	34,4	(3,76)	58,9	(3,99)
Majorité	6,2	(0,74)	27,0	(1,53)	66,8	(1,63)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	6,4	(1,01)	33,3	(1,85)	60,3	(2,02)
Majorité	5,4	(0,89)	27,6	(1,82)	67,0	(1,95)
<b>Québec</b>						
Minorité	5,5	(0,80)	28,6	(1,38)*	65,9	(1,57)*
Majorité	3,5	(0,39)	36,9	(1,26)*	59,6	(1,37)*
<b>Ontario</b>						
Minorité	5,5	(0,56)	40,3	(1,60)*	54,2	(1,57)*
Majorité	3,9	(0,38)	27,1	(1,09)*	69,0	(1,12)*
<b>Manitoba</b>						
Minorité	3,6	(1,18) <sup>E</sup>	53,4	(3,35)*	43,0	(3,42)*
Majorité	6,0	(0,59)	32,1	(1,48)*	61,9	(1,48)*
<b>Alberta</b>						
Minorité	F	...	38,2	(3,22)*	58,2	(3,65)
Majorité	4,9	(0,49)	28,9	(1,04)*	66,2	(1,01)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	F	...	32,0	(4,66)	65,1	(4,81)
Majorité	4,1	(0,52)	27,2	(1,04)	68,7	(1,05)
<b>Parents et élèves prennent un repas ensemble</b>						
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	4,3	(0,41)	10,2	(0,62)	85,5	(0,78)
Majorité	5,1	(0,28)	10,0	(0,35)	84,8	(0,41)
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	5,5	(1,82)	12,2	(2,27)	82,3	(2,60)
Majorité	7,7	(0,85)	13,1	(1,02)	79,2	(1,28)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	5,5	(0,69)	14,4	(1,19)	80,1	(1,34)
Majorité	8,2	(0,98)	13,5	(1,11)	78,2	(1,39)
<b>Québec</b>						
Minorité	3,9	(0,67)	8,7	(0,89)	87,4	(1,13)*
Majorité	2,6	(0,34)	5,7	(0,64)	91,7	(0,76)*
<b>Ontario</b>						
Minorité	4,5	(0,57)	10,8	(0,97)	84,7	(1,24)
Majorité	5,8	(0,57)	10,2	(0,66)	84,0	(0,77)

Tableau A.1.6 fin

**Interaction parents-élèves, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Fréquence d'interaction					
	Jamais		Au moins une fois par mois		Plusieurs fois par mois ou davantage	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Manitoba</b>						
Minorité	F	...	12,0	(3,15)	83,9	(2,92)
Majorité	5,8	(0,69)	13,6	(1,13)	80,6	(1,21)
<b>Alberta</b>						
Minorité	5,7	(1,84)	11,4	(2,36)	82,9	(2,64)
Majorité	5,5	(0,56)	11,9	(0,78)	82,6	(0,98)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	F	...	12,8	(3,51)	84,1	(3,53)
Majorité	5,3	(0,46)	11,9	(0,93)	82,8	(1,11)
<b>Les parents prennent du temps tout simplement pour parler avec l'élève</b>						
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	4,7	(0,47)	15,4	(0,82)	79,9	(1,05)
Majorité	4,4	(0,23)	14,6	(0,32)	81,0	(0,40)
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	7,2	(1,91) <sup>E</sup>	12,7	(2,59)	80,1	(3,13)
Majorité	5,6	(0,61)	16,6	(1,26)	77,9	(1,34)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	4,1	(0,76) <sup>E</sup>	16,8	(1,25)	79,1	(1,39)
Majorité	5,7	(0,87)	16,0	(1,58)	78,2	(1,71)
<b>Québec</b>						
Minorité	5,0	(0,77)	14,0	(1,28)	81,0	(1,70)
Majorité	3,1	(0,40)	12,3	(0,80)	84,6	(0,83)
<b>Ontario</b>						
Minorité	4,4	(0,58)	17,3	(1,22)	78,3	(1,45)
Majorité	4,3	(0,39)	14,5	(0,64)	81,2	(0,78)
<b>Manitoba</b>						
Minorité	F	...	17,6	(4,40)	79,5	(4,16)
Majorité	5,7	(0,64)	16,1	(0,91)	78,1	(0,92)
<b>Alberta</b>						
Minorité	F	...	19,5	(2,64)	76,1	(3,16)
Majorité	5,5	(0,53)	16,1	(0,79)	78,4	(0,85)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	F	...	15,2	(3,39)	82,9	(4,31)
Majorité	4,6	(0,46)	15,8	(0,78)	79,6	(0,88)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.7**

**Langue utilisée à la maison par rapport à la langue d'enseignement, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	La même langue est parlée à l'école et à la maison		Les langues parlées à l'école et à la maison sont différentes – on parle à la maison l'autre langue officielle		Les langues parlées à l'école et à la maison sont différentes – on parle à la maison une langue allophone <sup>2</sup>	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	67,0	(1,10)*	26,0	(0,81)*	7,0	(0,80)*
Majorité	86,6	(0,88)*	1,0	(0,11)*	12,4	(0,85)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	42,8	(5,63)*	56,2	(5,72)*	F	...
Majorité	97,2	(0,50)*	1,0	(0,30)* <sup>E</sup>	1,8	(0,39) <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	87,1	(0,89)*	12,1	(0,85)*	F	...
Majorité	94,3	(0,96)*	2,0	(0,51)*	3,7	(0,77) <sup>E</sup>
<b>Québec</b>						
Minorité	76,5	(1,80)*	14,7	(1,30)*	8,8	(1,52)* <sup>E</sup>
Majorité	88,3	(1,68)*	2,9	(0,44)* <sup>E</sup>	8,7	(1,47)* <sup>E</sup>
<b>Ontario</b>						
Minorité	47,0	(1,71)*	46,2	(1,59)*	6,8	(0,85)*
Majorité	85,3	(1,55)*	0,5	(0,13)* <sup>E</sup>	14,2	(1,54)*
<b>Manitoba</b>						
Minorité	49,2	(3,26)*	48,6	(3,02)*	F	...
Majorité	86,7	(1,48)*	0,3	(0,11)* <sup>E</sup>	13,0	(1,48)
<b>Alberta</b>						
Minorité	49,0	(6,46)*	40,2	(6,98)	10,9	(2,20)* <sup>E</sup>
Majorité	87,9	(1,39)*	F	...	11,8	(1,37)*
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	25,2	(4,63)* <sup>E</sup>	61,2	(6,94)	13,5	(4,41)* <sup>E</sup>
Majorité	80,5	(1,90)*	F	...	19,2	(1,90)*

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Une langue allophone est une langue autre que l'anglais ou le français.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.8**

**L'élève dispose d'une salle d'étude, d'une chambre privée ou d'un endroit calme pour étudier à la maison, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Oui, au moins un		Aucun	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	99,4	(0,17)	0,6	(0,17) <sup>E</sup>
Majorité	99,2	(0,11)	0,8	(0,11)
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	98,7	(0,75)	F	...
Majorité	98,9	(0,30)	1,1	(0,30) <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	99,3	(0,31)	F	...
Majorité	99,0	(0,39)	1,0	(0,39)
<b>Québec</b>				
Minorité	99,2	(0,32)	F	...
Majorité	99,4	(0,20)	F	...
<b>Ontario</b>				
Minorité	99,7	(0,16)	F	...
Majorité	99,2	(0,19)	0,8	(0,19) <sup>E</sup>
<b>Manitoba</b>				
Minorité	99,6	(0,43) <sup>*</sup>	F	...
Majorité	97,6	(0,41) <sup>*</sup>	2,4	(0,41)
<b>Alberta</b>				
Minorité	100,0	(0,00) <sup>*</sup>	0,0	(0,00)
Majorité	99,2	(0,22) <sup>*</sup>	0,8	(0,22) <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	100,0	(0,00) <sup>*</sup>	0,0	(0,00)
Majorité	99,2	(0,25) <sup>*</sup>	0,8	(0,25) <sup>E</sup>

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.9**

**Présence d'appareils électroniques à la maison, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	L'élève dispose d'un ordinateur, de logiciels éducatifs ou d'un accès à Internet à la maison pour faire ses travaux scolaires				L'élève dispose d'un lecteur de DVD, d'un baladeur numérique ou d'un téléphone cellulaire à la maison			
	Oui, au moins un		Aucun		Oui, au moins un		Aucun	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	97,9	(0,41)	2,1	(0,41) <sup>E</sup>	99,9	(0,05)	0,1	(0,05)
Majorité	98,4	(0,15)	1,6	(0,15)	99,9	(0,03)	0,1	(0,03) <sup>E</sup>
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	98,7	(0,75)	F	...	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	97,3	(0,43)	2,7	(0,43)	99,9	(0,08)	F	...
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	96,6	(0,75)	3,4	(0,75) <sup>E</sup>	99,7	(0,27)	F	...
Majorité	97,9	(0,43)	2,1	(0,43) <sup>E</sup>	99,8	(0,15)	F	...
<b>Québec</b>								
Minorité	97,4	(0,78)	2,6	(0,78) <sup>E</sup>	99,9	(0,05)	F	...
Majorité	98,1	(0,30)	1,9	(0,30) <sup>E</sup>	99,9	(0,07)	F	...
<b>Ontario</b>								
Minorité	99,2	(0,31)	F	...	99,9	(0,10)	F	...
Majorité	98,8	(0,24)	1,2	(0,24) <sup>E</sup>	99,9	(0,07)	F	...
<b>Manitoba</b>								
Minorité	99,2	(0,54)	F	...	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	96,7	(0,55)	3,3	(0,55)	99,7	(0,21)	F	...
<b>Alberta</b>								
Minorité	99,6	(0,38)	F	...	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	97,9	(0,51)	2,1	(0,51) <sup>E</sup>	99,9	(0,09)	F	...
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	98,7	(0,40)	1,3	(0,40) <sup>E</sup>	99,9	(0,07)	F	...

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.10**

**Nombres des livres à la maison, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	100 ou moins		Plus de 100	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
<b>Minorité</b>	<b>3,8</b>	<b>(0,70)<sup>E</sup></b>	<b>96,2</b>	<b>(0,70)</b>
<b>Majorité</b>	<b>2,9</b>	<b>(0,21)</b>	<b>97,1</b>	<b>(0,21)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	F	...	98,3	(0,87)
Majorité	3,4	(0,69) <sup>E</sup>	96,6	(0,69)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	3,3	(0,61) <sup>E</sup>	96,7	(0,61)
Majorité	1,9	(0,50) <sup>E</sup>	98,1	(0,50)
<b>Québec</b>				
Minorité	4,5	(1,23) <sup>E</sup>	95,5	(1,23)
Majorité	2,1	(0,40) <sup>E</sup>	97,9	(0,40)
<b>Ontario</b>				
Minorité	3,3	(0,57) <sup>E</sup>	96,7	(0,57)
Majorité	2,9	(0,36)	97,1	(0,36)
<b>Manitoba</b>				
Minorité	F	...	97,6	(1,02)
Majorité	3,7	(0,57)	96,3	(0,57)
<b>Alberta</b>				
Minorité	F	...	95,6	(1,67)
Majorité	3,9	(0,73) <sup>E</sup>	96,1	(0,73)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	F	...	99,0	(0,98)
Majorité	2,7	(0,39)	97,3	(0,39)

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.11**

**Relations avec les autres, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Positives											
	J'ai une famille et des amis qui m'aident à me sentir en sécurité et heureux				Je peux compter sur une personne de confiance pour obtenir des conseils				Je peux compter sur quelqu'un pour m'aider dans les moments difficiles			
	En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>												
Minorité	5,2	(0,39)	94,8	(0,39)	5,8	(0,43)	94,2	(0,43)	7,8	(0,46)*	92,2	(0,46)*
Majorité	4,0	(0,21)	96,0	(0,21)	6,0	(0,27)	94,0	(0,27)	6,3	(0,28)*	93,7	(0,28)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>												
Minorité	5,3	(1,34) <sup>E</sup>	94,7	(1,34)	5,2	(1,35) <sup>E</sup>	94,8	(1,35)	11,0	(1,82)	89,0	(1,82)
Majorité	5,9	(0,62)	94,1	(0,62)	6,8	(0,74)	93,2	(0,74)	7,5	(0,78)	92,5	(0,78)
<b>Nouveau-Brunswick</b>												
Minorité	7,8	(0,93)	92,2	(0,93)	8,1	(0,81)	91,9	(0,81)	9,2	(0,94)	90,8	(0,94)
Majorité	5,2	(0,86)	94,8	(0,86)	7,5	(1,01)	92,5	(1,01)	8,6	(0,95)	91,4	(0,95)
<b>Québec</b>												
Minorité	4,0	(0,68) <sup>E</sup>	96,0	(0,68)	4,2	(0,67)	95,8	(0,67)	6,3	(0,82)	93,7	(0,82)
Majorité	3,7	(0,50)	96,3	(0,50)	4,9	(0,48)	95,1	(0,48)	5,9	(0,66)	94,1	(0,66)
<b>Ontario</b>												
Minorité	6,4	(0,65)*	93,6	(0,65)*	7,8	(0,84)	92,2	(0,84)	9,5	(0,80)*	90,5	(0,80)*
Majorité	3,4	(0,41)*	96,6	(0,41)*	6,1	(0,51)	93,9	(0,51)	5,9	(0,50)*	94,1	(0,50)*
<b>Manitoba</b>												
Minorité	5,4	(1,61) <sup>E</sup>	94,6	(1,61)	4,9	(1,61) <sup>E</sup>	95,1	(1,61)	9,1	(2,61) <sup>E</sup>	90,9	(2,61)
Majorité	3,9	(0,53)	96,1	(0,53)	6,7	(0,65)	93,3	(0,65)	6,6	(0,81)	93,4	(0,81)
<b>Alberta</b>												
Minorité	4,8	(1,53) <sup>E</sup>	95,2	(1,53)	8,0	(2,19) <sup>E</sup>	92,0	(2,19)	11,5	(2,83) <sup>E</sup>	88,5	(2,83)
Majorité	4,3	(0,36)	95,7	(0,36)	6,4	(0,51)	93,6	(0,51)	6,3	(0,59)	93,7	(0,59)
<b>Colombie-Britannique</b>												
Minorité	3,8	(1,69)	96,2	(1,69)	F	...	97,0	(1,46)	11,6	(2,43) <sup>E</sup>	88,4	(2,43)
Majorité	5,1	(0,50)	94,9	(0,50)	6,3	(0,55)	93,7	(0,55)	7,3	(0,67)	92,7	(0,67)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.12**  
**Relations avec les autres, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Négatives											
	Si quelque chose allait mal, personne ne m'aiderait				Je n'ai personne avec qui je me sens à l'aise pour parler de mes problèmes				Il n'y a personne avec qui je me sens proche			
	En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>												
Minorité	93,8	(0,44)	6,2	(0,44)	88,9	(0,66)	11,1	(0,66)	92,0	(0,54)	8,0	(0,54)
Majorité	94,6	(0,24)	5,4	(0,24)	89,9	(0,38)	10,1	(0,38)	93,2	(0,27)	6,8	(0,27)
<b>Nouvelle-Écosse</b>												
Minorité	93,3	(1,42)	6,7	(1,42) <sup>E</sup>	88,1	(2,10)	11,9	(2,10) <sup>E</sup>	90,5	(1,93)	9,5	(1,93) <sup>E</sup>
Majorité	93,2	(0,82)	6,8	(0,82)	88,7	(0,82)	11,3	(0,82)	92,0	(0,86)	8,0	(0,86)
<b>Nouveau-Brunswick</b>												
Minorité	92,8	(0,84)	7,2	(0,84)	87,8	(1,20)	12,2	(1,20)	89,6	(1,03)	10,4	(1,03)
Majorité	93,5	(0,95)	6,5	(0,95)	90,8	(1,00)	9,2	(1,00)	92,4	(0,92)	7,6	(0,92)
<b>Québec</b>												
Minorité	94,6	(0,68)	5,4	(0,68)	90,5	(1,12)	9,5	(1,12)	94,4	(0,84)	5,6	(0,84)
Majorité	95,0	(0,55)	5,0	(0,55)	91,1	(0,55)	8,9	(0,55)	92,3	(0,64)	7,7	(0,64)
<b>Ontario</b>												
Minorité	93,2	(0,60) <sup>*</sup>	6,8	(0,60) <sup>*</sup>	87,0	(1,02) <sup>*</sup>	13,0	(1,02) <sup>*</sup>	89,0	(0,91) <sup>*</sup>	11,0	(0,91) <sup>*</sup>
Majorité	95,3	(0,48) <sup>*</sup>	4,7	(0,48) <sup>*</sup>	90,3	(0,70) <sup>*</sup>	9,7	(0,70) <sup>*</sup>	94,3	(0,49) <sup>*</sup>	5,7	(0,49) <sup>*</sup>
<b>Manitoba</b>												
Minorité	91,7	(1,58)	8,3	(1,58)	85,5	(1,93)	14,5	(1,93)	91,4	(1,67)	8,6	(1,67) <sup>E</sup>
Majorité	93,4	(0,77)	6,6	(0,77)	88,6	(0,89)	11,4	(0,89)	92,6	(0,73)	7,4	(0,73)
<b>Alberta</b>												
Minorité	89,5	(2,26)	10,5	(2,26) <sup>E</sup>	81,8	(2,22) <sup>*</sup>	18,2	(2,22) <sup>*</sup>	86,2	(2,63) <sup>*</sup>	13,8	(2,63) <sup>*</sup> <sup>E</sup>
Majorité	93,2	(0,56)	6,8	(0,56)	88,7	(0,65) <sup>*</sup>	11,3	(0,65) <sup>*</sup>	92,7	(0,54) <sup>*</sup>	7,3	(0,54) <sup>*</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>												
Minorité	93,5	(1,75)	6,5	(1,75) <sup>E</sup>	84,4	(4,26)	15,6	(4,26) <sup>E</sup>	89,4	(2,41)	10,6	(2,41) <sup>E</sup>
Majorité	94,3	(0,58)	5,7	(0,58)	88,6	(0,78)	11,4	(0,78)	92,5	(0,60)	7,5	(0,60)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.13**

**Attitudes et comportements négatifs des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Passer une nuit entière sans rentrer à la maison sans permission				Fuguer			
	Jamais		4 fois ou moins		Jamais		4 fois ou moins	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	71,2	(1,13)	23,1	(0,94)	90,5	(0,56)*	8,5	(0,52)*
Majorité	71,3	(0,53)	23,1	(0,45)	93,7	(0,24)*	5,8	(0,24)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	80,4	(2,63)*	16,0	(2,44)*	90,9	(2,52)	8,6	(2,48) <sup>E</sup>
Majorité	64,2	(1,46)*	28,3	(1,29)*	90,6	(0,81)	8,1	(0,76)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	74,8	(1,41)	20,2	(1,25)	90,8	(0,94)	9,0	(0,90)
Majorité	69,1	(1,49)	22,8	(1,32)	92,2	(0,85)	7,1	(0,84)
<b>Québec</b>								
Minorité	66,8	(1,83)*	25,9	(1,58)*	92,4	(0,83)*	6,8	(0,77)*
Majorité	83,0	(0,90)*	14,2	(0,74)*	95,6	(0,44)*	4,4	(0,44)*
<b>Ontario</b>								
Minorité	76,6	(1,43)*	20,3	(1,40)	87,2	(1,05)*	11,0	(1,00)*
Majorité	69,9	(0,94)*	24,6	(0,84)	94,3	(0,51)*	5,2	(0,50)*
<b>Manitoba</b>								
Minorité	77,9	(2,70)*	18,3	(2,30)*	86,8	(1,99)*	12,2	(1,86)
Majorité	67,1	(1,30)*	25,7	(1,21)*	92,7	(0,78)*	6,3	(0,81)
<b>Alberta</b>								
Minorité	75,8	(2,57)*	19,4	(2,17)*	83,0	(2,52)*	15,6	(2,33)*
Majorité	65,6	(1,26)*	27,9	(1,11)*	92,3	(0,68)*	7,2	(0,63)*
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	83,9	(3,00)*	15,0	(3,07) <sup>E</sup>	86,9	(6,23)	F	...
Majorité	68,5	(1,44)*	24,3	(1,27)	91,6	(0,61)	7,6	(0,53)

**Tableau A.1.13 fin**

**Attitudes et comportements négatifs des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Causer des ennuis à l'école				Avoir été suspendu			
	Jamais		4 fois ou moins		Non		Oui	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	65,8	(1,08)*	16,9	(0,78)*	72,5	(0,97)*	27,5	(0,97)*
Majorité	72,3	(0,50)*	13,6	(0,35)*	77,0	(0,48)*	23,0	(0,48)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	76,0	(4,50)	12,2	(2,05) <sup>E</sup>	87,0	(2,27)*	13,0	(2,27)*
Majorité	67,1	(1,56)	15,4	(1,01)	74,3	(1,27)*	25,7	(1,27)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	73,5	(1,43)	12,8	(1,40)	74,3	(1,44)	25,7	(1,44)
Majorité	70,8	(1,55)	14,7	(1,38)	76,1	(1,60)	23,9	(1,60)
<b>Québec</b>								
Minorité	62,1	(1,80)*	18,4	(1,37)*	70,3	(1,48)	29,7	(1,48)*
Majorité	76,2	(1,12)*	11,6	(0,68)*	79,7	(1,28)	20,3	(1,28)*
<b>Ontario</b>								
Minorité	68,7	(1,55)	16,2	(1,16)	73,7	(1,39)	26,3	(1,39)
Majorité	72,6	(1,06)	13,6	(0,70)	76,2	(0,82)	23,8	(0,82)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	78,4	(2,81)	10,5	(2,16) <sup>E</sup>	87,4	(2,59)	12,6	(2,59)* <sup>E</sup>
Majorité	70,4	(1,48)	14,4	(1,04)	74,1	(1,45)	25,9	(1,45)*
<b>Alberta</b>								
Minorité	59,9	(3,95)*	15,7	(2,93) <sup>E</sup>	75,7	(3,36)	24,3	(3,36)
Majorité	70,6	(1,40)*	15,4	(0,76)	76,1	(0,96)	23,9	(0,96)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	64,2	(5,14)	21,8	(4,23) <sup>E</sup>	81,5	(4,06)	18,5	(4,06) <sup>E</sup>
Majorité	70,8	(1,31)	14,2	(0,88)	77,7	(1,17)	22,3	(1,17)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.14**

**Élèves des systèmes scolaires de minorité et de majorité linguistique qui ont un travail rémunéré pendant l'année scolaire**

Langue du système scolaire	Ont un travail rémunéré		N'ont pas de travail rémunéré	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>59,4</b>	<b>(1,10)</b>	<b>40,6</b>	<b>(1,10)</b>
Majorité	<b>59,2</b>	<b>(0,91)</b>	<b>40,8</b>	<b>(0,91)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	65,7	(3,39)	34,3	(3,39)
Majorité	64,2	(1,90)	35,8	(1,90)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	66,5	(1,79)	33,5	(1,79)
Majorité	65,0	(1,92)	35,0	(1,92)
<b>Québec</b>				
Minorité	54,7	(1,88)	45,3	(1,88)
Majorité	58,9	(1,36)	41,1	(1,36)
<b>Ontario</b>				
Minorité	63,9	(1,20)*	36,1	(1,20)*
Majorité	55,7	(1,79)*	44,3	(1,79)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	72,9	(4,14)	27,1	(4,14)
Majorité	62,1	(1,53)	37,9	(1,53)
<b>Alberta</b>				
Minorité	59,4	(3,42)	40,6	(3,42)
Majorité	67,0	(1,31)	33,0	(1,31)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	64,3	(5,98)	35,7	(5,98)
Majorité	57,6	(1,72)	42,4	(1,72)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.15**

**Incidence du travail sur la scolarité des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Les notes (aucun changement)		L'étude (aucun changement)		L'intérêt pour les études (aucun changement)	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	81,4	(1,20)	74,2	(1,24)	78,5	(1,07)
Majorité	83,6	(0,46)	72,8	(0,60)	81,1	(0,57)
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	87,2	(3,92)	81,4	(3,56)	84,9	(3,26)
Majorité	85,8	(1,23)	76,6	(1,50)	83,4	(1,49)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	78,2	(2,41)	74,1	(1,84)	79,7	(1,83)
Majorité	81,6	(1,89)	75,0	(1,91)	80,0	(2,15)
<b>Québec</b>						
Minorité	82,5	(2,06)	74,3	(2,31)	78,7	(1,92)*
Majorité	89,0	(0,76)	79,8	(1,03)	84,7	(0,79)*
<b>Ontario</b>						
Minorité	79,9	(1,75)	72,8	(2,06)	76,3	(1,47)
Majorité	80,4	(1,10)	68,8	(1,34)	78,7	(1,19)
<b>Manitoba</b>						
Minorité	89,1	(3,30)	80,1	(3,01)	87,3	(2,56)
Majorité	85,7	(1,22)	74,2	(1,74)	83,7	(1,38)
<b>Alberta</b>						
Minorité	85,9	(3,71)	79,4	(3,87)	79,6	(4,11)
Majorité	83,8	(1,16)	72,3	(1,31)	81,6	(0,89)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	78,0	(4,00)	79,4	(4,12)	74,6	(6,97)
Majorité	83,6	(1,13)	71,9	(1,16)	81,0	(1,18)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.16**

**Incidence du travail sur la vie des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Incidence du travail sur :							
	le temps passé avec les amis				les heures de sommeil			
	diminué		aucun changement		diminués		aucun changement	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	37,3	(1,25)	54,2	(1,43)	36,6	(1,25)	59,2	(1,29)
Majorité	36,6	(0,69)	54,7	(0,67)	35,9	(0,63)	60,8	(0,61)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	37,7	(5,05)	51,9	(5,03)	30,2	(4,64)	60,8	(1,49)
Majorité	33,2	(1,78)	58,8	(1,88)	35,6	(1,44)	66,1	(4,36)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	39,7	(2,11)	51,3	(2,22)	32,9	(2,11)	60,3	(2,49)
Majorité	33,3	(2,27)	54,9	(2,08)	35,5	(2,50)	61,8	(2,17)
<b>Québec</b>								
Minorité	33,6	(2,28)	58,1	(2,42)	36,3	(2,24)	65,7	(1,32)
Majorité	39,5	(1,40)	55,7	(1,44)	30,8	(1,40)	60,4	(2,23)
<b>Ontario</b>								
Minorité	42,7	(1,75)	49,3	(1,91)	40,1	(2,04)	59,0	(1,26)
Majorité	36,8	(1,38)	53,9	(1,40)	38,0	(1,27)	54,2	(2,13)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	40,3	(2,82)	54,5	(2,95)	34,3	(3,75)	62,0	(1,72)
Majorité	33,5	(1,61)	57,6	(1,69)	34,9	(1,67)	64,5	(3,71)
<b>Alberta</b>								
Minorité	47,2	(4,17)	42,2	(5,38)	33,3	(5,94)	61,2	(1,42)
Majorité	36,4	(1,46)	52,7	(1,27)	35,6	(1,55)	64,1	(6,12)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	21,2	(6,93) <sup>E</sup>	60,2	(5,71)	26,5	(8,59) <sup>E</sup>	57,8	(1,42)
Majorité	35,0	(1,37)	55,3	(1,48)	39,2	(1,43)	64,5	(5,57)

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.17**

**Élèves des systèmes scolaires de minorité et de majorité linguistique qui font du bénévolat, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Bénévolat		Non bénévolat	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>60,5</b>	<b>(0,93)</b>	<b>39,5</b>	<b>(0,93)</b>
Majorité	<b>62,1</b>	<b>(0,65)</b>	<b>37,9</b>	<b>(0,65)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	60,8	(3,15)	39,2	(3,15)
Majorité	60,2	(1,54)	39,8	(1,54)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	44,6	(1,67) *	55,4	(1,67) *
Majorité	56,1	(1,85) *	43,9	(1,85) *
<b>Québec</b>				
Minorité	60,4	(1,43)	39,6	(1,43)
Majorité	39,6	(1,31)	60,4	(1,31)
<b>Ontario</b>				
Minorité	69,3	(1,49)	30,7	(1,49)
Majorité	74,9	(1,23)	25,1	(1,23)
<b>Manitoba</b>				
Minorité	51,1	(2,91)	48,9	(2,91)
Majorité	59,3	(1,52)	40,7	(1,52)
<b>Alberta</b>				
Minorité	48,0	(4,37)	52,0	(4,37)
Majorité	59,2	(1,51)	40,8	(1,51)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	61,7	(4,45)	38,3	(4,45)
Majorité	61,9	(1,24)	38,1	(1,24)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.18**

**Raisons de faire du bénévolat, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Solliciter des fonds		Aider à enseigner ou agir à titre de moniteur		Recueillir ou distribuer de la nourriture		Aider à éduquer		Fournir des soins de santé ou un soutien	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>										
Minorité	35,2	(0,97)	23,3	(0,88) *	24,4	(0,87) *	17,8	(0,92)	12,3	(0,72) *
Majorité	36,0	(0,55)	26,6	(0,57) *	20,9	(0,47) *	15,2	(0,46)	9,4	(0,32) *
<b>Nouvelle-Écosse</b>										
Minorité	43,8	(3,72)	23,4	(2,70)	21,1	(3,35) *	20,8	(2,46)	16,2	(3,47) <sup>E</sup>
Majorité	42,1	(1,74)	29,2	(1,46)	19,7	(1,23) *	16,7	(1,10)	9,1	(0,86)
<b>Nouveau-Brunswick</b>										
Minorité	27,9	(1,47) *	14,5	(1,40) *	15,0	(1,34) *	15,6	(1,33)	11,9	(1,05)
Majorité	39,5	(1,98) *	22,8	(1,51) *	21,1	(1,45) *	14,6	(1,26)	10,7	(1,21)
<b>Québec</b>										
Minorité	39,0	(1,59) *	21,5	(1,31) *	24,6	(1,32) *	18,4	(1,47) *	12,0	(1,19) *
Majorité	20,6	(1,10) *	12,2	(0,83) *	13,9	(0,83) *	8,4	(0,62) *	6,7	(0,51) *
<b>Ontario</b>										
Minorité	32,2	(1,43) *	31,1	(1,53)	28,3	(1,53)	17,6	(1,06)	12,4	(1,14)
Majorité	41,7	(1,27) *	34,3	(1,24)	24,5	(0,94)	18,7	(0,94)	10,2	(0,64)
<b>Manitoba</b>										
Minorité	21,1	(2,79) *	19,9	(3,20)	23,9	(3,56)	16,3	(4,28) <sup>E</sup>	11,9	(2,47) <sup>E</sup>
Majorité	36,2	(1,37) *	23,8	(1,21)	23,7	(1,30)	14,1	(0,91)	11,4	(1,00)
<b>Alberta</b>										
Minorité	24,1	(2,56) *	21,7	(2,60)	24,9	(3,95)	18,1	(3,43) <sup>E</sup>	15,9	(2,06) *
Majorité	36,7	(1,35) *	24,0	(0,93)	20,9	(0,94)	14,3	(0,70)	9,3	(0,68) *
<b>Colombie-Britannique</b>										
Minorité	28,8	(4,38)	30,0	(3,82)	28,4	(5,98) <sup>E</sup>	17,0	(3,22) <sup>E</sup>	18,4	(4,20) <sup>E</sup>
Majorité	38,6	(1,13)	27,9	(1,00)	19,7	(0,98)	16,4	(0,83)	10,4	(0,73)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.19**

**Élèves des systèmes scolaires de minorité et de majorité linguistique qui participent à des activités parascolaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Participé dans les activités parascolaires		N'a pas participé dans les activités parascolaires	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	79,1	(0,69)	20,9	(0,69)
Majorité	79,1	(0,37)	20,9	(0,37)
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	88,8	(2,47) <sup>*E</sup>	11,2	(2,47) <sup>*E</sup>
Majorité	80,5	(1,22) <sup>*</sup>	19,5	(1,22) <sup>*</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	68,0	(1,64) <sup>*</sup>	32,0	(1,64) <sup>*</sup>
Majorité	75,1	(1,60) <sup>*</sup>	24,9	(1,60) <sup>*</sup>
<b>Québec</b>				
Minorité	79,4	(1,21) <sup>*</sup>	20,6	(1,21) <sup>*</sup>
Majorité	69,9	(1,17) <sup>*</sup>	30,1	(1,17) <sup>*</sup>
<b>Ontario</b>				
Minorité	82,1	(1,03)	17,9	(1,03)
Majorité	82,3	(0,82)	17,7	(0,82)
<b>Manitoba</b>				
Minorité	89,9	(2,51) <sup>*</sup>	10,1	(2,51) <sup>*E</sup>
Majorité	77,0	(1,29) <sup>*</sup>	23,0	(1,29) <sup>*</sup>
<b>Alberta</b>				
Minorité	80,3	(3,26) <sup>E</sup>	19,7	(3,26) <sup>E</sup>
Majorité	79,5	(1,09)	20,5	(1,09)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	87,5	(3,21) <sup>E</sup>	12,5	(3,21) <sup>E</sup>
Majorité	82,5	(1,06)	17,5	(1,06)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.20**

**Attitudes et comportements positifs des pairs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Amis démontrant le comportement							
	Aucuns		Quelques		La plupart		Tous	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Les amis estiment qu'il est important de terminer le secondaire</b>								
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	1,4	(0,17)	8,2	(0,56)	38,0	(0,96)	52,3	(1,01)
Majorité	1,1	(0,09)	9,2	(0,32)	40,1	(0,64)	49,6	(0,63)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	0,9	(0,64)	4,1	(1,27)	39,5	(3,02)	55,5	(3,04)*
Majorité	1,3	(0,33) <sup>E</sup>	11,8	(0,77)	44,7	(1,48)	42,3	(1,48)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	2,9	(0,62) <sup>E</sup>	7,9	(0,99)	44,2	(1,81)	45,1	(1,80)
Majorité	1,5	(0,40) <sup>E</sup>	13,4	(1,32)	43,3	(1,91)	41,7	(1,79)
<b>Québec</b>								
Minorité	0,7	(0,21) <sup>E</sup>	10,0	(0,96)	39,1	(1,72)	50,2	(1,74)
Majorité	1,1	(0,19)	8,6	(0,65)	40,4	(1,09)	49,9	(1,16)
<b>Ontario</b>								
Minorité	2,2	(0,37)*	5,1	(0,63)	33,0	(1,48)*	59,7	(1,47)*
Majorité	0,9	(0,20)* <sup>E</sup>	7,5	(0,63)	38,7	(1,22)*	52,8	(1,32)*
<b>Manitoba</b>								
Minorité	F	...	5,5	(1,28) <sup>E</sup>	32,5	(4,21)	61,6	(4,31)*
Majorité	1,5	(0,35) <sup>E</sup>	13,0	(1,07)	42,3	(1,40)	43,2	(1,78)*
<b>Alberta</b>								
Minorité	0,8	(0,59)	12,7	(3,25) <sup>E</sup>	43,2	(3,87)	43,3	(3,59)
Majorité	1,2	(0,23) <sup>E</sup>	11,6	(0,84)	41,5	(1,35)	45,7	(1,61)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	F	...	7,6	(1,85) <sup>E</sup>	34,0	(3,97)	52,7	(6,23)
Majorité	1,4	(0,25) <sup>E</sup>	10,6	(0,81)	39,9	(1,29)	48,1	(1,42)
<b>Les amis prévoient poursuivre leurs études / leur formation après le secondaire</b>								
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	3,1	(0,39)	11,8	(0,71)*	45,2	(1,12)	39,8	(1,18)*
Majorité	2,1	(0,17)	15,4	(0,43)*	47,7	(0,64)	34,8	(0,62)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	F	...	7,7	(1,75) <sup>E</sup>	52,6	(3,57)	39,2	(3,40)*
Majorité	2,1	(0,39) <sup>E</sup>	16,3	(1,00)	53,7	(1,34)	27,9	(1,13)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	3,4	(0,59) <sup>E</sup>	11,6	(1,21)*	51,8	(1,93)	33,3	(1,84)
Majorité	2,8	(0,60) <sup>E</sup>	20,2	(1,58)*	49,9	(1,83)	27,1	(1,55)
<b>Québec</b>								
Minorité	3,0	(0,64) <sup>E</sup>	14,1	(1,21)	45,1	(1,76)	37,7	(1,82)
Majorité	2,3	(0,37)	14,2	(0,73)	48,3	(1,03)	35,2	(1,08)
<b>Ontario</b>								
Minorité	3,2	(0,52)	6,8	(0,79)*	41,1	(1,63)	48,9	(1,68)*
Majorité	2,0	(0,31)	12,2	(0,90)*	44,5	(1,14)	41,3	(1,26)*

Tableau A.1.20 suite

**Attitudes et comportements positifs des pairs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Amis démontrant le comportement							
	Aucuns		Quelques		La plupart		Tous	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Manitoba</b>								
Minorité	F	...	16,4	(2,23)*	55,5	(3,15)	24,4	(2,75)
Majorité	3,9	(0,75)	22,6	(1,40)*	49,3	(1,29)	24,1	(1,59)
<b>Alberta</b>								
Minorité	F	...	20,8	(4,31) E	42,2	(3,57)	33,8	(4,00)
Majorité	1,9	(0,32) E	19,9	(1,13)	51,2	(1,31)	27,0	(1,65)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	F	...	16,6	(3,41) E	48,7	(5,44)	26,0	(5,11) E
Majorité	1,9	(0,44) E	18,3	(1,08)	50,2	(1,22)	29,6	(1,20)
<b>Les amis estiment qu'il est approprié de travailler fort à l'école</b>								
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	<b>2,8</b>	<b>(0,34)</b>	<b>16,1</b>	<b>(0,93)</b>	<b>49,1</b>	<b>(1,11)</b>	<b>32,0</b>	<b>(0,99)</b>
Majorité	<b>2,0</b>	<b>(0,13)</b>	<b>18,1</b>	<b>(0,41)</b>	<b>50,4</b>	<b>(0,51)</b>	<b>29,5</b>	<b>(0,55)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	F	...	11,3	(2,71) E	54,7	(4,04)	32,2	(2,80)
Majorité	2,0	(0,42) E	19,9	(1,00)	52,2	(1,35)	25,9	(1,17)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	4,2	(0,77) E	20,8	(1,37)	51,5	(1,60)	23,6	(1,33)
Majorité	2,0	(0,49) E	21,0	(1,56)	50,7	(2,01)	26,3	(1,62)
<b>Québec</b>								
Minorité	2,0	(0,47) E	16,1	(1,38)	47,4	(1,77)	34,5	(1,65)*
Majorité	2,3	(0,35)	19,0	(1,03)	51,2	(1,21)	27,5	(1,13)*
<b>Ontario</b>								
Minorité	3,8	(0,65) E	13,8	(1,15)	50,5	(1,47)	31,9	(1,40)
Majorité	1,8	(0,27)	16,5	(0,80)	49,6	(0,89)	32,1	(1,07)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	F	...	13,2	(2,11)*	61,4	(2,83)*	23,3	(2,70)
Majorité	2,4	(0,38)	23,7	(1,11)*	50,1	(1,23)*	23,8	(1,25)
<b>Alberta</b>								
Minorité	F	...	18,5	(3,55) E	49,5	(3,19)	30,2	(3,82)
Majorité	1,7	(0,26)	20,1	(1,09)	49,8	(1,16)	28,4	(1,25)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	F	...	22,3	(5,50) E	42,0	(6,83)	31,9	(4,35)
Majorité	1,9	(0,32)	16,3	(0,87)	52,0	(1,24)	29,8	(1,02)
<b>Les amis travaillent</b>								
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	<b>9,2</b>	<b>(0,69)</b>	<b>42,7</b>	<b>(1,07)</b>	<b>39,2</b>	<b>(0,94)</b>	<b>8,9</b>	<b>(0,49)</b>
Majorité	<b>8,0</b>	<b>(0,36)</b>	<b>43,4</b>	<b>(0,70)</b>	<b>40,4</b>	<b>(0,76)</b>	<b>8,1</b>	<b>(0,31)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	F	...	31,4	(3,24)*	57,6	(4,43)*	7,0	(2,29) E
Majorité	5,7	(0,53)	47,8	(1,63)*	39,9	(1,63)*	6,5	(0,71)

**Tableau A.1.20 fin**

**Attitudes et comportements positifs des pairs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Amis démontrant le comportement							
	Aucuns		Quelques		La plupart		Tous	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	5,8	(0,70)	30,6	(1,53)*	52,1	(1,50)	11,5	(1,05)*
Majorité	5,6	(0,99) <sup>E</sup>	42,3	(1,87)*	45,3	(1,90)	6,8	(0,84)*
<b>Québec</b>								
Minorité	12,0	(1,23)	52,2	(1,68)*	30,7	(1,45)*	5,1	(0,68)*
Majorité	4,1	(0,49)	39,3	(1,30)*	47,6	(1,43)*	9,0	(0,71)*
<b>Ontario</b>								
Minorité	6,2	(0,90)	32,6	(1,28)*	46,7	(1,45)*	14,5	(1,22)*
Majorité	9,7	(0,71)	44,9	(1,32)*	37,3	(1,42)*	8,0	(0,58)*
<b>Manitoba</b>								
Minorité	F	...	27,6	(2,80)*	53,1	(3,66)*	15,2	(2,71) <sup>E</sup>
Majorité	9,0	(0,85)	41,4	(1,36)*	40,5	(1,31)*	9,0	(0,97)
<b>Alberta</b>								
Minorité	F	...	29,8	(4,87)	52,5	(6,28)	14,2	(2,39)
Majorité	8,5	(0,77)	44,1	(1,05)	38,8	(1,30)	8,6	(0,64)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	F	...	34,1	(4,73)	51,2	(5,92)	F	...
Majorité	9,6	(0,88)	45,9	(1,25)	38,1	(1,40)	6,3	(0,57)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.21**
**Attitudes et comportements négatifs des pairs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Amis démontrant le comportement							
	Aucuns		Quelques		La plupart		Tous	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Amis qui sèchent des cours une fois par semaine ou plus</b>								
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	48,4	(1,03)*	42,4	(0,94)*	7,3	(0,49)*	1,9	(0,24)
Majorité	36,2	(0,66)*	50,3	(0,59)*	11,2	(0,35)*	2,3	(0,16)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	58,5	(3,08)*	33,5	(3,33)*	7,5	(2,72)	F	...
Majorité	38,3	(1,45)*	50,2	(1,67)*	9,8	(0,88)	1,7	(0,39) <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	43,7	(1,76)	44,4	(1,49)	8,9	(0,99)	3,0	(0,61) <sup>E</sup>
Majorité	43,7	(2,12)	46,7	(2,08)	7,9	(0,91)	F	...
<b>Québec</b>								
Minorité	50,0	(1,84)	41,9	(1,66)	6,6	(0,76)	1,4	(0,32) <sup>E</sup>
Majorité	46,0	(1,40)	44,5	(1,38)	7,8	(0,61)	1,7	(0,34)
<b>Ontario</b>								
Minorité	47,3	(1,71)*	42,8	(1,72)*	7,5	(0,79)*	2,3	(0,47)
Majorité	33,9	(1,54)*	51,1	(1,21)*	12,3	(0,70)*	2,7	(0,33)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	52,2	(3,28)*	39,5	(3,32)*	7,1	(1,47) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	29,7	(1,73)*	52,5	(1,68)*	15,0	(1,01)	2,8	(0,51) <sup>E</sup>
<b>Alberta</b>								
Minorité	39,7	(2,95)	43,6	(3,16)*	12,0	(1,88)	4,7	(1,52) <sup>E</sup>
Majorité	32,7	(1,65)	53,9	(1,36)*	11,3	(0,90)	2,0	(0,35) <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	43,5	(4,13)*	50,7	(4,35)	F	...	0,0	(0,00)
Majorité	30,0	(1,14)*	54,3	(1,07)	13,3	(0,96)	2,4	(0,31)
<b>Amis qui abandonnent les études secondaires avant d'obtenir leur diplôme</b>								
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	79,3	(0,80)*	16,4	(0,86)	3,0	(0,27)	1,3	(0,19)
Majorité	83,0	(0,47)*	14,6	(0,45)	1,8	(0,13)	0,6	(0,08)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	85,3	(2,30)	11,1	(2,52) <sup>E</sup>	F	...	F	...
Majorité	81,6	(1,03)	15,9	(0,95)	1,4	(0,27) <sup>E</sup>	1,0	(0,31) <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	71,8	(1,62)	20,6	(1,49)	6,2	(0,93)	1,5	(0,40) <sup>E</sup>
Majorité	76,7	(1,63)	21,0	(1,59)	1,0	(0,32)	F	...
<b>Québec</b>								
Minorité	78,8	(1,44)	18,9	(1,47)	1,6	(0,39) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	74,4	(1,11)	21,3	(1,01)	3,4	(0,41)	0,9	(0,22) <sup>E</sup>
<b>Ontario</b>								
Minorité	83,1	(1,00)*	10,3	(0,97)	4,2	(0,55)	2,4	(0,44)* <sup>E</sup>
Majorité	88,8	(0,67)*	9,3	(0,63)	1,3	(0,22)	0,5	(0,15)* <sup>E</sup>

**Tableau A.1.21** suite

**Attitudes et comportements négatifs des pairs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Amis démontrant le comportement							
	Aucuns		Quelques		La plupart		Tous	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Manitoba</b>								
Minorité	89,2	(2,35)*	8,3	(2,37)* <sup>E</sup>	F	...	F	...
Majorité	77,6	(1,37)*	19,9	(1,40)*	2,0	(0,39) <sup>E</sup>	F	...
<b>Alberta</b>								
Minorité	74,2	(3,17)	15,8	(2,58)	7,6	(1,59)* <sup>E</sup>	F	...
Majorité	82,0	(1,18)	16,3	(1,16)	1,2	(0,21)* <sup>E</sup>	0,5	(0,15) <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	82,3	(4,86)	16,8	(4,70) <sup>E</sup>	F	...	0,0	(0,00)
Majorité	82,5	(1,19)	15,4	(1,11)	1,4	(0,31) <sup>E</sup>	0,6	(0,16) <sup>E</sup>
<b>Amis qui ont la réputation de causer des ennuis</b>								
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	<b>38,3</b>	<b>(1,12)</b>	<b>49,9</b>	<b>(1,03)</b>	<b>9,7</b>	<b>(0,69)</b>	<b>2,1</b>	<b>(0,28)</b>
Majorité	<b>38,5</b>	<b>(0,45)</b>	<b>51,9</b>	<b>(0,53)</b>	<b>7,9</b>	<b>(0,28)</b>	<b>1,7</b>	<b>(0,14)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	46,5	(3,01)*	47,1	(2,77)*	5,5	(1,51) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	30,3	(1,19)*	57,9	(1,22)*	9,9	(0,89)	1,9	(0,43) <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	42,6	(1,78)*	45,4	(1,88)*	9,1	(1,08)	2,9	(0,56) <sup>E</sup>
Majorité	32,9	(1,69)*	56,5	(1,95)*	8,9	(0,98)	1,7	(0,54) <sup>E</sup>
<b>Québec</b>								
Minorité	32,7	(1,73)*	54,1	(1,66)*	11,5	(1,14)*	1,8	(0,44) <sup>E</sup>
Majorité	50,1	(1,24)*	43,6	(1,18)*	5,2	(0,57)*	1,1	(0,26) <sup>E</sup>
<b>Ontario</b>								
Minorité	47,0	(1,70)*	43,3	(1,51)*	7,1	(0,69)	2,7	(0,49) <sup>E</sup>
Majorité	37,9	(0,99)*	52,2	(1,09)*	8,0	(0,58)	1,9	(0,30)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	39,0	(2,75)	53,9	(2,89)	6,2	(1,60) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	33,5	(1,42)	53,8	(1,64)	10,6	(0,88)	2,1	(0,45) <sup>E</sup>
<b>Alberta</b>								
Minorité	37,5	(3,29)	51,0	(3,39)	9,2	(2,03) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	32,3	(1,23)	57,1	(1,22)	8,7	(0,62)	1,9	(0,33) <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	35,8	(4,64)	59,2	(4,90)	F	...	0,0	(0,00)
Majorité	33,9	(1,43)	55,7	(1,42)	8,7	(0,66)	1,8	(0,30) <sup>E</sup>
<b>Amis qui fument</b>								
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	<b>46,3</b>	<b>(1,17)*</b>	<b>40,4</b>	<b>(1,09)</b>	<b>10,6</b>	<b>(0,59)*</b>	<b>2,7</b>	<b>(0,32)</b>
Majorité	<b>52,4</b>	<b>(0,65)*</b>	<b>37,2</b>	<b>(0,61)</b>	<b>8,4</b>	<b>(0,30)*</b>	<b>2,0</b>	<b>(0,13)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	61,1	(3,71)*	33,1	(4,03)	F	...	F	...
Majorité	45,7	(1,49)*	44,6	(1,61)	8,2	(0,77)	1,5	(0,37) <sup>E</sup>

**Tableau A.1.21 fin**

**Attitudes et comportements négatifs des pairs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Amis démontrant le comportement							
	Aucuns		Quelques		La plupart		Tous	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	44,2	(1,57)	39,1	(1,43)	13,7	(1,16)	3,0	(0,55) <sup>E</sup>
Majorité	43,7	(1,91)	44,4	(1,99)	9,8	(1,00)	2,1	(0,57) <sup>E</sup>
<b>Québec</b>								
Minorité	42,6	(1,81)	43,5	(1,80)	11,1	(0,95)	2,8	(0,56) <sup>E</sup>
Majorité	50,1	(1,49)	35,3	(1,31)	11,7	(0,83)	2,9	(0,36)
<b>Ontario</b>								
Minorité	52,5	(1,64)	36,2	(1,46)	8,7	(0,82)	2,5	(0,42) <sup>E</sup>
Majorité	56,2	(1,18)	35,8	(1,06)	6,3	(0,52)	1,7	(0,27)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	53,8	(4,83)	38,3	(4,34)	5,5	(1,42) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	49,2	(2,03)	38,0	(1,60)	10,3	(1,22)	2,6	(0,45) <sup>E</sup>
<b>Alberta</b>								
Minorité	49,6	(5,38)	36,2	(4,06)	12,8	(2,62) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	49,2	(1,83)	39,0	(1,48)	10,1	(0,95)	1,7	(0,31) <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	66,5	(4,79) <sup>*</sup>	30,6	(4,14)	F	...	0,0	(0,00)
Majorité	53,4	(1,80) <sup>*</sup>	38,8	(1,50)	6,3	(0,65)	1,4	(0,25) <sup>E</sup>

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.22**

**Nombre de fois où un cours a été sauté ou séché sans permission<sup>1</sup>, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Jamais		4 fois ou moins		5 fois ou plus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>2</sup></b>						
Minorité	62,8	(0,99)*	30,2	(0,92)*	7,0	(0,57)*
Majorité	54,6	(0,67)*	33,4	(0,57)*	12,1	(0,43)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	74,5	(2,34)*	23,0	(2,32)	F	...
Majorité	62,0	(1,76)*	26,5	(1,34)	11,4	(1,03)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	67,4	(1,63)	25,6	(1,48)	7,1	(0,96)
Majorité	63,6	(2,00)	26,1	(1,86)	10,3	(1,18)
<b>Québec</b>						
Minorité	62,9	(1,68)	29,5	(1,53)	7,6	(0,88)
Majorité	66,7	(1,19)	25,1	(1,03)	8,1	(0,60)
<b>Ontario</b>						
Minorité	60,6	(1,43)*	33,6	(1,44)	5,9	(0,80)*
Majorité	50,0	(1,52)*	37,4	(1,18)	12,5	(0,90)*
<b>Manitoba</b>						
Minorité	65,9	(2,80)*	27,4	(2,99)*	6,7	(1,52)* <sup>E</sup>
Majorité	44,0	(1,95)*	38,6	(1,58)*	17,3	(1,15)*
<b>Alberta</b>						
Minorité	52,0	(3,01)	37,0	(3,24)	11,0	(2,64) <sup>E</sup>
Majorité	52,3	(1,54)	34,0	(1,35)	13,7	(0,88)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	58,4	(6,32)	36,8	(6,89) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	49,6	(1,30)	35,3	(1,09)	15,1	(0,85)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Depuis le commencement de l'année scolaire.

2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.23.1**

**Confort social à l'école, aspects positifs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Confort social à l'école, aspects positifs											
	Je me fais facilement des amis				Je me sens chez moi				Les autres élèves ont l'air de m'apprécier			
	En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>												
Minorité	10,0	(0,59)	90,0	(0,59)	21,1	(0,67)	78,9	(0,67)	8,8	(0,53)*	91,2	(0,53)*
Majorité	10,7	(0,29)	89,3	(0,29)	20,3	(0,47)	79,7	(0,47)	6,8	(0,27)*	93,2	(0,27)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>												
Minorité	9,4	(1,98) <sup>E</sup>	90,6	(1,98)	25,8	(2,80)*	74,2	(2,80)*	12,9	(1,91)	87,1	(1,91)
Majorité	11,9	(0,95)	88,1	(0,95)	15,5	(0,97)*	84,5	(0,97)*	7,7	(0,77)	92,3	(0,77)
<b>Nouveau-Brunswick</b>												
Minorité	11,6	(0,96)	88,4	(0,96)	37,9	(1,64)*	62,1	(1,64)*	10,0	(0,96)	90,0	(0,96)
Majorité	10,6	(1,18)	89,4	(1,18)	16,6	(1,24)*	83,4	(1,24)*	8,2	(0,93)	91,8	(0,93)
<b>Québec</b>												
Minorité	9,4	(1,01)	90,6	(1,01)	13,1	(1,12)*	86,9	(1,12)*	6,5	(0,79)	93,5	(0,79)
Majorité	8,6	(0,64)	91,4	(0,64)	40,8	(1,35)*	59,2	(1,35)*	6,6	(0,53)	93,4	(0,53)
<b>Ontario</b>												
Minorité	10,4	(0,88)	89,6	(0,88)	27,4	(1,30)*	72,6	(1,30)*	11,9	(1,09)*	88,1	(1,09)*
Majorité	10,9	(0,67)	89,1	(0,67)	14,5	(0,71)*	85,5	(0,71)*	6,8	(0,51)*	93,2	(0,51)*
<b>Manitoba</b>												
Minorité	8,9	(2,42) <sup>E</sup>	91,1	(2,42)	18,3	(2,46)	81,7	(2,46)	11,5	(2,39) <sup>E</sup>	88,5	(2,39)
Majorité	12,4	(0,98)	87,6	(0,98)	14,8	(1,15)	85,2	(1,15)	7,4	(0,79)	92,6	(0,79)
<b>Alberta</b>												
Minorité	9,5	(2,46) <sup>E</sup>	90,5	(2,46)	35,5	(4,03)*	64,5	(4,03)*	11,4	(2,39) <sup>E</sup>	88,6	(2,39)
Majorité	10,8	(0,72)	89,2	(0,72)	14,8	(0,77)*	85,2	(0,77)*	6,0	(0,47)	94,0	(0,47)
<b>Colombie-Britannique</b>												
Minorité	17,7	(3,59) <sup>E</sup>	82,3	(3,59)	34,5	(5,40)*	65,5	(5,40)*	19,0	(3,26)*	81,0	(3,26)*
Majorité	12,2	(0,73)	87,8	(0,73)	15,4	(0,87)*	84,6	(0,87)*	7,3	(0,60)*	92,7	(0,60)*

**Tableau A.1.23.1 fin**

**Confort social à l'école, aspects positifs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Confort social à l'école, aspects positifs											
	À l'école, on s'intéresse à ce que j'ai à dire				J'ai des amis à l'école à qui je peux parler de choses personnelles				J'ai des amis à l'école qui peuvent m'aider dans mes devoirs			
	En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>												
Minorité	19,1	(0,73)	80,9	(0,73)	8,8	(0,59)	91,2	(0,59)	7,8	(0,51)	92,2	(0,51)
Majorité	19,8	(0,39)	80,2	(0,39)	10,1	(0,34)	89,9	(0,34)	6,9	(0,29)	93,1	(0,29)
<b>Nouvelle-Écosse</b>												
Minorité	20,5	(3,06)	79,5	(3,06)	8,3	(1,68) <sup>E</sup>	91,7	(1,68)	5,6	(1,70) <sup>E</sup>	94,4	(1,70)
Majorité	22,0	(1,26)	78,0	(1,26)	10,0	(0,89)	90,0	(0,89)	7,3	(0,79)	92,7	(0,79)
<b>Nouveau-Brunswick</b>												
Minorité	24,5	(1,78)	75,5	(1,78)	8,6	(0,97)	91,4	(0,97)	9,3	(0,85)	90,7	(0,85)
Majorité	25,6	(1,52)	74,4	(1,52)	9,7	(1,09)	90,3	(1,09)	8,4	(0,99)	91,6	(0,99)
<b>Québec</b>												
Minorité	15,5	(1,15) <sup>*</sup>	84,5	(1,15) <sup>*</sup>	8,5	(1,02)	91,5	(1,02)	6,8	(0,92)	93,2	(0,92)
Majorité	20,5	(0,90) <sup>*</sup>	79,5	(0,90) <sup>*</sup>	6,3	(0,58)	93,7	(0,58)	6,5	(0,51)	93,5	(0,51)
<b>Ontario</b>												
Minorité	22,5	(1,26)	77,5	(1,26)	9,3	(0,87)	90,7	(0,87)	9,0	(0,82)	91,0	(0,82)
Majorité	18,7	(0,78)	81,3	(0,78)	10,9	(0,73)	89,1	(0,73)	6,5	(0,55)	93,5	(0,55)
<b>Manitoba</b>												
Minorité	25,2	(2,73)	74,8	(2,73)	7,3	(1,65) <sup>E</sup>	92,7	(1,65)	5,8	(1,57) <sup>E</sup>	94,2	(1,57)
Majorité	21,3	(1,30)	78,7	(1,30)	12,3	(1,01)	87,7	(1,01)	7,8	(0,65)	92,2	(0,65)
<b>Alberta</b>												
Minorité	18,5	(2,71)	81,5	(2,71)	9,3	(1,90) <sup>E</sup>	90,7	(1,90)	8,0	(1,45) <sup>E</sup>	92,0	(1,45)
Majorité	18,6	(0,71)	81,4	(0,71)	11,2	(0,79)	88,8	(0,79)	7,7	(0,65)	92,3	(0,65)
<b>Colombie-Britannique</b>												
Minorité	34,5	(6,72) <sup>E</sup>	65,5	(6,72)	13,8	(3,18) <sup>E</sup>	86,2	(3,18)	14,9	(3,95) <sup>E</sup>	85,1	(3,95)
Majorité	21,4	(0,86)	78,6	(0,86)	11,1	(0,68)	88,9	(0,68)	7,1	(0,51)	92,9	(0,51)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.23.2**

**Confort social à l'école, aspects négatifs, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Confort social à l'école, aspects négatifs											
	Je me sens comme un étranger				Je me sens mal à l'aise, pas à ma place				Je me sens seul			
	En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>												
Minorité	91,5	(0,57)	8,5	(0,57)	87,0	(0,63)	13,0	(0,63)	91,17	(0,62)	9,03	(0,62)
Majorité	91,2	(0,29)	8,8	(0,29)	87,5	(0,32)	12,5	(0,32)	90,97	(0,29)	8,83	(0,29)
<b>Nouvelle-Écosse</b>												
Minorité	93,2	(1,76)	6,8	(1,76) <sup>E</sup>	89,7	(2,18)	10,3	(2,18) <sup>E</sup>	89,34	(1,75)	10,66	(1,75)
Majorité	89,7	(0,88)	10,3	(0,88)	85,6	(1,14)	14,4	(1,14)	89,53	(1,09)	10,47	(1,09)
<b>Nouveau-Brunswick</b>												
Minorité	90,1	(0,88)	9,9	(0,88)	83,9	(1,05)	16,1	(1,05)	89,64	(1,10)	10,36	(1,10)
Majorité	88,8	(1,20)	11,2	(1,20)	85,5	(1,36)	14,5	(1,36)	88,34	(1,27)	11,66	(1,27)
<b>Québec</b>												
Minorité	92,0	(0,97)	8,0	(0,97)	87,7	(1,10)	12,3	(1,10)	92,05	(1,03)	7,95	(1,03)
Majorité	93,6	(0,59)	6,4	(0,59)	87,5	(0,77)	12,5	(0,77)	93,18	(0,58)	6,82	(0,58)
<b>Ontario</b>												
Minorité	91,6	(0,73)	8,4	(0,73)	87,5	(0,95)	12,5	(0,95)	89,91	(0,81)	10,09	(0,81)
Majorité	91,2	(0,60)	8,8	(0,60)	88,6	(0,56)	11,4	(0,56)	91,33	(0,60)	8,67	(0,60)
<b>Manitoba</b>												
Minorité	91,5	(2,53)	8,5	(2,53) <sup>E</sup>	91,4	(1,51) <sup>*</sup>	8,6	(1,51) <sup>*</sup>	90,75	(2,78)	9,25	(2,78) <sup>E</sup>
Majorité	89,5	(0,99)	10,5	(0,99)	86,6	(0,92) <sup>*</sup>	13,4	(0,92) <sup>*</sup>	91,12	(0,88)	8,88	(0,88)
<b>Alberta</b>												
Minorité	86,2	(2,36)	13,8	(2,36) <sup>E</sup>	80,4	(2,05)	19,6	(2,05)	87,42	(2,03)	12,58	(2,03)
Majorité	90,1	(0,68)	9,9	(0,68)	87,3	(0,69)	12,7	(0,69)	90,25	(0,68)	9,75	(0,68)
<b>Colombie-Britannique</b>												
Minorité	90,4	(2,62)	9,6	(2,62) <sup>E</sup>	81,2	(3,23)	18,8	(3,23) <sup>E</sup>	85,96	(3,96)	14,04	(3,96) <sup>E</sup>
Majorité	89,7	(0,81)	10,3	(0,81)	85,4	(0,83)	14,6	(0,83)	89,32	(0,80)	10,68	(0,80)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.24**

**Notes globales, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Moins de 70 %		70 % ou plus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
<b>Minorité</b>	<b>17,2</b>	<b>(0,81)</b>	<b>82,8</b>	<b>(0,81)</b>
<b>Majorité</b>	<b>19,0</b>	<b>(0,54)</b>	<b>81,0</b>	<b>(0,54)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	8,4	(2,00) <sup>E</sup>	91,6	(1,96) <sup>*</sup>
Majorité	15,4	(1,15)	84,6	(1,15) <sup>*</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	22,5	(1,20) <sup>*</sup>	77,5	(1,20) <sup>*</sup>
Majorité	13,4	(1,32) <sup>*</sup>	86,6	(1,32) <sup>*</sup>
<b>Québec</b>				
Minorité	18,0	(1,29)	82,0	(1,29)
Majorité	22,1	(1,01)	77,9	(1,01)
<b>Ontario</b>				
Minorité	13,8	(1,14)	86,2	(1,14)
Majorité	16,9	(0,90)	83,1	(0,90)
<b>Manitoba</b>				
Minorité	13,6	(2,37) <sup>*</sup>	86,4	(2,37) <sup>*</sup>
Majorité	22,5	(1,13) <sup>*</sup>	77,5	(1,13) <sup>*</sup>
<b>Alberta</b>				
Minorité	19,5	(3,19) <sup>E</sup>	80,5	(3,19)
Majorité	21,2	(1,40)	78,8	(1,40)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	20,1	(3,85) <sup>E</sup>	79,9	(3,85)
Majorité	19,3	(1,24)	80,7	(1,24)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.25**

**Notes en langue, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Moins de 70 %		70 % ou plus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
<b>Minorité</b>	<b>26,8</b>	<b>(0,95) *</b>	<b>73,2</b>	<b>(0,95) *</b>
<b>Majorité</b>	<b>29,9</b>	<b>(0,70) *</b>	<b>70,1</b>	<b>(0,70) *</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	22,5	(3,50)	77,5	(3,50)
Majorité	21,7	(1,22)	78,3	(1,22)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	37,0	(1,36) *	63,0	(1,36) *
Majorité	23,9	(1,90) *	76,1	(1,90) *
<b>Québec</b>				
Minorité	25,5	(1,48) *	74,5	(1,48) *
Majorité	38,8	(1,40) *	61,2	(1,40) *
<b>Ontario</b>				
Minorité	24,7	(1,49)	75,3	(1,49)
Majorité	26,5	(1,22)	73,5	(1,22)
<b>Manitoba</b>				
Minorité	22,3	(2,54) *	77,7	(2,54) *
Majorité	31,5	(1,32) *	68,5	(1,32) *
<b>Alberta</b>				
Minorité	30,7	(4,93)	69,3	(4,93)
Majorité	32,5	(1,35)	67,5	(1,35)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	33,5	(3,48)	66,5	(3,48)
Majorité	26,1	(1,40)	73,9	(1,40)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.26**

**Notes en mathématiques, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Moins de 70 %		70 % ou plus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>33,9</b>	<b>(0,91)*</b>	<b>66,1</b>	<b>(0,91)*</b>
Majorité	<b>38,0</b>	<b>(0,69)*</b>	<b>62,0</b>	<b>(0,69)*</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	22,9	(2,60)*	77,1	(2,60)*
Majorité	32,3	(1,52)*	67,7	(1,52)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	35,8	(1,79)	64,2	(1,79)
Majorité	29,0	(1,84)	71,0	(1,84)
<b>Québec</b>				
Minorité	36,4	(1,44)	63,6	(1,44)
Majorité	41,1	(1,44)	58,9	(1,44)
<b>Ontario</b>				
Minorité	29,2	(1,26)*	70,8	(1,26)*
Majorité	37,5	(1,24)*	62,5	(1,24)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	27,3	(2,94)*	72,7	(2,94)*
Majorité	39,0	(1,58)*	61,0	(1,58)*
<b>Alberta</b>				
Minorité	35,6	(3,90)	64,4	(3,90)
Majorité	39,9	(1,67)	60,1	(1,67)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	36,8	(4,61)	63,2	(4,61)
Majorité	36,7	(1,63)	63,3	(1,63)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.27**

**Notes en sciences, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Moins de 70 %		70 % ou plus	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>27,9</b>	<b>(0,92)*</b>	<b>72,1</b>	<b>(0,92)*</b>
Majorité	<b>31,1</b>	<b>(0,64)*</b>	<b>68,9</b>	<b>(0,64)*</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	22,4	(2,53)	77,6	(2,53)
Majorité	26,5	(1,33)	73,5	(1,33)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	29,6	(1,32)*	70,4	(1,32)*
Majorité	22,1	(1,72)*	77,9	(1,72)*
<b>Québec</b>				
Minorité	30,5	(1,47)	69,5	(1,47)
Majorité	32,9	(1,20)	67,1	(1,20)
<b>Ontario</b>				
Minorité	22,6	(1,52)*	77,4	(1,52)*
Majorité	31,0	(1,29)*	69,0	(1,29)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	25,5	(2,93)	74,5	(2,93)
Majorité	32,0	(1,52)	68,0	(1,52)
<b>Alberta</b>				
Minorité	36,0	(5,43)	64,0	(5,43)
Majorité	32,5	(1,63)	67,5	(1,63)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	22,9	(3,82) <sup>E</sup>	77,1	(3,82)
Majorité	30,2	(1,53)	69,8	(1,53)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.28**

**Temps consacré par semaine aux devoirs et à l'étude en langue, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Trois heures ou moins		Plus de trois heures	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	89,9	(0,64)*	10,1	(0,64)*
Majorité	84,7	(0,51)*	15,3	(0,51)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	80,5	(2,61)*	19,5	(2,61)*
Majorité	88,1	(0,87)*	11,9	(0,87)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	93,8	(0,78)*	6,2	(0,78)*
Majorité	88,3	(1,03)*	11,7	(1,03)*
<b>Québec</b>				
Minorité	89,5	(0,98)*	10,5	(0,98)*
Majorité	93,9	(0,61)*	6,1	(0,61)*
<b>Ontario</b>				
Minorité	89,7	(0,97)*	10,3	(0,97)*
Majorité	80,2	(1,02)*	19,8	(1,02)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	85,2	(2,63)	14,8	(2,63) <sup>E</sup>
Majorité	87,5	(1,03)	12,5	(1,03)
<b>Alberta</b>				
Minorité	90,7	(1,60)*	9,3	(1,60)* <sup>E</sup>
Majorité	84,3	(1,06)*	15,7	(1,06)*
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	84,6	(3,04)	15,4	(3,03) <sup>E</sup>
Majorité	81,6	(1,10)	18,4	(1,10)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.29**

**Temps consacré par semaine aux devoirs et à l'étude en mathématiques, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Trois heures ou moins		Plus de trois heures	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>77,1</b>	<b>(0,95)</b>	<b>22,9</b>	<b>(0,95)</b>
Majorité	<b>75,6</b>	<b>(0,62)</b>	<b>24,4</b>	<b>(0,62)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	73,5	(2,45)*	26,5	(2,45)*
Majorité	82,2	(1,09)*	17,8	(1,09)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	82,8	(1,52)	17,2	(1,52)
Majorité	86,7	(1,15)	13,3	(1,15)
<b>Québec</b>				
Minorité	74,9	(1,52)*	25,1	(1,52)*
Majorité	80,6	(1,24)*	19,4	(1,24)*
<b>Ontario</b>				
Minorité	79,3	(1,22)*	20,7	(1,22)*
Majorité	72,8	(1,28)*	27,2	(1,28)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	72,0	(3,24)	28,0	(3,24)
Majorité	79,2	(1,09)	20,8	(1,09)
<b>Alberta</b>				
Minorité	84,5	(2,40)*	15,5	(2,40)*
Majorité	73,1	(1,32)*	26,9	(1,32)*
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	59,0	(5,69)*	41,0	(5,69)*
Majorité	73,2	(1,34)*	26,8	(1,34)*

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.30**

**Temps consacré par semaine aux devoirs et à l'étude en sciences, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Trois heures ou moins		Plus de trois heures	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	85,0	(0,67)*	15,0	(0,67)*
Majorité	82,3	(0,50)*	17,7	(0,50)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	80,2	(2,67)*	19,8	(2,67)*
Majorité	87,1	(0,80)*	12,9	(0,80)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	86,1	(1,17)	13,9	(1,17)
Majorité	90,5	(1,13)	9,5	(1,13)
<b>Québec</b>				
Minorité	85,4	(1,02)*	14,6	(1,02)*
Majorité	91,6	(0,68)*	8,4	(0,68)*
<b>Ontario</b>				
Minorité	83,8	(1,25)*	16,2	(1,25)*
Majorité	78,7	(1,02)*	21,3	(1,02)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	84,3	(2,26)	15,7	(2,26)
Majorité	86,8	(0,96)	13,2	(0,96)
<b>Alberta</b>				
Minorité	85,7	(2,51)*	14,3	(2,51)* <sup>E</sup>
Majorité	77,9	(1,10)*	22,1	(1,10)*
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	79,9	(2,97)	20,1	(2,97)
Majorité	76,7	(1,07)	23,3	(1,07)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.31**

**Proportion des élèves qui suivent des cours d'appoint ou d'enrichissement dans la langue d'enseignement, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Suivent des cours d'appoint		Ne suivent pas de cours d'appoint		Suivent des cours d'enrichissement		Ne suivent pas de cours d'enrichissement	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	4,9	(0,49)	95,1	(0,49)	5,1	(0,52)	94,9	(0,52)
Majorité	4,4	(0,22)	95,6	(0,22)	5,9	(0,28)	94,1	(0,28)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	F	...	98,3	(0,97)	2,5	(0,77)* <sup>E</sup>	97,5	(0,77)*
Majorité	4,1	(0,58)	95,9	(0,58)	5,9	(0,64)*	94,1	(0,64)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	2,3	(0,60) <sup>E</sup>	97,7	(0,60)	4,7	(0,81) <sup>E</sup>	95,3	(0,81)
Majorité	3,9	(0,73) <sup>E</sup>	96,1	(0,73)	5,8	(0,83) <sup>E</sup>	94,2	(0,83)
<b>Québec</b>								
Minorité	6,9	(0,90)	93,1	(0,90)	5,0	(0,92)	95,0	(0,92)
Majorité	4,6	(0,52)	95,4	(0,52)	2,7	(0,36)	97,3	(0,36)
<b>Ontario</b>								
Minorité	2,9	(0,43)	97,1	(0,43)	4,9	(0,59)	95,1	(0,59)
Majorité	3,5	(0,45)	96,5	(0,45)	5,8	(0,58)	94,2	(0,58)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	F	...	98,4	(0,81)*	3,3	(1,09)* <sup>E</sup>	96,7	(1,09)*
Majorité	5,2	(0,69)	94,8	(0,69)*	7,5	(0,97)*	92,5	(0,97)*
<b>Alberta</b>								
Minorité	F	...	97,4	(0,94)	12,6	(2,42)	87,4	(2,42)
Majorité	5,5	(0,58)	94,5	(0,58)	8,3	(0,74)	91,7	(0,74)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	F	...	94,9	(3,05)	13,1	(2,93)	86,9	(2,93)
Majorité	5,7	(0,48)	94,3	(0,48)	8,7	(0,83)	91,3	(0,83)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.32**

**Planification des études postsecondaires, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Avoir un bon emploi dépend de ma réussite à l'école				Je devrai aller au collège ou à l'université pour avoir un bon emploi				Je pense que j'aimerais aller au collège ou à l'université			
	En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>												
Minorité	12,6	(0,70)*	87,4	(0,70)	14,4	(1,13)	85,6	(1,13)	13,2	(1,03)	86,8	(1,03)
Majorité	10,3	(0,35)*	89,7	(0,35)	14,2	(0,37)	85,8	(0,37)	13,2	(0,42)	86,8	(0,42)
<b>Nouvelle-Écosse</b>												
Minorité	13,2	(2,78) <sup>E</sup>	86,8	(2,78)	14,6	(2,67) <sup>E</sup>	85,4	(2,67)	11,8	(3,01) <sup>E</sup>	88,2	(3,01)
Majorité	10,8	(0,84)	89,2	(0,84)	13,6	(1,04)	86,4	(1,04)	13,4	(0,97)	86,6	(0,97)
<b>Nouveau-Brunswick</b>												
Minorité	10,9	(1,16)	89,1	(1,16)	10,7	(1,12)	89,3	(1,12)	10,0	(1,05)*	90,0	(1,05)*
Majorité	11,2	(1,03)	88,8	(1,03)	11,8	(1,15)	88,2	(1,15)	15,4	(1,56)*	84,6	(1,56)*
<b>Québec</b>												
Minorité	14,2	(1,18)*	85,8	(1,18)*	17,2	(1,95)*	82,8	(1,95)*	16,2	(1,71)	83,8	(1,71)
Majorité	8,2	(0,58)*	91,8	(0,58)*	21,0	(0,99)*	79,0	(0,99)*	16,4	(0,82)	83,6	(0,82)
<b>Ontario</b>												
Minorité	9,8	(0,94)	90,2	(0,94)	10,4	(0,98)	89,6	(0,98)	8,5	(1,05)	91,5	(1,05)
Majorité	10,3	(0,71)	89,7	(0,71)	10,1	(0,64)	89,9	(0,64)	9,6	(0,67)	90,4	(0,67)
<b>Manitoba</b>												
Minorité	13,1	(2,52) <sup>E</sup>	86,9	(2,52)	10,7	(1,93) <sup>E</sup>	89,3	(1,93)	13,4	(2,69) <sup>E</sup>	86,6	(2,69)
Majorité	11,8	(0,88)	88,2	(0,88)	15,9	(1,12)	84,1	(1,12)	17,6	(1,16)	82,4	(1,16)
<b>Alberta</b>												
Minorité	14,9	(3,52) <sup>E</sup>	85,1	(3,52)	17,0	(3,29) <sup>E</sup>	83,0	(3,29)	12,7	(3,03) <sup>E</sup>	87,3	(3,03)
Majorité	9,2	(0,57)	90,8	(0,57)	14,0	(1,01)	86,0	(1,01)	14,6	(0,90)	85,4	(0,90)
<b>Colombie-Britannique</b>												
Minorité	17,7	(3,72) <sup>E</sup>	82,3	(3,72)	17,7	(3,86) <sup>E</sup>	82,3	(3,86)	10,2	(2,39) <sup>E</sup>	89,8	(2,39)
Majorité	13,2	(0,72)	86,8	(0,72)	15,0	(1,00)	85,0	(1,00)	14,5	(0,92)	85,5	(0,92)

**Tableau A.1.32 fin**

**Planification des études postsecondaires, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Je suis assez intelligent(e) pour bien réussir au collège				Je suis assez intelligent(e) pour bien réussir à l'université			
	En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	10,6	(0,67)	89,4	(0,67)	19,8	(0,75)	80,2	(0,75)
Majorité	10,4	(0,32)	89,6	(0,32)	22,6	(0,56)	77,4	(0,56)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	11,7	(2,16) <sup>E</sup>	88,3	(2,16)	20,9	(3,18)	79,1	(3,18)
Majorité	12,0	(0,95)	88,0	(0,95)	20,2	(1,00)	79,8	(1,00)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	8,7	(0,95)*	91,3	(0,95)*	20,4	(1,44)	79,6	(1,44)
Majorité	13,2	(1,28)*	86,8	(1,28)*	20,0	(1,41)	80,0	(1,41)
<b>Québec</b>								
Minorité	12,2	(1,11)	87,8	(1,11)	20,0	(1,13)	80,0	(1,13)
Majorité	11,5	(0,71)	88,5	(0,71)	23,1	(1,17)	76,9	(1,17)
<b>Ontario</b>								
Minorité	8,5	(0,87)	91,5	(0,87)	19,9	(1,02)	80,1	(1,02)
Majorité	7,3	(0,58)	92,7	(0,58)	23,4	(1,08)	76,6	(1,08)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	9,9	(2,01)* <sup>E</sup>	90,1	(2,01)*	15,1	(3,12) <sup>E</sup>	84,9	(3,12)
Majorité	18,2	(1,17)*	81,8	(1,17)*	23,5	(1,42)	76,5	(1,42)
<b>Alberta</b>								
Minorité	8,2	(1,83) <sup>E</sup>	91,8	(1,83)	16,8	(2,89) <sup>E</sup>	83,2	(2,89)
Majorité	12,4	(0,84)	87,6	(0,84)	21,3	(1,23)	78,7	(1,23)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	9,2	(2,52) <sup>E</sup>	90,8	(2,52)	15,1	(4,29) <sup>E</sup>	84,9	(4,29)
Majorité	11,5	(0,77)	88,5	(0,77)	21,0	(1,19)	79,0	(1,19)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province  
<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.33**

**Planification de carrière, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Il est important de choisir maintenant ma future carrière				Je connais suffisamment les différents domaines de travail pour choisir ma future carrière				Je connais suffisamment mes propres intérêts et capacités pour choisir ma future carrière maintenant			
	En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord		En désaccord		D'accord	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>												
Minorité	22,6	(1,05)	77,4	(1,05)	23,8	(0,80)	76,2	(0,80)	20,8	(0,79)	79,2	(0,79)
Majorité	21,3	(0,43)	78,7	(0,43)	24,3	(0,45)	75,7	(0,45)	22,0	(0,43)	78,0	(0,43)
<b>Nouvelle-Écosse</b>												
Minorité	24,9	(3,60)	75,1	(3,60)	17,3	(2,75)	82,7	(2,75)	18,5	(2,86)	81,5	(2,86)
Majorité	19,6	(1,24)	80,4	(1,24)	20,4	(1,42)	79,6	(1,42)	17,8	(1,17)	82,2	(1,17)
<b>Nouveau-Brunswick</b>												
Minorité	17,1	(1,38)	82,9	(1,38)	20,7	(1,29)	79,3	(1,29)	18,9	(1,36)	81,1	(1,36)
Majorité	21,3	(1,53)	78,7	(1,53)	21,1	(1,59)	78,9	(1,59)	19,1	(1,34)	80,9	(1,34)
<b>Québec</b>												
Minorité	23,7	(1,60)	76,3	(1,60)	26,1	(1,37)	73,9	(1,37)	21,8	(1,34)	78,2	(1,34)
Majorité	20,0	(0,93)	80,0	(0,93)	27,5	(1,08)	72,5	(1,08)	23,8	(1,01)	76,2	(1,01)
<b>Ontario</b>												
Minorité	22,3	(1,50)	77,7	(1,50)	20,9	(1,31)	79,1	(1,31)	19,2	(1,27)	80,8	(1,27)
Majorité	20,7	(0,80)	79,3	(0,80)	23,3	(0,88)	76,7	(0,88)	21,3	(0,84)	78,7	(0,84)
<b>Manitoba</b>												
Minorité	31,3	(2,80)*	68,7	(2,80)*	21,6	(2,64)	78,4	(2,64)	21,9	(2,53)	78,1	(2,53)
Majorité	22,1	(1,24)*	77,9	(1,24)*	25,1	(1,30)	74,9	(1,30)	21,9	(1,19)	78,1	(1,19)
<b>Alberta</b>												
Minorité	20,6	(2,96)	79,4	(2,96)	22,7	(3,25)	77,3	(3,25)	22,6	(3,25)	77,4	(3,25)
Majorité	20,0	(0,84)	80,0	(0,84)	24,1	(0,75)	75,9	(0,75)	22,3	(0,93)	77,7	(0,93)
<b>Colombie-Britannique</b>												
Minorité	37,4	(6,13)	62,6	(6,13)	30,9	(5,41) <sup>E</sup>	69,1	(5,41)	31,4	(4,26)	68,6	(4,26)
Majorité	25,4	(0,96)	74,6	(0,96)	24,2	(1,15)	75,8	(1,15)	22,5	(0,94)	77,5	(0,94)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.34**

**Stratégies<sup>1</sup> utilisées pour se renseigner sur une éventuelle carrière, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Stratégies <sup>1</sup> employées pour se renseigner sur la carrière et l'emploi					
	Une seule stratégie		Combinaison de stratégies		Aucune stratégie	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>2</sup></b>						
Minorité	15,7	(0,97)	73,8	(1,13)*	10,5	(0,64)*
Majorité	12,7	(0,38)	80,6	(0,52)*	6,7	(0,31)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	15,6	(2,38)	74,9	(2,22)	9,6	(2,09)
Majorité	17,4	(1,16)	73,3	(1,32)	9,3	(0,90)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	13,4	(1,22)	75,6	(1,53)	11,0	(1,02)
Majorité	15,3	(1,40)	72,9	(1,74)	11,8	(1,11)
<b>Québec</b>						
Minorité	16,9	(1,50)	71,3	(1,82)*	11,8	(1,15)*
Majorité	13,0	(0,89)	79,7	(1,10)*	7,4	(0,53)*
<b>Ontario</b>						
Minorité	14,2	(1,23)	77,8	(1,69)	8,0	(0,95)
Majorité	11,6	(0,78)	83,0	(0,98)	5,4	(0,54)
<b>Manitoba</b>						
Minorité	13,5	(2,22) <sup>E</sup>	80,0	(2,51)*	6,5	(1,48) <sup>E</sup>
Majorité	16,2	(1,05)	72,4	(1,28)*	11,4	(1,10)
<b>Alberta</b>						
Minorité	19,2	(3,87) <sup>E</sup>	72,7	(4,50)	8,1	(2,05) <sup>E</sup>
Majorité	13,7	(0,78)	79,5	(0,97)	6,7	(0,70)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	12,3	(2,54) <sup>E</sup>	77,7	(4,59)	F	...
Majorité	11,1	(0,77)	83,4	(0,79)	5,5	(0,56)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Stratégies utilisées :

- parler avec un conseiller ou un enseignant;
- parler avec quelqu'un qui occupe un emploi que je pourrais aimer;
- remplir un questionnaire pour découvrir mes intérêts et mes capacités;
- lire des documents sur différents types de carrières;
- suivre un cours à l'école où je passe du temps avec un employeur.

2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.35**

**Ressources en matière de préparation à l'emploi, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Ressources en matière de préparation d'un curriculum vitae et à l'entrevue									
	À l'école seulement		À la maison seulement		Ailleurs seulement		Combinaison de sources		Aucune	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>										
Minorité	31,9	(0,91)	24,5	(1,00)	4,0	(0,40)	26,8	(1,01)*	12,8	(0,74)
Majorité	33,1	(0,62)	22,6	(0,52)	3,5	(0,22)	31,3	(0,48)*	9,5	(0,32)
<b>Nouvelle-Écosse</b>										
Minorité	37,0	(2,92)	19,0	(3,03)	F	...	24,1	(3,31)	17,8	(2,84)*
Majorité	37,1	(1,73)	21,9	(1,53)	3,5	(0,50)	27,1	(1,38)	10,4	(0,89)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>										
Minorité	33,1	(1,50)	20,3	(1,70)	4,4	(0,81) <sup>E</sup>	30,5	(1,66)	11,8	(1,07)
Majorité	32,5	(2,53)	27,7	(2,20)	4,2	(0,73)	25,4	(1,60)	10,2	(1,18)
<b>Québec</b>										
Minorité	31,5	(1,42)*	26,8	(1,73)*	3,3	(0,54)	23,9	(1,62)	14,5	(1,18)
Majorité	15,3	(1,15)*	41,2	(1,30)*	4,6	(0,48)	20,1	(1,02)	18,8	(1,06)
<b>Ontario</b>										
Minorité	32,6	(2,22)	21,9	(1,77)*	5,3	(0,93) <sup>E</sup>	31,6	(1,63)	8,5	(1,02)
Majorité	38,5	(1,34)	15,3	(0,98)*	3,5	(0,42)	37,0	(1,14)	5,7	(0,55)
<b>Manitoba</b>										
Minorité	11,1	(1,95)*	38,5	(2,42)*	4,1	(1,16) <sup>E</sup>	21,1	(1,84)	25,2	(2,80)
Majorité	28,2	(1,69)*	27,3	(1,25)*	3,0	(0,43)	25,4	(1,09)	16,1	(1,20)
<b>Alberta</b>										
Minorité	40,5	(6,04)	22,5	(4,37) <sup>E</sup>	4,8	(1,59) <sup>E</sup>	21,2	(2,61)*	11,0	(2,55) <sup>E</sup>
Majorité	35,6	(1,44)	20,6	(1,38)	2,9	(0,72) <sup>E</sup>	33,2	(1,27)*	7,7	(0,60)
<b>Colombie-Britannique</b>										
Minorité	41,2	(7,42)	11,9	(3,30) <sup>E</sup>	F	...	31,8	(5,66) <sup>E</sup>	F	...
Majorité	43,2	(1,62)	15,7	(1,29)	2,5	(0,34)	33,4	(1,23)	5,1	(0,49)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.36**

**Sources de renseignements sur les carrières et les emplois, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Sources de renseignements sur les emplois actuels et futurs									
	À l'école seulement		À la maison seulement		Ailleurs seulement		Combinaison de sources		Aucune	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>										
Minorité	25,8	(0,80)*	22,6	(0,88)	5,2	(0,48)	35,8	(0,97)	10,5	(0,58)
Majorité	29,1	(0,63)*	18,8	(0,41)	4,3	(0,22)	39,8	(0,52)	8,0	(0,29)
<b>Nouvelle-Écosse</b>										
Minorité	25,3	(2,96)	25,7	(2,97)	5,0	(1,72)	28,2	(3,75)*	15,8	(2,41)
Majorité	24,1	(1,37)	25,9	(1,56)	4,1	(0,58)	35,3	(1,64)*	10,5	(0,78)
<b>Nouveau-Brunswick</b>										
Minorité	29,0	(1,45)	16,5	(1,53)*	5,4	(0,82)	35,8	(1,81)	13,4	(1,05)
Majorité	26,0	(1,85)	24,1	(1,88)*	4,8	(0,76)	34,9	(1,70)	10,3	(1,28)
<b>Québec</b>										
Minorité	25,3	(1,26)	25,1	(1,53)	4,9	(0,72)	35,1	(1,57)	9,6	(1,06)
Majorité	21,5	(1,01)	23,5	(0,98)	4,9	(0,48)	38,6	(0,94)	11,5	(0,74)
<b>Ontario</b>										
Minorité	25,2	(1,58)*	20,6	(1,18)*	5,6	(0,78)	38,2	(1,42)*	10,4	(0,98)*
Majorité	32,5	(1,22)*	14,6	(0,68)*	4,2	(0,44)	42,5	(1,20)*	6,1	(0,53)*
<b>Manitoba</b>										
Minorité	22,9	(2,63)	22,1	(2,65)	6,5	(2,00)	36,3	(3,19)	12,2	(1,92)
Majorité	22,9	(1,42)	26,1	(1,39)	5,0	(0,57)	34,5	(1,33)	11,5	(1,07)
<b>Alberta</b>										
Minorité	31,1	(3,78)	21,4	(4,83) <sup>E</sup>	7,6	(2,12) <sup>E</sup>	30,9	(4,26)	8,9	(2,47) <sup>E</sup>
Majorité	28,5	(1,45)	20,0	(1,38)	4,4	(0,46)	39,8	(1,42)	7,3	(0,58)
<b>Colombie-Britannique</b>										
Minorité	33,1	(8,22) <sup>E</sup>	17,5	(4,74) <sup>E</sup>	6,5	(2,00) <sup>E</sup>	32,0	(4,39)	F	...
Majorité	36,1	(1,29)	17,0	(1,09)	3,1	(0,39)	38,0	(1,21)	5,9	(0,52)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.37**

**Importance des études postsecondaires pour les parents des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Assez ou très importantes		Peu ou pas importantes	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>96,0</b>	<b>(0,41)</b>	<b>4,0</b>	<b>(0,41)</b>
Majorité	<b>94,7</b>	<b>(0,28)</b>	<b>5,3</b>	<b>(0,28)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	96,8	(1,20)	F	...
Majorité	95,4	(0,62)	4,6	(0,62)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	94,8	(0,78)	5,2	(0,78)
Majorité	96,5	(0,56)	3,5	(0,56)
<b>Québec</b>				
Minorité	96,5	(0,63)*	3,5	(0,63)* <sup>E</sup>
Majorité	92,0	(0,71)*	8,0	(0,71)*
<b>Ontario</b>				
Minorité	95,8	(0,55)	4,2	(0,55)
Majorité	97,0	(0,46)	3,0	(0,46)
<b>Manitoba</b>				
Minorité	95,8	(1,23)	4,2	(1,23) <sup>E</sup>
Majorité	91,9	(0,81)	8,1	(0,81)
<b>Alberta</b>				
Minorité	92,6	(2,12)	7,4	(2,12) <sup>E</sup>
Majorité	94,1	(0,80)	5,9	(0,80)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	89,1	(2,82)	10,9	(2,82) <sup>E</sup>
Majorité	93,4	(0,76)	6,6	(0,76)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.38**

**Aspirations scolaires des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	École secondaire ou moins		Formation professionnelle / Collège		Université	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	6,4	(0,54)	23,7	(1,02)	69,9	(1,21)
Majorité	5,9	(0,30)	24,3	(0,68)	69,8	(0,74)
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	7,9	(1,50) <sup>E</sup>	14,2	(2,63) <sup>E</sup>	77,9	(2,57)
Majorité	6,4	(0,66)	22,3	(1,24)	71,4	(1,34)
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	12,1	(1,18) <sup>*</sup>	25,3	(1,57)	62,7	(1,80) <sup>*</sup>
Majorité	7,5	(0,92) <sup>*</sup>	21,2	(1,66)	71,3	(1,63) <sup>*</sup>
<b>Québec</b>						
Minorité	6,2	(0,87)	23,1	(1,72) <sup>*</sup>	70,6	(2,00) <sup>*</sup>
Majorité	6,4	(0,63)	33,5	(1,17) <sup>*</sup>	60,1	(1,29) <sup>*</sup>
<b>Ontario</b>						
Minorité	4,2	(0,57)	25,3	(1,17)	70,5	(1,24)
Majorité	3,6	(0,47)	24,1	(1,34)	72,2	(1,53)
<b>Manitoba</b>						
Minorité	6,1	(1,96) <sup>E</sup>	16,5	(2,60)	77,5	(2,62)
Majorité	10,7	(1,01)	17,8	(1,23)	71,5	(1,58)
<b>Alberta</b>						
Minorité	8,6	(2,87) <sup>E</sup>	22,7	(3,28)	68,6	(3,32)
Majorité	8,7	(0,89)	19,5	(1,32)	71,8	(1,49)
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	6,3	(2,04) <sup>E</sup>	11,6	(3,34) <sup>E</sup>	82,1	(3,31)
Majorité	6,9	(0,95)	17,3	(1,18)	75,8	(1,56)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.39**

**Taille de la collectivité, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	15 000 ou moins		Plus de 15 000	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
<b>Minorité</b>	<b>28,5</b>	<b>(1,17)*</b>	<b>71,5</b>	<b>(1,17)*</b>
<b>Majorité</b>	<b>22,8</b>	<b>(1,69)*</b>	<b>77,2</b>	<b>(1,69)*</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	67,2	(3,86)*	32,8	(3,86)*
Majorité	51,8	(2,25)*	48,2	(2,25)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	67,4	(1,46)*	32,6	(1,46)
Majorité	40,6	(1,57)*	59,4	(1,57)
<b>Québec</b>				
Minorité	15,8	(1,90)	84,2	(1,90)
Majorité	24,8	(3,27)	75,2	(3,27)
<b>Ontario</b>				
Minorité	31,2	(1,67)*	68,8	(1,67)*
Majorité	13,9	(3,12)* <sup>E</sup>	86,1	(3,12)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	51,0	(6,72)	49,0	(6,72)
Majorité	36,5	(2,58)	63,5	(2,58)
<b>Alberta</b>				
Minorité	F	...	76,3	(11,18)
Majorité	28,0	(3,67)	72,0	(3,67)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	F	...	84,7	(8,82)
Majorité	22,2	(3,62)	77,8	(3,62)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.40**

**Accès à d'autres écoles, élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Accès à d'autres écoles		Pas d'accès à d'autres écoles	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>81,96</b>	<b>(1,07)*</b>	<b>18,04</b>	<b>(1,07)*</b>
Majorité	<b>85,75</b>	<b>(1,11)*</b>	<b>14,25</b>	<b>(1,11)*</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	100,00	(0,00)*	0,00	(0,00)*
Majorité	31,14	(3,33)*	68,86	(3,33)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	27,19	(1,26)*	72,81	(1,26)*
Majorité	45,45	(1,95)*	54,55	(1,95)*
<b>Québec</b>				
Minorité	86,96	(1,85)	13,04	(1,85)
Majorité	76,99	(3,80)	23,01	(3,80) <sup>E</sup>
<b>Ontario</b>				
Minorité	93,16	(1,36)	6,84	(1,36) <sup>E</sup>
Majorité	98,17	(1,26)	F	...
<b>Manitoba</b>				
Minorité	100,00	(0,00)*	0,00	(0,00)*
Majorité	67,71	(3,65)*	32,29	(3,65)*
<b>Alberta</b>				
Minorité	100,00	(0,00)*	0,00	(0,00)*
Majorité	93,58	(1,22)*	6,42	(1,22)* <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	100,00	(0,00)*	0,00	(0,00)*
Majorité	85,07	(3,82)*	14,93	(3,82)* <sup>E</sup>

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.41**

**Type d'école fréquentée par les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Publique		Privée subventionnée		Privée indépendante	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>						
Minorité	93,1	(0,35)	F	...	F	...
Majorité	93,5	(0,85)	3,6	(0,53)	F	...
<b>Nouvelle-Écosse</b>						
Minorité	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	98,6	(0,84)	0,0	(0,00)	F	...
<b>Nouveau-Brunswick</b>						
Minorité	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	99,0	(0,96)	0,0	(0,00)	F	...
<b>Québec</b>						
Minorité	86,5	(0,72)*	F	...	F	...
Majorité	80,5	(1,48)*	15,6	(2,07)	F	...
<b>Ontario</b>						
Minorité	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	97,3	(1,58)	0,0	(0,00)	2,7	(1,58) <sup>E</sup>
<b>Manitoba</b>						
Minorité	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	98,0	(1,48)	F	...	F	...
<b>Alberta</b>						
Minorité	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	98,2	(1,16)	0,0	(0,00)	F	...
<b>Colombie-Britannique</b>						
Minorité	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)	0,0	(0,00)
Majorité	93,7	(2,21)	F	...	4,2	(2,02)

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.42**

**Proportion du budget provenant des droits de scolarité, écoles fréquentées par les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Droits de scolarité représentant moins de 20 % du budget		Droits de scolarité représentant 20 % et plus du budget	
	pour- centage	erreur- type	pour- centage	erreur- type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>46,0</b>	<b>(1,13)*</b>	<b>54,0</b>	<b>(1,13)*</b>
Majorité	<b>69,3</b>	<b>(2,45)*</b>	<b>30,7</b>	<b>(2,45)*</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	100,0	(0,00)*	0,0	(0,00)*
Majorité	72,4	(4,76)*	27,6	(4,76)* <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	70,2	(4,94)	0,0	(0,00)
Majorité	63,6	(2,21)	36,4	(2,21)
<b>Québec</b>				
Minorité	28,2	(1,70)*	71,8	(1,70)*
Majorité	43,7	(4,39)*	56,3	(4,39)*
<b>Ontario</b>				
Minorité	72,0	(0,73)	28,0	(0,73)
Majorité	72,5	(5,58)	27,5	(5,58) <sup>E</sup>
<b>Manitoba</b>				
Minorité	100,0	(0,00)*	0,0	(0,00)*
Majorité	80,9	(3,45)*	19,1	(3,45)* <sup>E</sup>
<b>Alberta</b>				
Minorité	71,6	(2,78)	28,4	(2,78)*
Majorité	88,6	(3,07)	11,4	(3,07)* <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	100,0	(0,00)*	0,0	(0,00)*
Majorité	84,5	(1,95)* <sup>E</sup>	15,5	(1,95)*

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.43**

**Sexe du directeur des élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Femmes		Hommes	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
<b>Minorité</b>	<b>44,2</b>	<b>(0,88)</b>	<b>55,8</b>	<b>(0,88)</b>
<b>Majorité</b>	<b>38,4</b>	<b>(2,23)</b>	<b>61,6</b>	<b>(2,23)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	37,3	(6,49) <sup>E</sup>	62,7	(6,49)
Majorité	34,2	(3,43)	65,8	(3,43)
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	23,0	(1,15) <sup>*</sup>	77,0	(1,15) <sup>*</sup>
Majorité	39,6	(1,93) <sup>*</sup>	60,4	(1,93) <sup>*</sup>
<b>Québec</b>				
Minorité	51,1	(1,24)	48,9	(1,24)
Majorité	45,1	(4,22)	54,9	(4,22)
<b>Ontario</b>				
Minorité	39,5	(1,45)	60,5	(1,45)
Majorité	42,8	(4,39)	57,2	(4,39)
<b>Manitoba</b>				
Minorité	0,0	(0,00) <sup>*</sup>	44,7	(7,57) <sup>* E</sup>
Majorité	33,3	(2,98) <sup>*</sup>	66,7	(2,98) <sup>*</sup>
<b>Alberta</b>				
Minorité	53,7	(7,77)	46,3	(7,77) <sup>E</sup>
Majorité	33,4	(3,90)	66,6	(3,90)
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	79,5	(4,66) <sup>*</sup>	20,5	(4,66) <sup>* E</sup>
Majorité	23,0	(4,46) <sup>* E</sup>	77,0	(4,46) <sup>*</sup>

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.44**

**Proportion des écoles selon le nombre d'élèves dans l'année modale<sup>1</sup>, écoles fréquentées par les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	250 élèves ou moins		Plus de 250 élèves	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>2</sup></b>				
Minorité	85,8	(0,42)*	14,2	(0,42)*
Majorité	51,4	(1,49)*	48,6	(1,49)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	100,0	(0,00)*	0,0	(0,00)*
Majorité	53,1	(2,20)*	46,9	(2,20)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	90,0	(0,63)*	10,0	(0,63)*
Majorité	51,2	(1,39)*	48,8	(1,39)*
<b>Québec</b>				
Minorité	75,4	(0,98)*	24,6	(0,98)*
Majorité	58,4	(3,29)*	41,6	(3,29)*
<b>Ontario</b>				
Minorité	100,0	(0,00)*	0,0	(0,00)*
Majorité	43,1	(3,10)*	56,9	(3,10)*
<b>Manitoba</b>				
Minorité	100,0	(0,00)*	0,0	(0,00)*
Majorité	65,4	(1,32)*	34,6	(1,32)*
<b>Alberta</b>				
Minorité	100,0	(0,00)*	0,0	(0,00)*
Majorité	43,7	(2,00)*	56,3	(2,00)*
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	100,0	(0,00)*	0,0	(0,00)*
Majorité	59,2	(3,62)*	40,8	(3,62)*

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. L'année modale est l'année où se retrouvent la majorité des jeunes de 15 ans.

2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.45**

**Proportion des écoles en pourcentage de la population scolaire dont la langue maternelle n'est pas la langue du test du PISA<sup>1</sup>, écoles fréquentées par les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	20 % ou moins de la population scolaire sont de langue maternelle autre que la langue du test du PISA		Plus de 20 % de la population scolaire sont de langue maternelle autre que la langue du test du PISA	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>2</sup></b>				
Minorité	55,3	(1,13) *	44,7	(1,13) *
Majorité	77,2	(2,00) *	22,8	(2,00) *
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	52,4	(5,04) *	47,6	(5,04) *
Majorité	96,3	(1,08) *	3,7	(1,08) * <sup>E</sup>
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	100,0	(0,00) *	0,0	(0,00) *
Majorité	97,2	(0,18) *	2,8	(0,18) *
<b>Québec</b>				
Minorité	43,4	(1,89) *	56,6	(1,89) *
Majorité	83,9	(3,27) *	16,1	(3,27) * <sup>E</sup>
<b>Ontario</b>				
Minorité	58,5	(2,00) *	41,5	(2,00) *
Majorité	71,5	(4,17) *	28,5	(4,17) *
<b>Manitoba</b>				
Minorité	74,9	(10,24)	F	...
Majorité	80,3	(2,29)	19,7	(2,29)
<b>Alberta</b>				
Minorité	23,1	(5,84) * <sup>E</sup>	76,9	(5,84) *
Majorité	79,9	(2,91) *	20,1	(2,91) *
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	F	...	94,9	(2,94) *
Majorité	68,1	(5,12)	31,9	(5,12) *

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. La langue du test PISA était la même que la langue d'enseignement dans l'école.

2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.46**

**Regroupement des élèves aux écoles fréquentées par les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Regroupement par niveau seulement		Regroupement par matière seulement		Regroupement par niveau et par matière		Aucun regroupement	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	46,5	(0,92)*	3,5	(0,55)	41,0	(1,03)*	9,0	(1,02)
Majorité	33,2	(2,58)*	4,0	(0,95) <sup>E</sup>	53,2	(2,49)*	9,6	(1,09)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	66,7	(6,67)*	6,2	(0,65)	26,4	(6,08) <sup>E</sup>	0,7	(0,80)
Majorité	26,8	(3,37)*	10,2	(3,01) <sup>E</sup>	33,9	(3,26)	29,0	(4,03)
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	16,5	(0,86)	11,3	(0,63)	55,2	(2,47)*	17,1	(3,55)* <sup>E</sup>
Majorité	13,7	(1,70)	10,1	(2,38) <sup>E</sup>	69,9	(2,56)*	6,3	(1,64)* <sup>E</sup>
<b>Québec</b>								
Minorité	57,8	(1,38)*	1,7	(0,95)	32,6	(1,92)	7,9	(1,18)*
Majorité	31,5	(4,66)*	4,5	(1,85)	45,6	(4,98)	18,4	(3,88)* <sup>E</sup>
<b>Ontario</b>								
Minorité	42,1	(2,03)	1,1	(0,05)	51,8	(1,06)	5,0	(2,41)
Majorité	33,1	(4,43)	2,9	(1,70)	62,5	(4,59)	1,5	(1,24)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	0,0	(0,00)*	19,8	(10,95)	45,7	(6,27)	34,5	(4,76)
Majorité	28,2	(2,11)*	9,3	(3,21)	35,6	(2,48)	26,9	(3,35)
<b>Alberta</b>								
Minorité	46,8	(6,52)	6,5	(2,48)	36,3	(10,80) <sup>E</sup>	10,4	(3,72)
Majorité	39,1	(4,27)	1,6	(1,20)	52,0	(4,22)	7,2	(2,72)
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	30,6	(12,78)	28,3	(5,29) <sup>E</sup>	0,0	(0,00)*	41,1	(8,70)* <sup>E</sup>
Majorité	40,0	(5,68)	1,9	(1,51)	45,0	(5,31)*	13,1	(3,73)* <sup>E</sup>

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.47**

**Nombre d'ordinateurs par élève dans l'année modale<sup>1</sup>, dans les écoles fréquentées par les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Moins de deux ordinateurs par élève		Deux ordinateurs ou plus par élève	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>2</sup></b>				
Minorité	93,2	(0,86)*	6,8	(0,86)*
Majorité	97,0	(0,60)*	3,0	(0,60)* <sup>E</sup>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	94,0	(5,76)	F	...
Majorité	96,2	(1,36)	F	...
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	81,9	(3,51)*	18,1	(3,51) <sup>E</sup>
Majorité	96,4	(2,69)*	F	...
<b>Québec</b>				
Minorité	98,3	(1,00)	F	...
Majorité	98,3	(1,10)	F	...
<b>Ontario</b>				
Minorité	91,6	(1,34)*	8,4	(1,34)
Majorité	98,6	(1,12)*	F	...
<b>Manitoba</b>				
Minorité	0,0	(0,00)	F	...
Majorité	95,0	(2,27)	F	...
<b>Alberta</b>				
Minorité	83,3	(2,57)*	16,7	(2,57)* <sup>E</sup>
Majorité	92,0	(1,52)*	8,0	(1,52)* <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	96,0	(1,38)	F	...
Majorité	98,4	(1,15)	F	...

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. L'année modale est l'année où se retrouvent la majorité des jeunes de 15 ans.

2. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Source :** Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.48**

**Proportion d'écoles en pénurie d'enseignants en art de la langue pour les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, Canada, 2009**

Langue du système scolaire	Pas de pénurie ou très petite pénurie		Une certaine ou une grande pénurie	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>				
Minorité	<b>89,6</b>	<b>(1,13)</b>	<b>10,4</b>	<b>(1,13)</b>
Majorité	<b>92,9</b>	<b>(0,86)</b>	<b>7,2</b>	<b>(0,86)</b>
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Minorité	78,8	(2,87)*	21,2	(2,87)*
Majorité	100,0	(0,00)*	0,0	(0,00)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Minorité	86,1	(3,70)*	13,9	(3,70) <sup>E</sup>
Majorité	97,4	(1,40)*	F	...
<b>Québec</b>				
Minorité	96,4	(1,64)*	F	...
Majorité	71,4	(3,98)*	28,6	(3,98)
<b>Ontario</b>				
Minorité	82,9	(2,08)*	17,1	(2,08)
Majorité	99,3	(0,67)*	F	...
<b>Manitoba</b>				
Minorité	0,0	(0,00)*	54,7	(7,51)
Majorité	97,9	(1,21)*	F	...
<b>Alberta</b>				
Minorité	89,2	(3,55)*	10,8	(3,55) <sup>E</sup>
Majorité	99,0	(0,95)*	F	...
<b>Colombie-Britannique</b>				
Minorité	84,7	(8,82)	F	...
Majorité	96,9	(1,87)	F	...

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

**Tableau A.1.49**

**Pénuries de ressources dans les écoles fréquentées par les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Enseignants qualifiés d'autres matières				Matériel pédagogique			
	Taille de pénurie							
	Pas de pénurie ou très petite pénurie		Une certaine ou une grande pénurie		Pas de pénurie ou très petite pénurie		Une certaine ou une grande pénurie	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	78,2	(1,05)	21,8	(1,05)	55,9	(0,89)*	44,1	(0,89)*
Majorité	81,4	(1,60)	18,6	(1,60)	80,6	(2,21)*	19,4	(2,21)*
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	93,8	(0,65)	6,2	(0,65)	54,7	(6,58)*	45,3	(6,58)*
Majorité	88,2	(2,34)	11,8	(2,34)	77,6	(2,35)*	22,4	(2,35)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	85,8	(0,74)	14,2	(0,74)	73,0	(1,25)*	27,0	(1,25)
Majorité	86,3	(1,57)	13,7	(1,57)	80,1	(2,48)*	19,9	(2,48)
<b>Québec</b>								
Minorité	79,4	(1,99)*	20,6	(1,99)*	35,3	(1,14)*	64,7	(1,14)*
Majorité	63,5	(4,56)*	36,5	(4,56)*	92,4	(2,26)*	7,6	(2,26)* <sup>E</sup>
<b>Ontario</b>								
Minorité	72,3	(0,68)*	27,7	(0,68)*	79,9	(1,36)	20,1	(1,36)
Majorité	88,1	(2,96)*	11,9	(2,96)* <sup>E</sup>	69,9	(4,59)	30,1	(4,59)
<b>Manitoba</b>								
Minorité	85,2	(2,17)	14,8	(2,17)	81,2	(11,07)	F	...
Majorité	80,6	(3,07)	19,4	(3,07)	80,9	(2,54)	19,1	(2,54)
<b>Alberta</b>								
Minorité	71,1	(8,40)	28,9	(8,40)	85,6	(13,38)	F	...
Majorité	79,8	(3,84)	20,2	(3,84)	87,3	(3,09)	12,7	(3,09) <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	82,0	(8,72)	F	...	97,4	(0,87)*	2,6	(0,87)*
Majorité	87,5	(3,80)	12,5	(3,80) <sup>E</sup>	88,0	(3,68)*	12,0	(3,68)*

**Tableau A.1.49 fin**

**Pénuries de ressources dans les écoles fréquentées par les élèves des systèmes scolaires linguistiques minoritaires et majoritaires, Canada et certaines provinces, 2009**

Langue du système scolaire	Logiciels pédagogiques				Documents de bibliothèque			
	Taille de pénurie							
	Pas de pénurie ou très petite pénurie		Une certaine ou une grande pénurie		Pas de pénurie ou très petite pénurie		Une certaine ou une grande pénurie	
	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type	pourcentage	erreur-type
<b>Canada<sup>1</sup></b>								
Minorité	74,2	(1,39)	25,8	(1,39)	79,9	(1,20)	20,1	(1,20)
Majorité	80,2	(2,06)	19,8	(2,06)	85,0	(1,73)	15,0	(1,73)
<b>Nouvelle-Écosse</b>								
Minorité	15,4	(2,29)*	84,6	(2,29)*	F	...	90,1	(8,62)*
Majorité	87,9	(2,46)*	12,1	(2,46)* <sup>E</sup>	72,5	(2,06)	27,5	(2,06)*
<b>Nouveau-Brunswick</b>								
Minorité	67,5	(1,53)*	32,5	(1,53)*	61,8	(2,72)	38,2	(2,72)
Majorité	79,2	(1,93)*	20,8	(1,93)*	69,9	(2,26)	30,1	(2,26)
<b>Québec</b>								
Minorité	74,4	(2,41)	25,6	(2,41)	87,8	(1,99)	12,2	(1,99)
Majorité	79,2	(3,31)	20,8	(3,31)	87,1	(2,97)	12,9	(2,97) <sup>E</sup>
<b>Ontario</b>								
Minorité	76,8	(1,74)	23,2	(1,74)	76,3	(1,66)	23,7	(1,66)
Majorité	78,4	(3,98)	21,6	(3,98) <sup>E</sup>	81,4	(3,93)	18,6	(3,93) <sup>E</sup>
<b>Manitoba</b>								
Minorité	79,9	(2,82)	20,1	(2,82)	80,2	(10,95)	F	...
Majorité	78,0	(2,38)	22,0	(2,38)	80,9	(3,32)	19,1	(3,32) <sup>E</sup>
<b>Alberta</b>								
Minorité	97,0	(2,60)	F	...	79,7	(4,70)	20,3	(4,70) <sup>E</sup>
Majorité	86,6	(3,03)	13,4	(3,03) <sup>E</sup>	92,3	(2,52)	7,7	(2,52) <sup>E</sup>
<b>Colombie-Britannique</b>								
Minorité	100,0	(0,00)	0,0	(0,00)	86,5	(3,36)	13,5	(3,36) <sup>E</sup>
Majorité	78,7	(4,32)	21,3	(4,32)	91,2	(3,38)	F	...

\* indique un écart considérable entre la minorité et la majorité au niveau du Canada ou au sein de la même province

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2009, OCDE.

## Annexe 2

### Programme international pour le suivi des acquis des élèves : Qu'est-ce que le PISA 2009?

Soixante-cinq pays et économies, dont les 33 pays membres de l'OCDE, ont participé au PISA 2009. De façon générale, entre 5 000 et 10 000 élèves âgés de 15 ans d'au moins 150 écoles ont été évalués dans chaque pays.

Étant donné que la lecture est le premier domaine du PISA à être réévalué à titre de domaine principal, le cadre d'évaluation des compétences en lecture élaboré en 2000 a été révisé pour tenir compte des changements qui se sont produits dans ce domaine au cours des dix dernières années. Une grande partie des fondements du cadre d'évaluation des compétences en lecture du PISA 2000 a été conservée en 2009, ce qui permet d'établir les tendances en matière de rendement au fil du temps. Toutefois, deux importantes modifications qui ont été apportées au cadre de 2009 portent sur l'inclusion de la lecture de textes électroniques et l'élaboration des construits portant sur l'engagement des élèves à l'égard de la lecture et sur la métacognition. En 2009, l'évaluation de la lecture de textes électroniques a été mise en œuvre comme option internationale à laquelle le Canada a décidé de ne pas participer. Par conséquent, ce rapport présente les résultats canadiens de l'évaluation de base au moyen d'un test papier-crayon des compétences en lecture à laquelle le Canada a participé de même que les autres 65 pays et économies. Étant donné que les mêmes échelles de lecture sont pertinentes pour tous les pays participant au PISA, il convient de comparer le rendement des pays qui ont participé à cette évaluation directement et d'établir les tendances en matière de rendement entre 2000 et 2009.

Comme dans le cas du PISA 2000, le PISA 2009 fait état des résultats globalement et pour les trois aspects déterminés dans le cadre (Accès et repérage, Intégration et interprétation, et réflexion et évaluation). En outre, il est fait état des deux formats de texte utilisés dans le PISA (textes continus et non continus). ... D'autres renseignements sont fournis dans le cadre d'évaluation de PISA 2009. Malgré la corrélation étroite entre ces sous-échelles, les résultats obtenus à chacune d'elles peuvent révéler des interactions intéressantes pouvant être reliées au programme d'études et à la méthode d'enseignement utilisés.

### Pourquoi le Canada prend-il part au PISA?

La participation du Canada au PISA, de nouveau en 2009, est motivée en grande partie par les mêmes enjeux qui ont incité les autres pays à participer. Au Canada, les provinces et les territoires responsables de l'éducation investissent d'importants fonds publics dans l'enseignement primaire et secondaire et les Canadiens s'intéressent aux résultats de l'enseignement obligatoire dispensé à leurs jeunes.

Comment peut-on affecter les ressources de manière à augmenter les niveaux de compétences et de connaissances à la base de l'apprentissage continu et ainsi réduire potentiellement l'inégalité sociale?

Les systèmes d'éducation primaire et secondaire jouent un rôle clé en inculquant aux élèves les connaissances et les compétences qui constituent la base essentielle d'une meilleure mise en valeur du capital humain par la participation au marché du travail, la poursuite d'études postsecondaires ou l'apprentissage continu. Des études antérieures fondées sur les données du PISA ont montré les effets, à long terme, de l'acquisition de compétences solides à 15 ans. Les jeunes ayant de bonnes compétences en lecture étaient plus susceptibles de terminer leurs études secondaires, de poursuivre des études postsecondaires et de mener celles-ci à bien. Par exemple, les résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition (l'EJET) révèlent une association étroite entre la compétence en lecture et le niveau de scolarité. Les élèves canadiens dans le quartile inférieur des scores en lecture du PISA étaient beaucoup plus susceptibles de décrocher du secondaire et moins susceptibles d'avoir fait une année d'études postsecondaires que ceux dans le quartile supérieur. En revanche, les élèves canadiens au niveau le plus élevé de rendement en lecture du PISA (niveau 5) étaient 20 fois plus susceptibles de poursuivre des études universitaires que ceux au niveau le plus bas (niveau 1 ou inférieur) du PISA. Les données sur le rendement moyen des jeunes Canadiens dans des domaines clés permettent de répondre en partie aux questions concernant l'efficacité de l'éducation. Il reste toutefois deux autres questions liées à l'équité auxquelles on ne peut répondre qu'en examinant la répartition des compétences. D'une part, qui sont les élèves dont le rendement se situe aux niveaux les plus bas? D'autre part, certains groupes ou certaines régions sont-ils particulièrement désavantagés? Il s'agit de questions importantes, notamment parce que l'acquisition des compétences et des connaissances durant la scolarité obligatoire influe sur l'accès aux études postsecondaires et, par la suite, sur la réussite sur le marché du travail ainsi que sur l'efficacité de l'apprentissage continu tout au long de la vie.

À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE – La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences. Premiers résultats de 2009 pour les Canadiens de 15 ans. Statistique Canada 2010. P. 8,11,12

### Note sur les comparaisons statistiques

Les scores moyens sont calculées d'après les scores obtenus par des échantillons aléatoires d'élèves de chaque pays et non d'après ceux obtenus par la population des élèves de chaque pays. Par conséquent, on ne peut affirmer avec certitude qu'une moyenne d'échantillon a la même valeur que la moyenne de la population qu'on aurait obtenue si tous les élèves de 15 ans avaient été évalués. De plus, un degré d'erreur de mesure est associé aux scores décrivant le rendement de l'élève puisque ces scores sont estimés à partir des réponses de l'élève aux questions du test. On utilise une statistique, appelée erreur-type, pour exprimer le degré d'incertitude associé à l'erreur d'échantillonnage et à l'erreur de mesure. On peut se servir de l'erreur-type pour produire un intervalle de confiance permettant de faire des inférences au sujet des moyennes et des proportions de population d'une manière qui reflète l'incertitude associée aux estimations basées sur un échantillon. On utilise dans le présent rapport un intervalle de confiance à 95 % qui représente une fourchette de plus ou moins deux erreurs-types par rapport à la moyenne d'échantillon. En utilisant cet intervalle de confiance, on peut inférer que la moyenne ou la proportion de la population sera comprise dans l'intervalle de confiance dans 95 répétitions sur 100 de la mesure, effectuées sur des échantillons aléatoires différents prélevés à partir de la même population.

Lorsque l'on compare les scores entre les pays, les provinces ou les sous-groupes de population, il faut tenir compte du degré d'erreur de chaque moyenne afin de déterminer si les moyennes de populations réelles diffèrent vraisemblablement les unes des autres. On peut s'appuyer sur les erreurs-types et les intervalles de confiance pour procéder à ces tests statistiques de comparaison. Ces tests permettent de dire, avec une probabilité connue, s'il existe effectivement des différences entre les populations comparées.

Par exemple, une différence observée significative au niveau de 0,05 implique une probabilité inférieure à 0,05 que la différence observée puisse être due à l'erreur d'échantillonnage et de mesure. Lors de comparaisons entre pays ou entre provinces, [ou sous-groupes de population], on utilise largement ce genre de test statistique afin de réduire la probabilité que les écarts dus aux erreurs d'échantillonnage ou de mesure soient interprétés comme étant réels.

Dans le présent rapport, seules les différences statistiquement significatives au seuil de signification de 0,05 sont indiquées dans le texte, à moins d'indication contraire. Les moyennes ne sont pas différentes sauf si les intervalles de confiance (à 95 %) des moyennes comparées ne se chevauchent pas.

À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE – La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences. Premiers résultats de 2009 pour les Canadiens de 15 ans. Statistique Canada 2010. P. 15

## Annexe 3

### Renseignements sur les indices utilisés dans le présent rapport

Aux fins de l'établissement du présent rapport, les indices ont été utilisés uniquement lorsque l'effet d'un changement d'un écart-type sur le score de l'indice était associé à une hausse de 15 points ou plus du score combiné en lecture au test du PISA et lorsqu'il y avait une différence significative entre les groupes d'élèves des minorités et des majorités linguistiques dans au moins trois provinces.

Les descriptions suivantes viennent de :

Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement – Volume IV © OCDE 2011. **Annexe A1** : Construction des indices et des échelles de compréhension de l'écrit dérivés des questionnaires Élèves, Établissements et Parents. pp. 124-137.

### Indices mis à l'échelle de niveau élève, Famille et Vie à la maison

#### Description des indices

Cette section décrit les indices dérivés des questionnaires Élèves, Établissements et Parents administrés lors du cycle PISA 2009. Plusieurs indicateurs PISA sont basés sur des indices qui résumant les réponses des élèves, de leurs parents et de représentants de leur établissement (le chef d'établissement, le plus souvent) à une série de questions. Ces questions ont été sélectionnées dans des *constructs* plus importants sur la base de considérations théoriques et de recherches antérieures. Des équations structurelles ont été modélisées pour confirmer les dimensions théoriques prévues et valider leur comparabilité entre pays. À cet effet, un modèle individuel a été préparé pour chaque pays et un modèle collectif a été réalisé à l'échelle de l'OCDE.

#### Ascendance des élèves

L'*indice d'ascendance allochtone* (IMMIG) comporte les catégories suivantes : (1) les élèves autochtones (élèves nés dans le pays de l'évaluation ou dont au moins un parent est né dans ce pays ; les élèves nés à l'étranger d'au moins un parent né dans le pays de l'évaluation font également partie de cette catégorie), (2) les élèves de la deuxième génération (élèves nés dans le pays de l'évaluation de parents nés à l'étranger) et (3) les élèves de la première génération (élèves nés à l'étranger de parents nés à l'étranger). Des données sont déclarées manquantes si les élèves n'ont pas répondu à la question les concernant, à celles concernant leurs parents ou s'ils n'ont répondu à aucune des trois questions.

## Structure familiale

L'*indice de structure familiale* (FAMSTRUC) se fonde sur les déclarations des élèves à propos des personnes avec lesquelles ils vivent. Cet indice comporte les trois valeurs suivantes : (1) famille monoparentale (les élèves vivent avec l'une des personnes suivantes : leur mère, leur père, leur tuteur ou leur tutrice), (2) famille biparentale (les élèves vivent avec leur père ou un beau-père et leur mère ou une belle-mère) et (3) autre (à l'exception d'une absence de réponse, codée comme réponse manquante ou non applicable).

## Statut économique, social et culturel

L'*indice PISA de statut économique, social et culturel* (SCES) est dérivé des trois indices suivants : le statut professionnel le plus élevé des parents (HISEI), le niveau de formation le plus élevé des parents converti en années d'études d'après la CITE (PARED) et le patrimoine familial (HOMEPOS). L'*indice de patrimoine familial* (HOMEPOS) englobe les items des indices WEALTH, CULTPOSS et HEDRES, et inclut la bibliothèque familiale recodée en une variable à quatre catégories (0-10 livres, 11-25 ou 26-100 livres, 101-200 ou 201-500 livres, plus de 500 livres).

L'*indice PISA de statut économique, social et culturel* (SCES) est dérivé d'une analyse en composantes principales de variables normalisées (la moyenne de l'OCDE de toutes ces variables est égale à 0, et leur écart-type, à 1), mesurant l'indice de statut économique, social et culturel d'après les valeurs des facteurs de la première composante principale.

L'analyse en composantes principales a également été menée dans chaque pays participant afin de déterminer si les composantes de l'indice se comportent de la même façon dans les différents pays. Il ressort de ces analyses que les saturations factorielles sont comparables d'un pays à l'autre, la contribution à l'indice des trois composantes étant équivalente. La saturation factorielle du statut professionnel s'établit à 0,80 en moyenne et varie entre 0,66 et 0,87 selon les pays. La saturation factorielle du niveau de formation s'établit à 0,79 en moyenne et varie entre 0,69 et 0,87 selon les pays. Enfin, la saturation factorielle du patrimoine familial s'établit à 0,73 en moyenne et varie entre 0,60 et 0,84 selon les pays. La fidélité de l'indice varie entre 0,41 et 0,81. Ces chiffres tendent à confirmer la validité transnationale de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel* (SCES).

### Richesse familiale

L'*indice de richesse familiale* (WEALTH) est dérivé des réponses des élèves à la question suivante : « À la maison, disposez-vous des choses suivantes ? » : « une chambre pour vous seul(e) », « une connexion à Internet », « un lave-vaisselle » (item national), « un lecteur de DVD » et trois items nationaux. Les élèves ont également indiqué le nombre de téléphones portables, de téléviseurs, d'ordinateurs, de voitures et de pièces avec bain ou douche qu'il y a chez eux.

### Patrimoine culturel familial

L'*indice de patrimoine culturel familial* (CULTPOSS) est dérivé des réponses des élèves à la question suivante : « À la maison, disposez-vous des choses suivantes ? » : « de la littérature classique », « des recueils de poésie » et « des oeuvres d'art ».

### Ressources éducatives familiales

L'indice de ressources éducatives familiales (HEDRES) est dérivé des items évaluant la présence de ressources éducatives au domicile des élèves : un bureau ou une table pour travailler, un endroit calme pour travailler, un ordinateur dont ils peuvent se servir pour leur travail scolaire, des logiciels éducatifs, des livres utiles pour leur travail scolaire, des ouvrages techniques de référence et un dictionnaire.

## Indices mis à l'échelle de niveau Études et Rendement scolaire

### Attitudes à l'égard de l'école

L'indice d'attitude à l'égard de l'école (ATSCHL) est dérivé du degré d'assentiment des élèves avec les affirmations suivantes : *i*) « L'école n'a pas fait grand-chose pour me préparer à la vie d'adulte »; *ii*) « L'école a été une perte de temps »; *iii*) « L'école a contribué à me donner confiance en moi pour prendre des décisions »; et *iv*) « L'école m'a appris des choses qui pourraient m'être utiles pour travailler ». Tous les items dont la formulation est négative (items *i* et *ii*) ont été inversés lors de la mise à l'échelle de sorte que les valeurs plus élevées de cet indice dénotent des attitudes plus positives à l'égard de l'école.

### Relations entre enseignants et élèves

L'indice de relations entre enseignants et élèves (STUDREL) est dérivé du degré d'assentiment des élèves avec les affirmations suivantes : *i*) « Je m'entends bien avec la plupart de mes professeurs »; *ii*) « La plupart de mes professeurs s'intéressent à mon bien-être »; *iii*) « La plupart de mes professeurs sont réellement à l'écoute de ce que j'ai à dire »; *iv*) « Si j'ai besoin d'aide supplémentaire, mes professeurs me l'apporteront »; et *v*) « La plupart de mes professeurs me traitent correctement ». Les valeurs plus élevées de cet indice dénotent de bonnes relations entre enseignants et élèves.

### Plaisir de la lecture

L'indice de plaisir de la lecture (ENJOY) est dérivé du degré d'assentiment des élèves avec les affirmations suivantes : *i*) « Je ne lis que si j'y suis obligé(e) »; *ii*) « La lecture est un de mes loisirs favoris »; *iii*) « J'aime bien parler de livres avec d'autres gens »; *iv*) « J'ai du mal à finir un livre »; *v*) « J'aime bien recevoir un livre en cadeau »; *vi*) « Pour moi, la lecture est une perte de temps »; *vii*) « J'aime bien aller dans une librairie ou une bibliothèque »; *viii*) « Je ne lis que pour trouver les informations dont j'ai besoin »; *ix*) « Je n'arrive pas à rester assis(e) à lire tranquillement pendant plus de quelques minutes »; *x*) « J'aime bien donner mon avis sur les livres que j'ai lus »; et *xi*) « J'aime bien échanger des livres avec mes amis ».

Tous les items dont la formulation est négative (items *i*, *iv*, *vi*, *viii* et *ix*) ont été inversés lors de la mise à l'échelle de sorte que les valeurs plus élevées de cet indice dénotent un plus grand plaisir de la lecture.

## Encouragement de l'engagement des élèves dans la lecture par les enseignants

L'indice d'encouragement de l'engagement des élèves dans la lecture par les enseignants (STIMREAD) est dérivé de la fréquence à laquelle les élèves disent que leur professeur de la langue de l'évaluation se comporte comme suit : *i*) « Le professeur demande aux élèves d'expliquer le sens d'un texte »; *ii*) « Le professeur pose des questions difficiles pour amener les élèves à réfléchir et mieux comprendre un texte »; *iii*) « Le professeur laisse aux élèves assez de temps pour réfléchir à leur réponse »; *iv*) « Le professeur recommande aux élèves de lire un livre ou un auteur »; *v*) « Le professeur encourage les élèves à exprimer leur opinion sur un texte »; *vi*) « Le professeur aide les élèves à faire le lien entre les récits qu'ils lisent et leur propre vie »; et *vii*) « Le professeur montre aux élèves en quoi les informations qu'ils tirent d'un texte s'appuient sur ce qu'ils savent déjà ». Les enseignants encouragent davantage les élèves à la lecture si les valeurs de cet indice sont plus élevées.

## Indices mis à l'échelle de niveau École

### Regroupement par aptitude

L'indice de regroupement par aptitude entre les classes (ABGROUP) est dérivé des deux items dans lesquels les chefs d'établissement déclarent que l'établissement organise l'enseignement différemment en fonction des aptitudes des élèves « pour toutes les matières », « pour certaines matières » ou « pour aucune matière ». Cet indice établit une distinction entre trois catégories d'établissements : (1) les établissements qui n'appliquent le regroupement par aptitude dans aucune matière; (2) les établissements qui le réservent à certaines matières; et (3) les établissements qui le généralisent à toutes les matières, sous quelque forme que ce soit.

### Taux d'informatisation

L'indice de taux d'informatisation (IRATCOMP) est calculé comme suit : le nombre d'ordinateurs réservés aux élèves à des fins pédagogiques dans l'année modale des élèves de 15 ans est divisé par le nombre d'élèves dans cette même année.

### Comportement des élèves

L'indice des facteurs liés aux élèves affectant le climat scolaire (STUBEHA) est dérivé de la mesure dans laquelle les chefs d'établissement déclarent que les facteurs suivants gênent l'apprentissage des élèves : *i*) « L'absentéisme des élèves »; *ii*) « Les élèves qui perturbent les cours »; *iii*) « Les élèves qui sèchent les cours »; *iv*) « Le manque de respect des élèves envers les enseignants »; *v*) « La consommation d'alcool ou de substances illégales par les élèves; et *vi*) « Les élèves qui menacent ou brutalisent d'autres élèves ». Tous les items ont été inversés lors de la mise à l'échelle de sorte que les valeurs plus élevées de cet indice traduisent un comportement positif des élèves.

## Responsabilité de l'établissement dans le choix des programmes et des évaluations

Il a été demandé aux chefs d'établissement d'indiquer qui, du « chef d'établissement », des « enseignants », du « conseil de direction de l'établissement », des « autorités régionales ou locales en charge de l'éducation » ou des « autorités nationales en charge de l'éducation », assume une part importante des responsabilités dans les domaines suivants : *i*) « Définir les politiques d'évaluation des élèves »; *ii*) « Choisir les manuels à utiliser »; *iii*) « Déterminer le contenu des cours »; et *iv*) « Décider des cours à proposer ». L'*indice de responsabilité des établissements dans le choix des programmes et des évaluations* (RESPCURR) est dérivé de ces quatre items. Le ratio entre les responsabilités que le « chef d'établissement » et/ou les « enseignants » assument dans les matières visées dans ces quatre items et celles que les « autorités locales, régionales ou nationales en charge de l'éducation » assument dans ces matières a été calculé. Les valeurs plus élevées de cet indice indiquent que les établissements assument relativement plus de responsabilités dans ces matières que des autorités locales, régionales ou nationales en charge de l'éducation. La moyenne de l'OCDE de cet indice est égale à 0 et son écart type, à 1.

## Responsabilité de l'établissement dans le choix des programmes et des évaluations

Il a été demandé aux chefs d'établissement d'indiquer qui, du « chef d'établissement », des « enseignants », du « conseil de direction de l'établissement », des « autorités régionales ou locales en charge de l'éducation » ou des « autorités nationales en charge de l'éducation », assume une part importante des responsabilités dans les domaines suivants : *i*) « Définir les politiques d'évaluation des élèves »; *ii*) « Choisir les manuels à utiliser »; *iii*) « Déterminer le contenu des cours »; et *iv*) « Décider des cours à proposer ». L'*indice de responsabilité des établissements dans le choix des programmes et des évaluations* (RESPCURR) est dérivé de ces quatre items. Le ratio entre les responsabilités que le « chef d'établissement » et/ou les « enseignants » assument dans les matières visées dans ces quatre items et celles que les « autorités locales, régionales ou nationales en charge de l'éducation » assument dans ces matières a été calculé. Les valeurs plus élevées de cet indice indiquent que les établissements assument relativement plus de responsabilités dans ces matières que des autorités locales, régionales ou nationales en charge de l'éducation. La moyenne de l'OCDE de cet indice est égale à 0 et son écart-type, à 1.

## Responsabilité de l'établissement dans l'affectation des ressources

Il a été demandé aux chefs d'établissement d'indiquer qui, du « chef d'établissement », des « enseignants », du « conseil de direction de l'établissement », des « autorités régionales ou locales en charge de l'éducation » ou des « autorités nationales en charge de l'éducation », assume une part importante des responsabilités dans les domaines suivants : *i*) « Choisir les enseignants à engager »; *ii*) « Congédier les enseignants »; *iii*) « Déterminer le salaire initial des enseignants »; *iv*) « Déterminer les augmentations de salaire des enseignants »; *v*) « Établir le budget de l'établissement »; et *vi*) « Décider de la ventilation du

budget dans l'établissement ». L'*indice de responsabilité des établissements dans l'affectation des ressources* (RESPRES) est dérivé de ces six items. Le ratio entre les responsabilités que le « chef d'établissement » et/ou les « enseignants » assument dans les matières visées dans les six items et celles que les « autorités locales, régionales ou nationales en charge de l'éducation » assument dans ces matières a été calculé. Les valeurs plus élevées de cet indice indiquent que les établissements assument relativement plus de responsabilités dans ces matières que des autorités locales, régionales ou nationales en charge de l'éducation. La moyenne de l'OCDE de cet indice est égale à 0 et son écart-type, à 1.

### Ressources éducatives de l'établissement

L'*indice des ressources éducatives de l'établissement* (SCMATEDU) est dérivé de sept items sur le point de vue des chefs d'établissement quant à l'impact que certains problèmes peuvent avoir sur l'enseignement. Ces facteurs renvoient à des problèmes de pénurie ou d'inadéquation en matière : *i*) d'équipement des laboratoires de sciences; *ii*) de matériel pédagogique; *iii*) d'ordinateurs pour le travail en classe; *iv*) de connexion à Internet; *v*) de logiciels pour le travail en classe; *vi*) de ressources de la bibliothèque; et *vii*) d'équipements audiovisuels. Tous les items ont été inversés lors de la mise à l'échelle de sorte que les valeurs plus élevées de l'indice traduisent une meilleure qualité des ressources éducatives.

## Annexe 4

### Renseignements sur les groupes provinciaux linguistiques minoritaires visés dans le présent rapport

Cette section présente un aperçu des activités et des renseignements connexes relatifs aux groupes provinciaux linguistiques minoritaires visés dans le présent rapport. Pour la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, les renseignements proviennent du site [www.fcfa.ca/profils](http://www.fcfa.ca/profils). Dans le cas du Québec, les renseignements sont le résultat d'une recherche dans Wikipedia effectuée à l'aide des mots-clés anglais *Vision and Mission-Quebec Community Groups Network* et *Englishspeaking Quebecer*. <http://fr.wikipedia.org/anglo-Québécois>.

#### Nouvelle-Écosse

##### Histoire

Une centaine de familles françaises donnent naissance à l'Acadie au XVII<sup>e</sup> siècle en s'établissant autour de Port-Royal, sur les rives de la Baie française (Baie de Fundy). Dotés d'un sens communautaire peu commun, les Acadiennes et les Acadiens développent petit à petit une culture qui leur est propre, dans un environnement nouveau dont ils essaient de tirer le meilleur parti à des fins agricoles.

##### Géographie

Les Acadiennes et Acadiens de la Nouvelle-Écosse se concentrent dans deux régions principales : le Cap-Breton et la côte du sud de la province. Si on ajoute à ces deux régions Halifax, qui compte le plus fort contingent de francophones, on rassemble plus de 85 % des francophones de la province. Leur concentration est aussi très forte à l'échelle régionale. Ils forment la majorité dans la municipalité de Clare (comté de Digby) et forment près de 50 % de la population d'Argyle (comté de Yarmouth). Ils y ont développé un réseau diversifié d'institutions qui animent une vie culturelle et communautaire active. Au Cap-Breton, le fait français domine sur l'Île Madame et les Acadiennes et Acadiens comptent pour plus de 40 % de la population de la portion nord d'Inverness où ils sont à la base de l'organisation communautaire de plusieurs villages, dont Chéticamp.

La francophonie de la Nouvelle-Écosse est essentiellement rurale bien que 10 730 personnes ayant le français comme première langue officielle parlée résident dans la région métropolitaine d'Halifax.

## Vitalité communautaire

### Les principaux organismes

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) est le principal organisme porte-parole de la communauté acadienne de cette province. Fondée sous le nom *Rouler les airs* en 1968, la Fédération représente les intérêts de tous les Acadiens, les Acadiennes et citoyens francophones de la Nouvelle-Écosse. Fidèle à son mandat d'organisme communautaire, la FANE est structurée de façon à assurer la participation de la communauté dans toutes ses activités de planification et d'administration. La FANE d'aujourd'hui est une vraie fédération, rassemblant 26 organismes membres qui se réunissent régulièrement en tant que Conseil provincial des membres (CPM). Les membres conseillent leur fédération en ce qui a trait aux objectifs et priorités de la communauté acadienne.

### Les communications

#### Journaux et périodiques

*Le Courrier de la Nouvelle-Écosse* est un journal hebdomadaire fondé en 1937.

#### Radios

Les trois radios communautaires suivantes font partie de l'Association des radios communautaires en Atlantique qui a son siège social au 5527, rue Cogswell, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 1R2 - téléphone : (902) 224-1242 - courriel : [arcatlantique@gmail.com](mailto:arcatlantique@gmail.com) :

- La station de radio communautaire CIFA Radio Clare, en ondes depuis 1990; [www.cifafm.ca](http://www.cifafm.ca)
- La station de radio communautaire Coopérative Radio-Chéticamp CKJM, en ondes depuis 1995; [www.ckjm.ca](http://www.ckjm.ca)
- La station de radio communautaire Radio Halifax Metro CKRH, en ondes depuis 2007; [www.ckrhfm.ca](http://www.ckrhfm.ca)
- Un projet de radio communautaire en développement dans la région de Richmond produit périodiquement des émissions.

Émissions radiophoniques diffusées par la Société Radio-Canada à partir de Moncton ou de Montréal; deux émissions de radio produites et diffusées à partir de Halifax, une émission du matin (*Le Réveil*) et une émission de mi-journée (*Rouler les airs*); [www.radio-canada.ca/regions/atlantique/Radio/reveilne.shtml](http://www.radio-canada.ca/regions/atlantique/Radio/reveilne.shtml)

#### Télévision

- Accès aux émissions de télévision de la Société Radio-Canada produites et diffusées à partir de Moncton et de Montréal;
- Accès par le câble ou par soucoupe satellite aux réseaux francophones diffusés à partir du Québec : TVA, Télévision Quatre-Saisons, TV5.

#### La vie culturelle et communautaire

- Deux centres communautaires : La Picasse, à Petit-de-Grat, et les Trois Pignons (géré par la Société Saint-Pierre), à Chéticamp;

- Trois centres scolaires communautaires : le Centre scolaire communautaire Étoile de l'Acadie de la région de Sydney, le Centre scolaire communautaire du Grand-Havre de la région de Halifax/Dartmouth et le Centre scolaire communautaire de Greenwood;
- Certains artistes de la Nouvelle-Écosse sont maintenant reconnus à l'extérieur de la province et même à l'extérieur du pays; par exemple, les artistes de la scène musicale *Blou et Grand Dérangement*, ou encore les artistes visuels Denise Comeau et François Gaudet;
- La Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse stimule le développement de jeunes artistes et d'artistes moins connus.

En plus de la programmation régulière de plus en plus élaborée offerte dans les centres communautaires, un nombre d'événements annuels se démarquent, par exemple :

- Célébrations et festivals acadiens en région présentés traditionnellement soit en été autour du 15 août, notamment *Le Festival acadien de Clare*, l'un des plus anciens festivals acadiens des Maritimes, soit durant la mi-carême;
- Tenue de la finale régionale des Jeux de l'Acadie pour la Nouvelle-Écosse : cet événement rassemble chaque année plus de 500 jeunes participants acadiens et francophones de la province. En juillet 2008, la Nouvelle-Écosse accueillait la Grande finale des Jeux de l'Acadie pour la première fois de son histoire. Plus de 1 100 athlètes et environ 400 accompagnateurs venus des quatre coins de l'Acadie se sont réunis pour la 29<sup>e</sup> Grande finale dans la région métropolitaine de Halifax/Dartmouth.
- Présentation annuelle du spectacle musical *Le Grand Cercle* qui retrace l'histoire des Acadiennes et des Acadiens de la région de Chéticamp. Depuis le printemps 1998, la communauté acadienne gère officiellement le site historique national de Grand-Pré, conformément à une entente avec le gouvernement fédéral. Ce site retrace l'histoire du peuple acadien et commémore la Déportation de 1755.

Après le Nouveau-Brunswick en 1994 et la Louisiane en 1999, c'était au tour de la Nouvelle-Écosse, en 2004, d'accueillir le Congrès mondial acadien. Des Acadiennes et Acadiens de partout au monde sont « revenus » visiter le lieu d'où leurs ancêtres avaient été déportés. On soulignait en même temps le 400<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des colons français sur les terres d'Acadie.

## Les lois et les services gouvernementaux

### Gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral offre des services en français à plusieurs points de services. Selon les statistiques de l'Agence de la fonction publique, 10,9 % des 8 876 postes de la fonction publique fédérale en Nouvelle-Écosse sont désignés bilingues.

### Gouvernement provincial

L'Office des affaires acadiennes, anciennement le Bureau des Affaires acadiennes, est responsable de l'application de la *Loi sur les services en français*. La loi 111, adoptée en 2004, est entrée en vigueur en 2006.

## Municipalités

Seule la municipalité de Clare a une politique officielle en matière de services en français; deux autres municipalités, soit Richmond et Argyle, offrent certains services qui ne sont toutefois pas garantis.

## Nouveau-Brunswick

### Histoire

Au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle, une centaine de familles françaises donnent naissance à l'Acadie en s'établissant près des rives de la Baie française (Baie de Fundy). Dotés d'un sens communautaire peu commun, les Acadiennes et Acadiens développent petit à petit une culture qui leur est propre, dans un environnement nouveau dont ils essaient de tirer le meilleur parti à des fins agricoles.

### Géographie

Les Acadiennes et Acadiens du Nouveau-Brunswick se localisent surtout le long des côtes, de Cap-Pelé à Miscou, et à l'intérieur des terres jusqu'à Saint-Jacques. On dénote trois zones de forte concentration : le Madawaska, la Péninsule acadienne au nord-est de la province et le Sud-Est. Les sept comtés de Gloucester, Kent, Madawaska, Northumberland, Restigouche, Victoria et Westmorland regroupent à eux seuls la presque totalité des francophones de la province (92,8 % d'entre eux). Quatre de ces comtés sont majoritairement francophones, dans une proportion variant de 65 % à 94 %.

Le Nouveau-Brunswick est encore peu urbanisé. La population est regroupée en petites communautés rurales à l'intérieur desquelles les francophones sont très fortement majoritaires. Quelques centres urbains émergent comme foyers de la vie française : Edmundston dans le Madawaska (francophone à 95 %), mais aussi Campbellton (francophone à 61 %) Bathurst et Moncton/Dieppe, respectivement francophones à 68 % et 35 %. Ces communautés sont parfois séparées les unes des autres, soit par de vastes étendues forestières, soit par des corridors purement anglophones comme celui de la vallée de la Miramichi ou encore par des zones au peuplement mixte, comme dans la région de Moncton.

### Vitalité communautaire

#### Les principaux organismes

Fondée en 1973, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) a été, jusqu'en 2008, le principal organisme porte-parole des francophones, des Acadiens et Acadiennes de la province.

La reconnaissance d'une société acadienne distincte, le maintien et la création d'institutions francophones homogènes et parallèles, la valorisation du français face à l'assimilation grandissante, le maintien des acquis dans le contexte de la restructuration des gouvernements représentent une partie de l'action de la SANB.

Dans un esprit de continuité et d'ouverture, la SANB conserve comme axe prioritaire le suivi au dossier linguistique, notamment dans les secteurs de la santé, de la dualité au postsecondaire, etc. Le droit de travailler dans l'une ou l'autre langue officielle dans la fonction publique, l'aménagement du français dans la

sphère publique et le développement régional restent au centre des préoccupations de l'organisme. S'ajoutent à cela l'accroissement et la revitalisation de la participation citoyenne dans les débats de société.

## Les communications

### Journaux et périodiques

La presse écrite a été, pour les Acadiennes et les Acadiens du Nouveau-Brunswick, un des premiers moyens de communication de masse. *Du Moniteur acadien* de Valentin Landry fondé en 1867, jusqu'au quotidien *L'Acadie nouvelle*, fondé en 1988, en passant par *L'Évangéline* et le *Matin*, ces journaux ont constamment représenté pour les Acadiennes et les Acadiens du Nouveau-Brunswick un portrait de leur évolution et un témoin de leur prise en charge.

#### Sept hebdomadaires desservent la province :

- *Le Madawaska* (Edmundston)
- *Le Saint-Jeannois* (St-Jean)
- *L'Étoile* (Sud-Est)
- *L'Aviron* (Campbellton)
- *Le Moniteur acadien* (Shediac)
- *Le Front* (journal étudiant – Moncton)
- *L'Hebdo Chaleur* (Bathurst)

### Magazines

- La revue d'analyse politique *Égalité*
- La Revue de l'*Université de Moncton*
- Le mensuel *Info-Affaires*

### Radio

Au niveau de la radio publique, le Nouveau-Brunswick est desservi par Radio CBAF (FM), la Première chaîne de Radio-Canada, avec une couverture de l'ensemble de la province, et certaines régions ont accès à la chaîne Espace Musique à l'antenne de CBAL;

Il existe trois stations privées desservant le nord, le nord-ouest et le sud-est du Nouveau-Brunswick, soit CKLE, CJEM/CKMV et CHOY-FM (Choix 99);

Au cours des années, il s'est développé un réseau de radios communautaires acadiennes encadré par l'ARCANB (Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick). L'organisation compte neuf membres qui sont des radios en ondes ou en développement : CKRO, Radio Péninsule; CFAI, Radio des Montagnes; CFJU, Radio des Hauts Plateaux; CJSE, CFBO, Radio Beauséjour; CIMS, Radio Restigouche; CKUM, radio J, Université de Moncton; CHQC, Coopérative radiophonique La Brise de la Baie; CJPN, Radio Fredericton; et CKMA, Radio MirAcadie, Miramichi.

### Télévision

Radio-Canada, Télévision Acadie, est accessible partout au Nouveau-Brunswick. On produit des émissions quotidiennes de nouvelles au studio de Moncton. Il y a

également production et diffusion d'émissions de portée provinciale et régionale par la station de Radio-Canada à Moncton.

Le signal du Réseau de l'information (RDI) est accessible par câble. Il en est de même avec TFO, TV5 ainsi que plusieurs stations québécoises. Depuis 1999, TVA produit quelques émissions localement. Télévision-Rogers diffuse des productions communautaires.

### **Nouvelles technologies de l'information et des communications**

Le Nouveau-Brunswick dispose d'un réseau de Centres d'accès communautaires à Internet, connu sous la désignation de NB Branché;

Centres de développement de l'informatique tels que le Centre de l'excellence en informatique du Collège communautaire de Bathurst, des programmes de Webmestre et de production multimédia du Collège communautaire de Dieppe;

Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF) à Edmundston;

Développement de nombreux sites Web et nombre important d'entreprises en nouvelles technologies;

Depuis quelques années, l'Acadie du Nouveau-Brunswick est « branchée ». La plupart des organismes, municipalités, ou autres organisations vouées au développement de l'Acadie utilisent Internet dans leurs communications;

CapAcadie.com est un portail communautaire d'information et de divertissement. L'équipe de CapAcadie.com s'est donnée comme objectif de regrouper en un seul point un maximum de ressources acadiennes (francophones de l'Atlantique) afin d'informer, de divertir et de promouvoir l'Acadie sur Internet.

### **La vie culturelle et communautaire**

La population acadienne s'est dotée d'un réseau associatif local, provincial et régional, regroupant des milliers de personnes intéressées au développement des différents secteurs de la société acadienne.

### **Les arts et la culture**

L'une des facettes les mieux connues de l'Acadie du Nouveau-Brunswick est sans contredit celle du monde artistique. Les créatrices et créateurs de l'Acadie du Nouveau-Brunswick montrent au monde le visage de l'Acadie, et ce, depuis plusieurs dizaines d'années. Grâce à de nombreuses manifestations, aussi bien locales qu'à l'étranger, les artistes acadiens du Nouveau-Brunswick bénéficient maintenant d'une renommée à l'échelle internationale.

Après les nombreux efforts déployés pendant une quinzaine d'années par l'ensemble des intervenants du monde artistique et culturel, la province du Nouveau-Brunswick s'est dotée, le 27 février 2002, d'une politique culturelle et, plus récemment, d'une politique du livre (2008). Cependant, le secteur des arts et de la culture est encore largement sous-financé, le Nouveau-Brunswick étant la province au pays où se dépense le moins d'argent par habitant pour la culture.

- Production provinciale cinématographique en croissance;
- Accès aux incitatifs offerts par la province dans le cadre de Film NB (programmes d'aide au développement et à la production, crédits d'impôt et programme de soutien à l'industrie);
- Accès aux incitatifs offerts par la province dans le cadre d'Initiative sonore NB (programme d'infrastructure, enregistrement sonore et démos, marketing du produit, développement de talents);
- Malgré la disparition de la première maison d'édition (les Éditions d'Acadie), de nombreux écrivains professionnels peuvent toujours compter sur plusieurs maisons d'édition dont Les Éditions Perce-neige, Les Éditions Marévi, Les Éditions Boutons d'or d'Acadie, Les Éditions de la Grande Marée et, la plus récente, les Éditions de la francophonie;
- Quelques librairies francophones dont La Librairie acadienne (Moncton), Le Bouquin (Tracadie), la Librairie Pélagie (Shippagan), la Librairie Matulu d'Edmunston;
- Réseau provincial de bibliothèques publiques;
- Plus de 300 artistes évoluant dans toutes les disciplines (sculpture, peinture, photographie, céramique, arts graphiques et multimédia, etc.);
- Trois compagnies de théâtre professionnel : le Théâtre populaire d'Acadie, le Théâtre l'Escaouette et le Collectif Moncton-Sable;
- Quelques compagnies de danse, dont DansEncorps;
- L'Acadie du Nouveau-Brunswick dispose d'un réseau d'institutions patrimoniales important : une dizaine d'établissements spécialisés de langue française assurent une représentation de l'Acadie du passé, du présent et de l'avenir :
- Aquarium du Centre marin (Shippagan)
- Le Pays de la Sagouine (Bouctouche)
- Le Village historique acadien (Caraquet)
- Lieu historique national du Monument Lefebvre (Memramcook)
- Musée Madawaska (Edmundston)
- Jardins publics du Nouveau-Brunswick (Edmunston)
- Centre culturel Aberdeen (Moncton)
- Galerie d'art de l'Université de Moncton (Moncton)
- Galerie Restigouche (Campbellton)
- Le Fort Beauséjour (Aulac)
- Centre culturel de Caraquet
- Coordination du réseau de 13 sociétés culturelles par le Conseil provincial des sociétés culturelles;
- Diffusion de spectacles par le Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène (RADARTS);
- Animation culturelle locale dans toutes les régions de l'Acadie;
- Animation culturelle dans les trois centres scolaires communautaires;
- Une trentaine de festivals dont les principaux sont le Festival acadien de Caraquet, La Foire Brayonne (Edmundston), le Festival du Homard (Shédiac), la FrancoFête (Moncton) et la Fête du 15 août (un peu partout en Acadie);

- Divers festivals culturels spécialisés : Festival international de musique baroque (Lamèque), *La Moisson d'Art* (Tracadie), Festival des arts visuels en Atlantique (Caraquet), Festival des vins du monde (Moncton), Festival des vins français (Caraquet), Festival international du cinéma francophone en Acadie (Moncton), Nuit internationale du conte en Acadie (Petit-Rocher), Festival littéraire international Northrop Frye (Moncton);
- Galas annuels dont le Gala de la chanson de Caraquet, le Gala des Prix Éloizes, et le Gala de l'entrepreneur de l'année.

## Les lois et les services gouvernementaux

### Gouvernement fédéral

Le public a le droit de communiquer et de recevoir des services en français dans les bureaux désignés bilingues. D'après les données de la Commission de la fonction publique, 49,9 % des 5 939 postes de la fonction publique fédérale au Nouveau-Brunswick sont désignés bilingues.

Le gouvernement fédéral soutient les efforts de développement global de la communauté acadienne, notamment grâce aux accords de collaboration signés entre Patrimoine canadien et les représentants de la communauté acadienne. Le présent accord se termine en mars 2009 et devra être redéfini pour les années futures.

### Gouvernement provincial

La province du Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada. La politique provinciale des langues officielles se fonde sur la *Loi sur les langues officielles* de 1969, sur les articles 16 à 20 de la Charte canadienne des droits et libertés, ainsi que sur la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques* de 1981 (Loi 88). Tout résident ou tout organisme peut, théoriquement, communiquer en français avec un ministère, un établissement ou une agence du gouvernement, sans exception. En 1990, il y avait 3 589 fonctionnaires francophones dans la fonction publique provinciale, représentant 33 % des effectifs. En vertu de nouvelles dispositions prises par le gouvernement de l'époque, il n'est plus possible, depuis, d'obtenir le profil linguistique de la fonction publique provinciale.

À la suite des revendications de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) et de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB), appuyées par le Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick et du milieu hospitalier, une nouvelle loi sur les langues officielles, la Loi 64, a été adoptée en juin 2002. Cela constitue en soi un développement significatif dans le domaine des droits linguistiques au Nouveau-Brunswick.

### Municipalités

Plusieurs municipalités offrent des services essentiellement en français. Ces municipalités sont regroupées sous l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB). Cette association a été fondée en 1989 et regroupe actuellement 50 municipalités. D'autres municipalités offrent des services dans les deux langues officielles.

## Ontario

### Histoire

Depuis que le premier Français a foulé le sol de l'Ontario en 1610, il y aura bientôt 400 ans, l'histoire de ce territoire est intimement liée à celle des hommes et des femmes qui l'ont bâti en français, surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Géographie

Les francophones sont présents partout en Ontario, mais demeurent concentrés dans certaines régions. C'est dans la région Est qu'on retrouve la plus importante concentration de Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens qui sont particulièrement présents dans trois divisions de recensement, soit Ottawa (163 265), Prescott-Russell (53 165) et Stormont, Dundas et Glengarry (24 945).

La région Nord-Est accueille le deuxième plus fort contingent de francophones qui sont surtout regroupés dans les divisions de recensement du Grand Sudbury (43 240), de Cochrane (38 610), de Nipissing (20 655) et de Timiskaming (8 080).

On retrouve également une population francophone relativement importante dans la région du Centre, particulièrement dans les divisions de recensement de Toronto, Niagara et de Hamilton. Les métropoles ontariennes voient d'ailleurs une croissance importante de leur population de langue française : à elles deux, les villes d'Ottawa et de Toronto comptent près de 15 000 francophones de plus qu'il y a cinq ans, des taux de croissance respectifs de 5,4 % et de 5,9 %.

### Vitalité communautaire

#### Les principaux organismes

Afin de contribuer à son développement et à son épanouissement, la communauté franco-ontarienne s'est dotée de pas moins de 28 organismes provinciaux qui oeuvrent dans les principaux secteurs d'activité.

Née de la fusion, le 1<sup>er</sup> avril 2006, de l'Association canadiennefrançaise de l'Ontario (ACFO) et de la Direction Entente Canada-Communauté Ontario (DECCO), l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) est aujourd'hui l'organisme provincial qui représente tous les francophones de l'Ontario au niveau politique. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif.

Le mandat de l'AFO est de revendiquer les droits des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens, de promouvoir la vitalité de la collectivité francophone, de représenter l'Ontario français à tous les niveaux politiques, de déterminer les priorités de la collectivité, d'établir le plan stratégique communautaire, de négocier et de gérer les ententes dont l'Entente Canada-Communauté Ontario.

### Les communications

#### Journaux et périodiques

Un quotidien (*Le Droit*) et plusieurs hebdomadaires ou mensuels tels : *Agricom* (Clarence Creek); *Le Carillon* (Hawkesbury); *Le Journal de Cornwall*; *Le Reflet de Prescott-Russell* (Embrun); *La Nouvelle* (Embrun); *L'Express de Toronto*; *Le Goût de vivre* (Penetanguishene); *Les Nouvelles* (Timmins); *L'Ours noir* (Cochrane); *L'Action*

(London); *Le Métropolitain* (Brampton); *Le Régional* (Brampton); *Le Nord* (Hearst); *Le Rempart* (Windsor); *Le Voyageur* (Sudbury); *Vision* (Rockland); *Tribune-Express* (Hawkesbury); *L'Express* (Ottawa).

### Radio

Les francophones peuvent compter sur un réseau de radios communautaires qui s'est construit au fil des ans. Ces cinq radios sont situées à Kapuskasing, Cornwall, Hearst, Penetanguishene et Toronto. Au total, ces radios atteignent un auditoire de plus de 150 000 francophones. Trois projets sont au stade d'implantation.

Les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens peuvent aussi compter sur la radio de Radio-Canada qui est présente à Ottawa, Windsor, Sudbury et Toronto.

Deux stations de radios privées complètent l'offre de service en français.

### Télévision

Les francophones peuvent compter sur TFO, la télévision éducative et culturelle de l'Ontario français, le seul télédiffuseur francophone à émettre hors Québec.

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé, en juin 2006, son intention d'accorder une autonomie complète à TFO. Le 1<sup>er</sup> avril 2007, naissait l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO), société ayant son propre conseil d'administration et englobant la chaîne de télévision TFO, qui est ainsi devenu officiellement une organisation franco-ontarienne autonome indépendante de TVOntario qui exploite aussi la station anglophone TVO.

Radio-Canada est présente à Ottawa, Toronto, Windsor et Sudbury.

Les francophones ont aussi accès à de nombreuses chaînes de langue française par l'entremise de leur câblodistributeur.

### La vie culturelle et communautaire

Tout un réseau de centres culturels, de maisons de la culture, de centres scolaires communautaires et d'associations francophones, soutenu le plus souvent par de nombreux bénévoles, est solidement ancré dans la communauté. Les organismes culturels proposent des activités qui renforcent l'identité des communautés francophones ontariennes tout en favorisant une meilleure connaissance des arts et de la culture.

La culture en Ontario français, c'est :

- Neuf troupes de théâtre professionnel et sept troupes de théâtre communautaire;
- Huit maisons d'édition : Centre Fora, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, Éditions David, Éditions du GREF, Éditions du Nordir, Éditions du Vermillon, Éditions L'Interligne, Éditions Prise de Parole;
- Pas moins de neuf centres culturels qui agissent comme diffuseurs;
- Des salons du livre à Toronto et à Sudbury;
- De nombreux festivals;
- Des artistes de talent;
- Plusieurs galeries d'art.

## Les lois et les services gouvernementaux

### Gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral offre des services en français à plusieurs points de services. Selon les statistiques de l'Agence de la fonction publique, 10,5 % des 23 523 postes de la fonction publique fédérale en Ontario sont désignés bilingues, de même que 65 % des 74 465 postes dans la région de la capitale nationale (Ottawa et Gatineau).

L'adoption de la Loi modifiant la *Loi sur les langues officielles*, en 2005 et oblige maintenant les institutions fédérales à prendre des mesures positives afin de favoriser l'épanouissement et le développement des minorités francophones et anglophones du pays. Cette obligation peut faire aussi l'objet d'un recours devant les tribunaux. Ce sont des politiciens franco-ontariens qui sont à l'origine de ce gain.

### Gouvernement provincial

La *Loi sur les services en français* garantit au public le droit de recevoir des services en français par le gouvernement provincial, dans 25 régions désignées bilingues. La cité de Kingston est devenue la 25<sup>e</sup> région désignée bilingue le 1<sup>er</sup> mai 2009. La Loi a été amendée en 2007 pour permettre la création d'un Commissariat aux services en français. Le nombre d'organismes publics désignés par le gouvernement pour offrir une partie, ou l'ensemble de leurs services en français, s'élève présentement à 209.

### Les municipalités

Même si aucune loi n'oblige les municipalités à offrir des services en français, elles sont de plus en plus nombreuses à comprendre l'importance d'offrir ce service.

Le gouvernement de l'Ontario a reconnu dans une loi le caractère bilingue de la Ville d'Ottawa. Sans imposer le bilinguisme, cette loi garantit que les services au public seront offerts conformément aux politiques de bilinguisme adoptées par le conseil municipal en 2001.

L'Association des municipalités de langue française de l'Ontario compte 44 membres qui offrent des services en français à leurs concitoyens.

## Manitoba

### Histoire

Sur les traces de La Vérendrye, qui avait atteint le site actuel de Saint-Boniface en 1738, les premiers Européens à s'aventurer dans l'Ouest, au XVIII<sup>e</sup> siècle, étaient des francophones. Ainsi, 150 ans avant la formation de l'actuel Manitoba, le territoire était jalonné de noms français : Fort Rouge, Fort LaReine, Fort Maurepas, Fort Dauphin, Fort Bourbon... Ces postes de traite de fourrures étaient animés par le va-et-vient annuel de coureurs de bois et de voyageurs qui, depuis le Bas-Canada, jetaient les bases d'une première nation francophone au Manitoba.

## Géographie

La francophonie manitobaine est principalement urbaine. En effet, deux tiers des Franco-Manitobaines et Franco-Manitobains habitent la ville de Winnipeg, tandis que le tiers réside dans des villages ou des municipalités rurales, surtout situés au sud de la province. Près de 90 % des francophones vivent à Winnipeg ou à moins d'une heure de la capitale manitobaine.

Plus de la moitié des francophones vivant à Winnipeg habitent les quartiers historiquement francophones de Saint-Boniface, de Saint-Vital et de Saint-Norbert. Dans les régions rurales, la majorité se trouve dans des villages et paroisses fondés par les francophones et membres aujourd'hui d'une des 17 municipalités bilingues de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), quoiqu'il y ait quelques exceptions dans des régions éloignées de Winnipeg.

## Vitalité communautaire

### Les principaux organismes

La *Société franco-manitobaine* (SFM) est l'organisme porte-parole officiel de la communauté francophone. La SFM revendique le plein respect des droits garantis aux francophones ainsi que l'adoption de nouvelles lois et de nouvelles politiques gouvernementales visant l'épanouissement de la vie en français au Manitoba. La SFM facilite la communication et la collaboration entre les divers organismes francophones du Manitoba, gère l'Accord de collaboration entre la communauté francophone et le ministère du Patrimoine canadien et s'implique dans tous les domaines d'activité de la communauté.

## Les communications

### Journaux et périodiques

*La Liberté* est l'unique hebdomadaire provincial de langue française. Fondé en 1913 par la communauté religieuse des Pères Oblats, il est publié depuis 1970 par la Presse-Ouest Limitée, une filiale de la Société franco-manitobaine.

Plusieurs publications locales sont produites : *La Gazette* (Saint-Claude), *Le Montagnard* (Saint-Léon), *Le Papier de Chez-nous* (La Broquerie), *Kes Kis Passe* (Sainte-Anne), *Le Bulletin* (Saint-Pierre-Jolys), *La Poche aux lièvres* (Sainte-Geneviève), *Le Réveil* (Collège universitaire de Saint-Boniface), *De Chez-nous à Chez-vous* (Sainte-Rose-du-Lac).

## Radio

CKSB, la radio de Radio-Canada au Manitoba, est entrée en ondes en 1946. CKSB présente à ses auditrices et auditeurs des émissions régionales et nationales d'informations et de variétés.

Depuis sa création en septembre 2004, Espace musique (89,9 FM de Winnipeg) propose une programmation nationale axée sur la diversité musicale, la création artistique et le talent du Manitoba francophone.

Envol 91 FM, la Radio communautaire du Manitoba inc. est le résultat d'efforts combinés de gens de tous horizons qui désiraient voir naître une radio de langue française offrant de la musique et du divertissement. Envol 91 FM est

entrée en ondes en 1991. Elle est la première radio communautaire francophone de l'Ouest canadien et des territoires.

## Télévision

La télévision de Radio-Canada au Manitoba (CBWFT) offre une programmation qui reflète les réalités culturelles et sociales de la population qu'elle dessert au Manitoba. *Le Téléjournal Manitoba* est la principale émission d'informations régionales.

Le Réseau de l'information (RDI) diffuse de l'information télévisuelle 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, et couvre autant les informations internationales et nationales que régionales, avec l'appui d'une équipe de journalistes basés dans l'Ouest.

Câble : L'abonnement de base au câble donne accès à quatre chaînes en français : SRC, RDI (Réseau de l'information), TV5 (francophonie internationale) et TVA (télévision québécoise). Des frais additionnels donnent accès à une variété plus importante de chaînes, notamment en français.

## La vie culturelle et communautaire

Situé en plein coeur du quartier francophone de Winnipeg, le *Centre culturel franco-manitobain* (CCFM), société d'État créée par la province du Manitoba en 1974, joue un rôle de premier plan comme maison de la culture et carrefour de la vie culturelle et artistique en français au Manitoba.

L'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM), qui représente les comités culturels dans 19 communautés francophones, a pour mission de représenter et de développer des comités culturels francophones au Manitoba. Les comités culturels de l'ACFM offrent une grande variété d'activités qui sont complémentaires et qui répondent aux besoins de leurs communautés respectives.

Le *Cercle Molière*, fondé en 1925, est la plus ancienne troupe de théâtre toujours active au Canada. La vie théâtrale francomanitobaine comprend également la troupe Chiens de soleil du Collège universitaire de Saint-Boniface, la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM), le *Théâtre Montcalm* de Saint-Jean-Baptiste, le *Théâtre de la FAFM*, le *Théâtre des crudités*, le *Théâtre dans le cimetière* et les soirées « Bières et Saynètes ».

Les Éditions du Blé (1974) et les Éditions des Plaines (1979) sont deux maisons d'édition franco-manitobaines.

L'Alliance chorale Manitoba, fondée en 1971, est une fédération provinciale sans but lucratif qui a pour mandat de promouvoir le chant choral en français et de favoriser ainsi l'épanouissement de la culture francophone du Manitoba.

Les Productions Rivard (1995) sont la première maison de production cinématographique en importance dans l'Ouest.

Le Musée de Saint-Boniface, fondé en 1959, expose son importante collection d'objets représentatifs de la vie et de la culture des communautés francophone et métisse du Manitoba. Plusieurs communautés rurales telles que Saint-Claude, Saint-Joseph, Saint-Pierre-Jolys, Notre-Dames-de-Lourdes, Sainte-

Anne, Sainte-Geneviève ont également des musées qui attirent des visiteurs en région.

La Maison Gabrielle-Roy, où naquit l’auteure francomanitobaine du même nom, a été entièrement restaurée et accueille des visiteurs depuis 2003.

La Maison des artistes visuels francophones du Manitoba est un centre d’artistes en art actuel oeuvrant avec la communauté francophone du Manitoba et la communauté francophone élargie.

Rassembleur de sa communauté, le *Festival du Voyageur Inc.* est reconnu sur le plan international pour ses expériences historiques et culturelles uniques, authentiques et participatives à l’année longue en reflétant l’époque des voyageurs et la joie de vivre des francophones du Manitoba.

Le 100 Nons inc. est un organisme à but non lucratif qui oeuvre à l’épanouissement de l’industrie et de la culture musicale francophone au Manitoba depuis plus de 35 ans.

## Les lois et les services gouvernementaux

### Gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral offre des services en français à plusieurs points de services. Selon les statistiques de l’Agence de la fonction publique, 7,9 % des 6 832 postes de la fonction publique fédérale au Manitoba sont désignés bilingues.

### Gouvernement provincial

Le nombre de postes désignés bilingues au Manitoba est passé de 376 en 1990-2000 à 812 postes bilingues en 2006-2007. En 2007-2008, 71 % des postes désignés bilingues étaient occupés par des titulaires bilingues.

En 1989, la province a adopté une politique visant à offrir, « dans la mesure du possible », des services en français dans les régions à forte concentration francophone. Cette politique s’applique notamment à la correspondance avec les particuliers, aux formulaires publics, aux documents d’information destinés au grand public, aux affiches et avis publics.

### Municipalités

L’*Association des municipalités bilingues du Manitoba* (AMBM) regroupe 17 municipalités bilingues, dont la ville de Winnipeg. Les 16 autres municipalités bilingues sont :

- La ville de Sainte-Anne
- La municipalité rurale d’Alexander
- La municipalité rurale de De Salaberry
- La municipalité rurale de La Broquerie
- La municipalité rurale de Montcalm
- La municipalité rurale de Ritchot
- La municipalité rurale de Saint-Laurent
- La municipalité rurale de Taché/Lorette
- La municipalité rurale de Ellice

- Le village de Notre-Dame-de-Lourdes
- Le village de Saint-Claude
- Le village de Saint-Lazare
- Le village de Saint-Léon
- Le village de Saint-Pierre-Jolys
- Le village de Somerset
- Le village de Powerview/Pine Falls

L'AMBM joue un rôle de leadership en ce qui a trait aux questions de bilinguisme auprès des municipalités membres.

## Alberta

### Histoire

Grande Cache, Miette, Lac La Biche : c'est ainsi qu'au temps des voyageurs l'immense espace à l'ouest des Grands Lacs a été largement baptisé de noms français. C'était d'ailleurs le français qui régnait au Fort Edmonton construit en 1795 par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

### Géographie

Les Franco-Albertaines et les Franco-Albertains sont présents sur tout le territoire de la province. C'est dans les régions de Calgary et d'Edmonton qu'ils sont les plus nombreux, attirés par les occasions d'emploi et les services plus variés de la métropole et de la capitale albertaine. Plus de la moitié des Franco-Albertaines et des Franco-Albertains vivent dans les différents quartiers de ces villes et à leur périphérie : au sud d'Edmonton, la ville de Beaumont; au nord, les villes de Saint-Albert, Morinville et Legal. Dans la ville d'Edmonton elle-même, le secteur de Bonnie Doon, site de nombreuses institutions francophones, revendique le titre de quartier français.

On retrouve des concentrations francophones importantes à Rivière-la-Paix, Bonnyville, Saint-Paul, Plamondon et Lac La Biche. C'est dans ces régions du nord-est et du nord-ouest que leur proportion est la plus élevée. Elle atteint près de 8 % dans la division de recensement n° 12 (Bonnyville, Saint-Paul, Cold Lake). Les francophones sont également majoritaires dans la région de Falher (notamment la ville de Falher et le village de Girouxville).

### Vitalité communautaire

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) est l'organisme porte-parole de la communauté francophone. Elle regroupe douze associations régionales et deux cercles locaux répartis partout en province, de même qu'un Secrétariat provincial établi à Edmonton. L'ACFA est un organisme voué à la défense des droits des francophones dans tous les secteurs de leur vie. Elle a également la responsabilité de coordonner les actions de revendication et de développement de la communauté en collaboration avec les organismes francophones de l'Alberta et d'en assurer le suivi. Entre autres, l'ACFA fait la promotion de la fierté et de la culture d'expression française sur l'ensemble du territoire de l'Alberta en collaboration avec les organismes francophones de la province.

## Les communications

### Journaux et périodiques

- Le Franco, hebdomadaire propriété de l'ACFA, fait la couverture des dossiers francophones mais aussi des sujets d'intérêt pour le citoyen albertain.
- Le Chinook, mensuel situé à Calgary, propriété privée, dessert le sud de l'Alberta.
- Universo, mensuel trilingue (anglais, français et espagnol) distribué à Edmonton, Calgary, Red Deer, Lethbridge et Medicine Hat, est un produit d'une organisation à but non lucratif qui a débuté en 2003.
- L'annuaire des services en français : un annuaire des entrepreneurs, des professionnels et des organismes francophones de l'Alberta publié par Le Franco à chaque année depuis 1982.

### Radio

- La Société Radio-Canada en Alberta détient deux stations, une à Edmonton et l'autre à Calgary. Elles diffusent conjointement à la radio CHFA, propriété de Radio-Canada depuis 1949. La programmation est divisée en trois : provinciale, Ouest canadien et nationale, cette dernière étant diffusée à partir de Montréal.
- Espace Musique a d'abord été lancé à Calgary sous le nom de La chaîne culturelle durant l'hiver 2004, puis à Edmonton le 30 juin 2004. Le service s'est ensuite métamorphosé et a pris le nom d'Espace musique en septembre 2004.
- Radio communautaire (CKRP) dans la région de Rivière-la-Paix.
- Projets de radio communautaire à St-Paul, Plamondon et Bonnyville, fonctionnant à temps partiel.

### Télévision

- La Société Radio-Canada produit localement le Téléjournal Alberta, diffusé dans toute la province, et une émission jeunesse appelée Oniva, qui est diffusée dans les quatre provinces de l'Ouest : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba (le Yukon reçoit aussi le signal de la Colombie-Britannique). Durant l'été, l'émission est diffusée à l'échelle nationale.
- Les services de satellite permettent de capter plusieurs chaînes d'expression française.

### La vie culturelle et communautaire

Vie culturelle animée par des associations culturelles et des centres scolaires et communautaires : centres communautaires à Edmonton, Bonnyville, Saint-Isidore et Falher; centres scolaires-communautaires à Calgary, Saint-Paul, Plamondon, Legal et Fort McMurray; la communauté de Lethbridge a un projet de centre communautaire dont la construction devrait débuter en 2009.

- La Cité des Rocheuses à Calgary et La Cité francophone à Edmonton, deux bâtiments regroupant des bureaux d'organismes francophones.
- Une troupe professionnelle de théâtre (L'UniThéâtre) et plusieurs troupes à Plamondon, Legal, Saint-Paul, Bonnyville et Rivière-la-Paix. À Calgary, un projet de revitalisation du théâtre est en cours, avec l'appui d'un passeur théâtral.
- Groupes de danse (folklorique et autres styles), dont la troupe de spectacles Zéphyr qui fait partie de l'Association la Girandole (Edmonton); il existe

aussi Les Blés d'or (Saint-Paul), Les Plein Soleil (Saint-Isidore) et Les Vol-au-Vent (Bonnyville).

- Activités culturelles : Fête franco-albertaine, Festival de théâtre jeunesse, Jeux francophones de l'Alberta, la Chicane albertaine, Gala albertain de la chanson, Edmonton chante, festival Cinémagine, Carnaval de Saint-Isidore, Festival des sucres à Calgary.
- Le Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA) comptait près de 100 membres à la fin de l'année 2008. On y compte 56 artistes inscrits et une quarantaine d'organismes artistiques, culturels et intervenants communautaires. Les disciplines artistiques sont la danse, le théâtre, les arts littéraires, la chanson/musique, les arts médiatiques, les arts visuels et la diffusion/production.
- Appui au développement culturel et artistique de la communauté franco-albertaine et coordination des activités régionales par l'ACFA.
- Deux sociétés généalogiques franco-albertaines : la Société généalogique du Nord-Ouest et la Société historique et généalogique de Smoky River.
- Des musées : Musée Héritage à Saint-Albert, Musée de Girouxville, de Plamondon, de Bonnyville, de Saint-Paul.
- Un circuit touristique comprenant le village de Legal et ses murales historiques.
- Les Archives provinciales de l'Alberta et les Archives du Campus Saint-Jean préservent les archives francophones des organismes et des individus.
- Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) est une association sans but lucratif qui a été fondée en 1972. Depuis dix ans, FJA organise à chaque année le Rassemblement Jeunesse, le RaJe. En 2008, plus de 800 jeunes y ont participé. FJA a un impact auprès de la jeunesse aussi grâce au parlement jeunesse, à des formations en leadership, et au goAGA (Go! assemblée générale annuelle). L'événement goAGA englobe à la fois l'assemblée générale annuelle de l'organisme mais également une Tableau de concertation jeunesse ainsi que des ateliers qui alimentent les discussions des jeunes participants.

## Les lois et les services gouvernementaux

### Gouvernement fédéral

Les agences et ministères du gouvernement fédéral offrent des services dans les deux langues officielles à plusieurs points de service. Selon les données de l'Agence de la fonction publique, 4,5 % des 9 520 postes de la fonction publique fédérale en Alberta sont désignés bilingues.

### Gouvernement provincial

La Loi linguistique de 1988 statue sur l'unilinguisme dans cette province et il n'existe encore aucune loi ou politique en matière de francophonie en Alberta.

Cela dit, l'Alberta reconnaît certaines obligations constitutionnelles, entre autres le droit à l'éducation et la gestion scolaire francophone, et le droit d'utiliser la langue officielle de son choix devant les tribunaux de la province.

Le gouvernement de l'Alberta travaille de concert avec la communauté franco-albertaine afin de développer des approches pratiques pour répondre aux besoins des francophones dans la province.

## Municipalités

Les municipalités de Beaumont, Legal et Falher sont les seules municipalités bilingues en Alberta. Certaines municipalités (Edmonton et Calgary) publient des dépliants en français. Plusieurs autres municipalités ont des panneaux d'identification bilingues.

## Colombie-Britannique

### Histoire

Lorsque Alexander Mackenzie, premier Européen à franchir les Rocheuses, arrive au Pacifique en 1793, il est accompagné de six voyageurs canadiens-français. Quelques années plus tard, plus de 20 Canadiens français entreprennent avec Simon Fraser la série de voyages qui mènera à la construction de nombreux forts dans la région pour le compte de la Compagnie du Nord-Ouest.

### Géographie

Les francophones sont présents partout en Colombie-Britannique. La division de recensement qui correspond à la zone urbaine de Vancouver en accueille de loin la plus forte concentration (54 %). Plus de 38 000 francophones sont répartis entre les différentes municipalités qui forment la métropole : Vancouver, Surrey, Burnaby, North Vancouver, West Vancouver et Coquitlam qui inclut Maillardville. Un nombre important de personnes qui ont le français comme première langue officielle parlée, soit 6 445 (9 % des francophones), habitent le Grand Victoria, ici aussi répartis entre plusieurs localités. Le reste des francophones de la province est dispersé à travers les autres divisions de recensement. Ceux-ci se sont dotés de centres culturels à Kelowna, Prince George, Nanaimo, Powell River, Kamloops, Comox, Campbell River, Kootenay Ouest et Kitimat. Abbotsford est aussi un centre urbain attirant de nombreux francophones (3 % des francophones).

Les francophones de la Colombie-Britannique ne constituent nulle part un pourcentage important de la population. Ils ne forment qu'une très faible minorité dans les zones métropolitaines de Vancouver et Victoria, respectivement 1,8 % et 2 %. Leur poids est tout aussi faible à l'échelle locale. Même à Coquitlam, qui correspond à l'emplacement de l'ancien village de Maillardville, les francophones ne représentent plus aujourd'hui que 2,3 % de la population. La ville de Surrey est celle où l'on retrouve la plus forte population de francophones (5 365).

### Vitalité communautaire

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) est l'organisme porte-parole de la communauté francophone de la Colombie-Britannique. La FFCB est vouée à l'avancement d'une francophonie accueillante. Ses principales actions visent l'agrandissement de l'espace francophone et le renforcement des capacités de la société civile francophone de la Colombie-Britannique. La FFCB compte une quarantaine de membres associatifs des domaines de la culture, de l'économie, de l'éducation, de la justice, des communications, des services sociaux et du développement communautaire.

## Les communications

### Journaux et périodiques locaux

*L'Express du Pacifique* est un journal bimensuel publié par la Société de l'Express du Pacifique. Fondé en 1998, peu après la disparition du *Soleil de Colombie* (dont l'existence remontait à 1968), il est le seul journal entièrement francophone de la province. On peut aujourd'hui compter sur une édition virtuelle de ce journal.

Le *Community Digest* est une revue multiculturelle bilingue (français-anglais) et hebdomadaire pour la promotion des échanges culturels, du bilinguisme et de l'harmonie sociale.

La *Source* est un journal bilingue (français-anglais) bimensuel qui a vu le jour en juin 1999. C'est un journal qui se veut un forum sur la diversité puisqu'il couvre les communautés culturelles de la Colombie-Britannique. On retrouve une édition virtuelle de ce journal.

### Radio locale

La Société Radio-Canada (SRC) produit des émissions radiophoniques en français diffusées en provenance de Vancouver ou de Montréal.

La *Société radio communautaire Victoria*, première radio communautaire francophone de la Colombie-Britannique, conçoit et produit des émissions radiophoniques en français à Victoria, dans les studios de CILS-FM 107,9. Elle diffuse depuis novembre 2007 sur le Grand Victoria métropolitain.

Il existe aussi une radio étudiante sur le campus de l'Université de Vancouver qui propose une émission en français.

### Télévision locale

Les bureaux régionaux de la Société Radio-Canada de Vancouver produisent un téléjournal à portée régionale. Les autres émissions de la SRC proviennent de Montréal.

Les autres chaînes de télévision de langue française telle que TV5, RDI, TVA, Artv, Canal D, Canal Évasion, Canal Z, Historia, RDS, Série +, sont disponibles par câble ou par satellite.

### La vie culturelle et communautaire

Les francophones sont desservis par un réseau associatif dynamique qui offre un lieu de rassemblement pour l'expression de la culture francophone sous toutes ses formes. *Le Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique* est la voix des personnes et organismes qui oeuvrent dans les domaines reliés aux arts et à la culture.

Il existe des associations francophones dans la presque totalité des régions. Ces dernières ont une vocation provinciale ou régionale, communautaire ou sectorielle. Elles organisent du théâtre, des festivals, des soirées communautaires, des activités sportives ou éducatives, etc.

Plusieurs communautés ont accès aux services d'un centre communautaire francophone : Vancouver, Victoria, Kelowna, Comox, Campbell River, Kamloops,

Maillardville, Powell River, Prince George, Nanaimo, Kootenay-Ouest, Surrey et Kitimat.

### **Parmi les différentes activités, on trouve :**

Des productions théâtrales du *Théâtre la Seizième*, la seule compagnie de théâtre professionnelle francophone;

Le *Festival du bois de Maillardville*, une des plus grandes célébrations des traditions canadiennes-françaises qui a lieu en mars;

Le Festival d'été francophone de Vancouver, le Coup de Coeur francophone de Vancouver et les Concerts Nouvelle Scène sont de grandes fêtes de la musique.

La troupe de danse traditionnelle *Les Cornouillers* et deux chorales, soit *Les Échos du Pacifique* et *Les Voix de l'Île* qui recréent l'atmosphère des soirées canadiennes-françaises;

En 2009, l'événement Juste pour rire sera offert à Vancouver;

Le *Maple Sugar Festival du Sucre d'érable de Nanaimo* qui propose des festivités autour du thème de la cabane à sucre. Il est aujourd'hui l'un des événements marquants de l'Île de Vancouver;

Le *Festival francophone de Victoria* qui réunit en mars les francophones et francophiles de la région de la capitale provinciale autour de nombreuses activités du domaine de la musique, du film et de l'échange en français;

Les *Rendez-vous du cinéma québécois* qui se déroulent en février et mars proposent une grande sélection de films de langue française;

Les *Jeux francophones* qui réunissent en mai des centaines de jeunes de la province autour d'activités sportives, culturelles et éducatives dans une atmosphère de plaisir et d'amitié;

*Pacifique en chanson*, événement annuel se déroulant au printemps, donne la chance à des auteurs-compositeurs-interprètes, à des interprètes et des groupes francophones de faire valoir leurs talents. Les lauréats se rendent au Chant'Ouest, un concours regroupant les provinces de l'Ouest et du Nord;

Le *Parlement jeunesse francophone* de la Colombie-Britannique, qui a lieu en février, s'est imposé comme lieu de réflexion et de développement de la jeunesse francophone de la province;

Le *radiothon CILS-FM*, événement annuel se déroulant à l'automne à Victoria et qui rassemble les bénévoles, les membres et les auditeurs de la région de la Capitale.

## **Les lois et les services gouvernementaux**

### **Gouvernement fédéral**

Toutes les lois et tous les règlements du gouvernement fédéral doivent être disponibles dans les deux langues officielles. Le public a le droit de communiquer et de recevoir des services en français dans les bureaux désignés bilingues. D'après les données de l'Agence de la fonction publique, 3,3 % des 16 061 postes de la fonction publique fédérale en Colombie-Britannique sont désignés bilingues.

## Gouvernement provincial

Il n'existe aucune réglementation du gouvernement de la Colombie-Britannique qui l'oblige à faire la prestation de services en français. Toutefois, un bureau du gouvernement de la Colombie-Britannique s'occupe des affaires francophones. En effet, en 2001, la province signait une entente cadre avec le gouvernement fédéral afin de faire la promotion des langues, officielles et de renforcer la vitalité de la communauté francophone. Au cours de cette même année, le premier ministre de la province nommait un député responsable des affaires francophones. Depuis, l'entente cadre a été reconduite et des partenariats ont été rendus possibles dans les domaines de la santé, des affaires sociales, de la justice, de la petite enfance et du tourisme, entre autres.

## Municipalités

À l'exception de la ville de Coquitlam, aucun service municipal n'est offert en français. Cependant, les municipalités travaillent de plus en plus en collaboration avec les associations francophones.

## Quebec

### Histoire

Les premiers Québécois anglophones sont arrivés à Montréal au début du régime britannique, au cours de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Des marchands américains, des Loyalistes de l'Empire-Uni et des protestants anglo-écossais ont fondé des établissements privés et publics de langue anglaise et représentaient l'élite des groupes marchands et financiers québécois jusque dans les années 1960; des éléments du patrimoine de cette époque se trouvent dans les quartiers Westmount et Golden Square Mile.

### Géographie

La majeure partie de la population anglophone du Québec réside dans la région de Montréal, en particulier dans l'ouest de la ville (le *West Island*) où se trouve un réseau bien établi d'institutions sociales, économiques et culturelles de langue anglaise.

### Vitalité communautaire

Le Quebec Community Groups Network (QCGN) est un organisme à but non lucratif qui rassemble 36 organismes communautaires de langue anglaise à travers le Québec. Le QCGN a pour but d'assurer le développement, de soutenir et d'améliorer la vitalité des communautés minoritaires d'expression anglaise. Cette mission s'accomplit par le biais de la collaboration et est guidée par une approche coordonnée à l'intérieur de laquelle l'organisme définit ses priorités et s'investit dans le développement de projets.

Le Quebec Community Groups Network (QCGN) cerne, explore et aborde les enjeux stratégiques qui affectent le développement durable et la vitalité du Québec d'expression anglaise. Le QCGN favorise le dialogue et la collaboration entre ses organismes membres, les membres de la communauté, les groupes communautaires, les institutions et les intervenants. De concert avec ses organismes membres, ses intervenants et les leaders institutionnels et communautaires,

les stratégies qui le concernent et prend les mesures nécessaires pour mieux les aborder.

### La vie culturelle et communautaire

Dans la région de Montréal, accès à une gamme assez complète d'activités culturelles et de biens de consommation, y compris des librairies, des magasins de disques, des cinémas et des théâtres de langue anglaise; une variété d'artistes de la scène en anglais garantie par les universités, quatre cégeps publics et groupes culturels privés; en dehors de Montréal, cependant, la situation est beaucoup moins positive.

Plusieurs compagnies de théâtre professionnelles et amateurs de langue anglaise, y compris le Centaur Theatre, Theatre 1774, Geordie Productions and Youththeatre; les initiatives récentes comprennent le Montreal Fringe Festival et le Showcase '93 de la Quebec Drama Federation.

Seize maisons d'édition, dont onze sont membres de l'Association of English-Language Publishers of Quebec; et la Quebec Society for the Promotion of English Language Literature assure la promotion et la publication des œuvres des écrivains anglophones de la province.

Une vingtaine de festivals et foires locales, dont le Wakeham-York Homecoming (Gaspé), le Fall Fest (Québec), le Townshippers' Day (Estrie), le Heritage Day (Basses-Laurentides), et la Ormstown Exhibition (région de Chateauguay).

Une douzaine de musées et de sociétés historiques, dont l'Aylmer Heritage Association et l'Aylmer Museum (Ouest du Québec), la Brome County Historical Society (Estrie), l'Ascot Museum and Historical Society (Estrie), la Quebec Family History Society (Montréal) et la Gaspesian British Heritage Association (New Richmond).

### Communications

Presque tous les médias de langue anglaise du Québec se trouvent dans la région de Montréal.

#### Télévision

Les stations de télévision anglophone sont CBMT (CBC), CFCF (CTV), CKMI (Global) et CJNT (CH). CKMI se situe en réalité à Québec, mais rediffuse à Montréal. Cela dit, toutes les opérations se font réellement à partir de Montréal. CJNT offre une programmation multilingue en plus de la programmation principale provenant de CH. Ces stations sont disponibles par le câble dans toute la province. Les anglophones vivant dans la région de l'Outaouais captent les stations en provenance d'Ottawa en Ontario.

#### Radio

Les stations de radio anglophones incluent les antennes AM *CKGM*, *CJAD* et *CINW (AM 940)*, de même que les antennes FM *CBME (CBC Radio One)*, *CKUT* (radio du campus de l'université McGill), *CFQR (Q92)*, *CJFM (Virgin Radio)*, *CBM-FM (CBC Radio Two)* et *CHOM* (musique rock). Les auditeurs de Sherbrooke, Lennoxville dans l'Estrie peuvent capter les *Radio One* et *Radio Two*

de CBC, une rediffusion de *CJAD*, et la station *CJMQ* de l'Université Bishop. La *Radio One* de CBC est également disponible dans plusieurs autres communautés du Québec. Certaines parties de la province reçoivent également les signaux de langue anglaise d'Ontario, du Nouveau Brunswick, New York ou de Nouvelle Angleterre. Cependant, aucune communauté dans la province, sans compter Montréal, n'a de station commerciale anglaise.

### Presse

Le Québec a deux quotidiens de langue anglaise : la *Gazette* de Montréal, et *The Record (Sherbrooke)*. Plusieurs petites communautés ont également des journaux hebdomadaires de langue anglaise, comme *The Equity* à Shawville, le *Stanstead Journal* à Stanstead, *The First Informer* aux Îles de la Madeleine, *The Gleaner* à Huntington, le *The Quebec Chronicle-Telegraph* à Québec, le *SPEC* dans la région de Gaspé, le *West Quebec Post* à Buckingham, *Aylmer Bulletin* à Aylmer et le *Townships Sun* de Lennoxville. Montréal a également deux hebdomadaires gratuits, le *Hour* et le *Mirror*.

# Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

## Documents de recherche

### Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (87-004-XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

- 81-595-M N° 001 Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
- 81-595-M N° 002 Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
- 81-595-M N° 003 Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
- 81-595-M N° 004 Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
- 81-595-M N° 005 Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
- 81-595-M N° 006 Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
- 81-595-M N° 007 Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
- 81-595-M N° 008 L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
- 81-595-M N° 009 Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
- 81-595-M N° 010 Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
- 81-595-M N° 011 Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
- 81-595-M N° 012 Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
- 81-595-M N° 013 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
- 81-595-M N° 014 À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
- 81-595-M N° 015 Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
- 81-595-M N° 016 Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants
- 81-595-M N° 017 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-M N° 018 Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
- 81-595-M N° 019 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
- 81-595-M N° 020 Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
- 81-595-M N° 021 Cadre canadien pour les statistiques culturelles
- 81-595-M N° 022 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
- 81-595-M N° 023 Contribution économique de la culture au Canada
- 81-595-M N° 024 Contribution économique du secteur culturel en Ontario

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

- 81-595-M N° 025 Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
- 81-595-M N° 026 Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-M N° 027 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
- 81-595-M N° 028 Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
- 81-595-M N° 029 Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
- 81-595-M N° 030 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
- 81-595-M N° 031 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final
- 81-595-M N° 032 Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
- 81-595-M N° 033 Le secteur des services d'enseignement au Canada
- 81-595-M N° 034 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-M N° 035 Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
- 81-595-M N° 036 Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
- 81-595-M N° 037 Contribution économique de la culture au Canada
- 81-595-M N° 038 Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
- 81-595-M N° 039 Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
- 81-595-M N° 040 Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
- 81-595-M N° 041 Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
- 81-595-M N° 042 Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires
- 81-595-M N° 043 Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans la capacité en lecture à l'âge de 15 ans
- 81-595-M N° 044 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1997-1998 à 2003-2004
- 81-595-M N° 045 Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3<sup>ième</sup> cycle de l'EJET
- 81-595-M N° 046 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005/2006 : rapport préliminaire

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

- 81-595-M N° 047 Aide au remboursement des prêts étudiants du Canada : Les gens qui se prévalent du programme d'exemption d'intérêts et ceux qui ne l'utilisent pas
- 81-595-M N° 048 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : rapport final
- 81-595-M N° 049 Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique
- 81-595-M N° 050 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1998-1999 à 2004-2005
- 81-595-M N° 051 L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain
- 81-595-M N° 052 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 053 Vers une géographie de la culture : l'écart entre l'urbain et le rural en matière de professions culturelles
- 81-595-M N° 054 Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-M N° 055 Décrocheurs du secondaire retournant à l'école
- 81-595-M N° 056 Commerce des services culturels Guide des concepts et des méthodes
- 81-595-M N° 057 Résultats de scolarisation à l'âge de 19 ans selon le sexe et le revenu parental : un premier regard sur les différences provinciales
- 81-595-M N° 058 Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios
- 81-595-M N° 059 Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4<sup>e</sup> cycle
- 81-595-M N° 060 La participation sportive au Canada, 2005
- 81-595-M N° 061 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005-2006 : rapport final
- 81-595-M N° 062 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2007-2008 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 063 Apprentis inscrits : la cohorte de 1993, une décennie plus tard, comparaisons avec la cohorte de 1992
- 81-595-M N° 064 L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90
- 81-595-M N° 065 Les diplômés du doctorat au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, 2004-2005
- 81-595-M N° 066 Comprendre la consommation de produits et services de la culture au Canada
- 81-595-M N° 067 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1999-2000 à 2005-2006
- 81-595-M N° 068 Éducation des travailleurs de la santé : Résultats provinciaux
- 81-595-M N° 069 Les études doctorales au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2005-2006

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

- 81-595-M N° 070 Les études postsecondaires – participation et décrochage : différences entre l'université, le collège et les autres types d'établissements postsecondaires
- 81-595-M N° 071 Définition et classification par Statistique Canada des fournisseurs de services d'enseignement postsecondaire et d'éducation des adultes au Canada
- 81-595-M N° 072 Transition et progression : persévérance dans les études postsecondaires dans la région de l'Atlantique, données du SIEP
- 81-595-M N° 073 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport final
- 81-595-M N° 074 L'obtention d'un diplôme au Canada : profil, situation sur le marché du travail et endettement des diplômés de la promotion de 2005
- 81-595-M N° 075 Transitions entre les études et le marché du travail chez les jeunes adultes
- 81-595-M N° 076 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2008-2009 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 077 Élaboration d'un compte satellite de la culture au Canada
- 81-595-M N° 078 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007
- 81-595-M N° 079 L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation de 2008
- 81-595-M N° 080 Apprentis inscrits : les cohortes de 1994 et 1995, une décennie plus tard
- 81-595-M N° 081 Le paradoxe du faible revenu de diplômés de l'enseignement supérieur : Les diplômés du collège et de l'université avec de faibles revenus, Ontario, 2006
- 81-595-M N° 082 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2007-2008 : rapport final
- 81-595-M N° 083 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour Canada, les provinces et les territoires, 2001-2002 à 2007-2008
- 81-595-M N° 084 Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger : résultats du Recensement de 2006
- 81-595-M N° 085 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à plein temps dans les universités canadiennes, 2008-2009 : rapport final
- 81-595-M N° 086 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à plein temps dans les universités canadiennes, 2009-2010 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 087 Les expériences des jeunes sur le marché du travail après la fin des études : l'effet des cheminements scolaires au fil du temps
- 81-595-M N° 088 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2002-2003 à 2008-2009

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

---

**Documents de recherche**

- 81-595-M N° 089    Espérances et résultats sur le marché du travail des titulaires de doctorat des universités canadiennes
- 81-595-M N° 090    Différer les études postsecondaires : qui le fait et pendant combien de temps?
- 81-595-M N° 091    Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à plein temps dans les universités canadiennes, 2010-2011 : rapport préliminaire
- 81-595-M N° 092    Profil des élèves et des écoles des groupes linguistiques minoritaires au Canada : résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 2009